

Boîte à outils

Campus et École de Santé Sans Tabac (CESST)







Boîte à outils



**Campus et École
de Santé Sans Tabac
(CESST)**



Sommaire

Introduction

- 01.** Tabac et étudiants en France et en Hauts de France : les chiffres clefs ... p**06**
- 02.** Pourquoi cette boîte à outils et à qui s'adresse-t-elle ? ... p**07**
- 03.** Qu'est-ce qu'un CESST ? Pourquoi le mettre en place ? ... p**08**

Stratégie Campus et École de Santé Sans Tabac (CESST)

- 04.** La démarche CESST* en bref ... p**15**
- 05.** Les ressources à mobiliser en interne et en externe ... p**22**
- 06.** La mise en place d'une démarche CESST ... p**44**
 - Repérage systématique des étudiants ... p44
 - Mise en place d'un protocole de prise en charge/d'orientation des étudiants ... p63
 - Mise en place d'un repérage systématique des professionnels ... p84
 - Mise en place d'un protocole de prise en charge des professionnels ... p87
 - Formations disponibles pour les étudiants et le personnel ... p88
 - Interdiction de fumer et respect de la démarche CESST ... p92
 - Aménagement extérieur et signalétique ... p93
 - Financement de la démarche ... p105

Communication

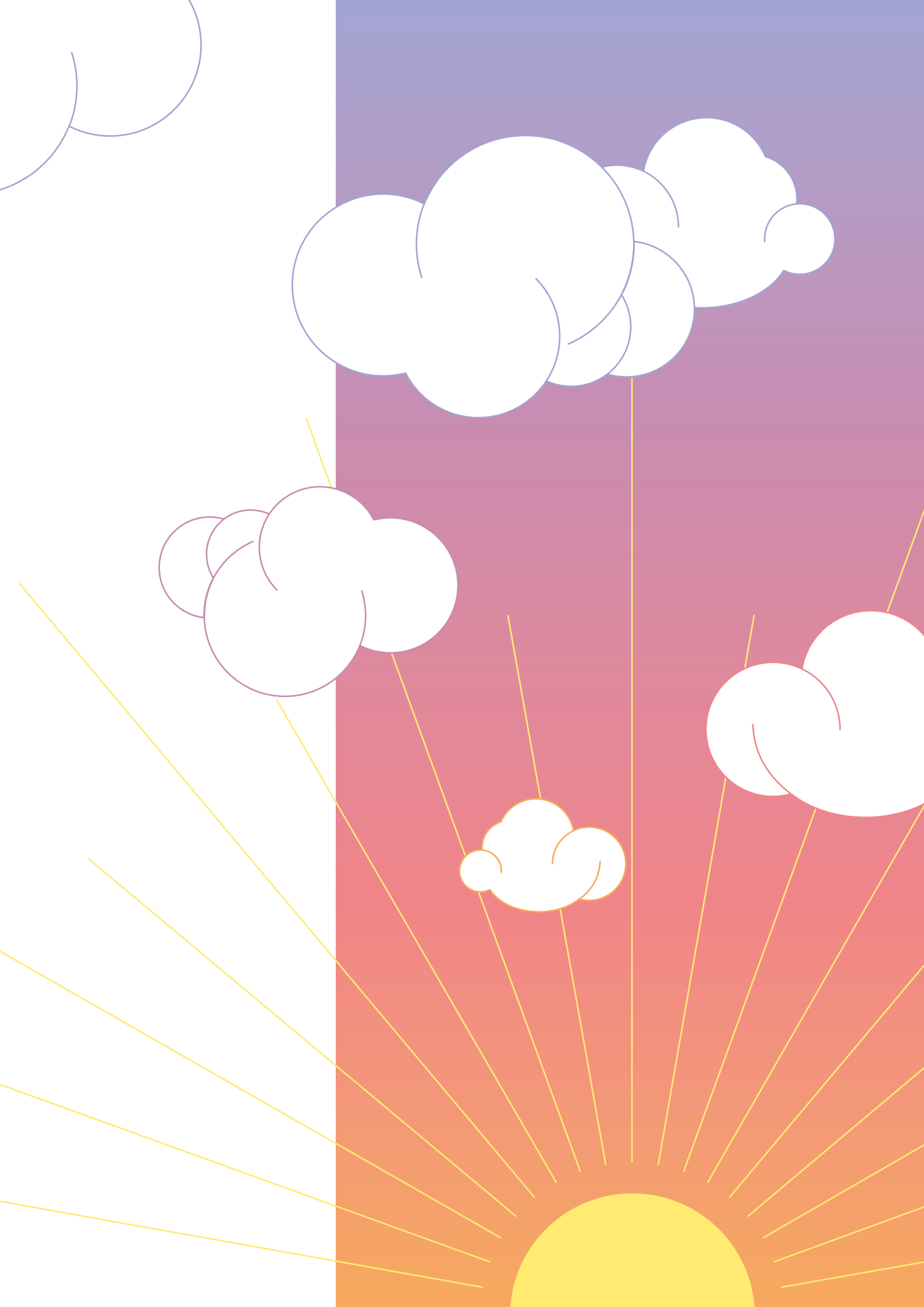
- 07.** La communication dans la démarche CESST ... p**115**
- 08.** Identité visuelle de votre CESST ... p**117**
- 09.** Évènements et animations dans la démarche CESST ... p**140**

Méthode projet et évaluation

- 10.** L'élaboration de projet ... p**153**
- 11.** L'évaluation des actions ... p**159**

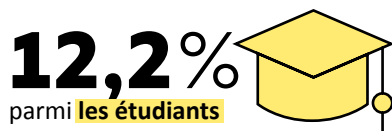
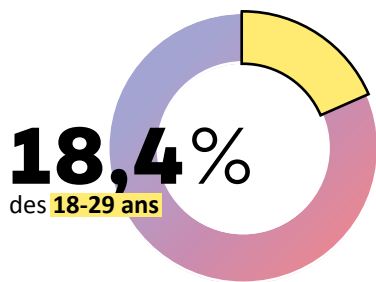
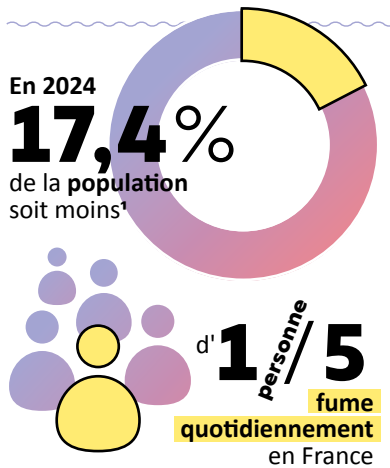
Témoignages et Ressources

- 12.** Témoignages ... p**183**
- 13.** Ressources en région, ressources en ligne ... p**187**
- 14.** Glossaire ... p**192**
- 15.** Index des outils ... p**196**



01.

Tabac et étudiants en France et en Hauts de France : Les chiffres clefs



C'est la première source d'addiction chez les jeunes

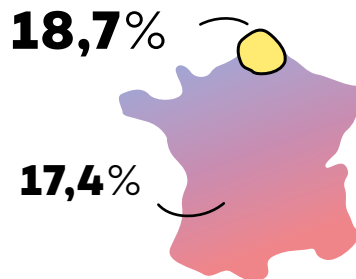
En 2023, le tabagisme est responsable de



En 2019 le **coût social annuel** était estimé à **156 milliards d'euros**



En 2024, la région des **Hauts-de-France** affichait une prévalence du tabagisme quotidien **supérieure à la moyenne nationale¹**



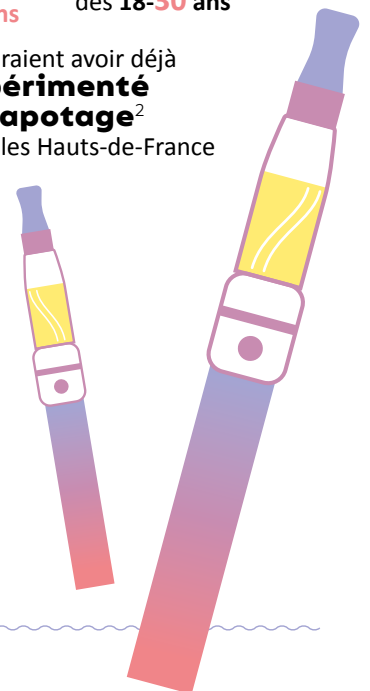
3,1% de fumeurs quotidiens a **16 ans** en 2024 en France et **20%** d'usage au cours du mois de la e-cigarette



75 ans **38,7%** des **18-75 ans**

30 ans **59,5%** des **18-30 ans**

déclaraient avoir déjà **expérimenté le vapotage²** dans les Hauts-de-France



1. Tabagisme : usage, envie d'arrêter et tentatives d'arrêt. In Baromètre de Santé publique France : résultats de l'édition 2024. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2025 : 9 p. Disponible à partir de l'URL : www.santepubliquefrance.fr

2. Santé publique France, Le point épidémi - Tabac et vapotage - Indicateurs de consommation 2021 en région Hauts-de-France, Juillet 2023

02.

Pourquoi cette boîte à outils et à qui s'adresse-t-elle ?

Qu'est-ce qu'une boîte à outils ?

Une boîte à outils (BAO) est un ensemble structuré de ressources pratiques, méthodologiques et opérationnelles destiné à accompagner les professionnels dans la mise en œuvre d'une démarche ou d'un projet.

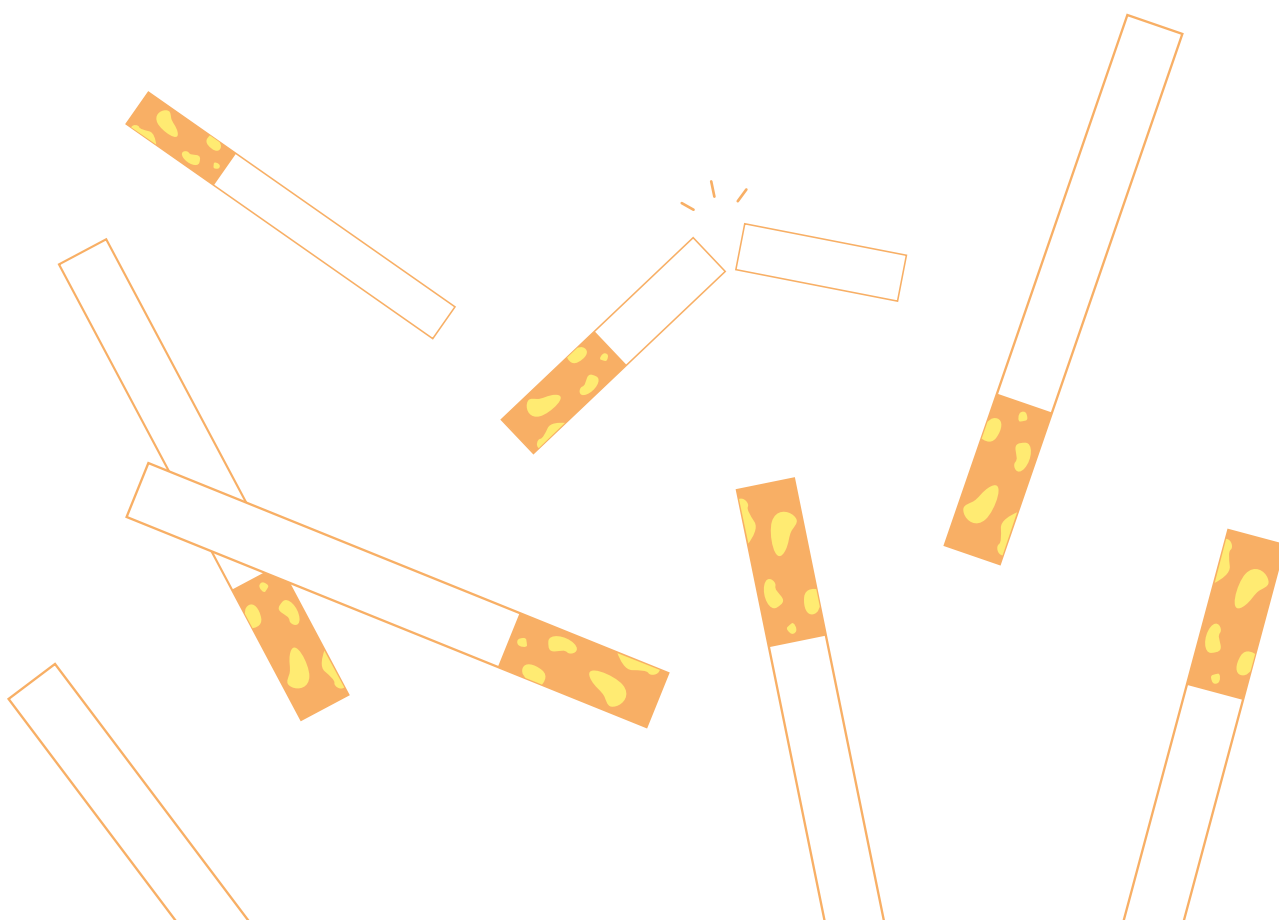
Elle a pour vocation de faciliter le passage de l'intention à l'action en proposant des repères, des outils concrets, des exemples de bonnes pratiques et des leviers d'adaptation aux contextes locaux.

Quelles sont les objectifs ?

Face à la prévalence importante de la consommation de tabac chez les jeunes et les étudiants, cette BAO "Campus et École de Santé Sans Tabac (CESST)" a pour objectif de soutenir les lieux d'enseignement supérieur dans le déploiement de la démarche Campus et École de Santé Sans Tabac et de l'adapter aux besoins de leurs publics et aux exigences de leurs structures, aussi bien environnementales qu'institutionnelles.

À qui s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse aux acteurs de l'enseignement supérieur (directions, services de santé, services de prévention, ressources humaines, enseignants, étudiants, etc.) souhaitant s'engager dans une politique globale et cohérente de réduction du tabagisme au sein de leur établissement.



03.

Qu'est-ce qu'un CESST ? Pourquoi le mettre en place ?

Bien que la démarche Campus et École de Santé Sans Tabac soit largement développée à l'international, elle demeure relativement récente en France. Elle est recommandée depuis 2023 dans le Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 et s'inscrit parmi les mesures préconisées dans la convention cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac afin de réduire le tabagisme, prévenir l'initiation, encourager l'arrêt, limiter l'exposition au tabagisme passif et réduire la pollution liée aux mégots.

En France, l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) a été le premier établissement d'enseignement supérieur à devenir campus sans tabac en 2018. Afin de favoriser le déploiement de cette démarche, l'EHESP a développé depuis 2021, en complémentarité de l'approche École de Santé Sans Tabac portée par le RESPADD, le programme de recherche PRODEV CAMPUS, visant à renforcer les connaissances scientifiques sur les campus sans tabac et à encourager les établissements à s'engager dans cette dynamique.

En région, les Lieux de Santé Sans Tabac se sont fortement développés ces dernières années, couvrant aujourd'hui près de 51 % des établissements sanitaires en 2025. En parallèle, les premiers Campus et Ecoles de Santé Sans Tabac sont apparus dans la région à partir de 2022. Néanmoins, de façon globale, les établissements d'enseignement supérieur restent encore peu engagés dans cette démarche.

Pour avoir des informations supplémentaires sur l'importance du développement des campus sans tabac, vous pouvez consulter [la fiche 1 « Réfléchir » du dispositif Campus Sans Tabac de l'EHESP \(p.09\)](#).

La démarche Campus et École de Santé Sans Tabac vise à :

- Dénormer le tabac ;
- Protéger les non-fumeurs ;
- Accompagner les fumeurs dans une démarche de réduction ou d'arrêt de leur consommation ;
- Accompagner la réduction du tabagisme au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Pour y parvenir, une mise en place de diverses actions est nécessaire :

- Créer des environnements sans tabac en interdisant de fumer à l'intérieur et à l'extérieur des locaux et aménager et baliser les espaces à travers une signalétique claire et visible, avec des abris fumeurs positionnés en périphérie des sites afin de protéger les non-fumeurs et de réduire l'exposition au tabagisme passif ;
- Prévenir l'entrée dans le tabagisme et favoriser l'arrêt en proposant des dispositifs gratuits de prise en charge du tabagisme pour les étudiants et les personnels ;
- Former et sensibiliser les étudiants et les professionnels à la prévention du tabagisme ;
- Organiser des actions de communication, des événements de prévention et impliquer des étudiants ambassadeurs ;
- Évaluer et améliorer la démarche grâce à un suivi évaluatif régulier permettant d'adapter et de pérenniser les actions mises en œuvre.

Dans le cadre de cette démarche, le vapotage peut également être intégré. Il peut faire l'objet d'une réglementation identique à celle du tabac ou d'un cadre spécifique, défini par l'établissement en fonction de ses objectifs de santé et de prévention.

Enfin, il est important de souligner que le sevrage tabagique peut accompagner celui d'autres substances psychoactives et que cette démarche de sevrages concomitants peut augmenter les chances de réussite.

L'appel à projet Fonds de Lutte Contre les Addictions

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet, l'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France propose annuellement depuis 2018, un soutien financier dédié au déploiement de la démarche Campus et École de Santé Sans Tabac à travers l'un des axes de l'Appel à projet "Fonds de Lutte Contre les Addictions". Si besoin, la Mission d'Appui peut vous offrir un accompagnement pour l'élaboration et le dépôt de votre projet.

INITIATIVE
**CAMPUS
S/ NS TABAC.**
MODE D'EMPLOI

QUELS ARGUMENTS POUR CONVAINCRE DE DÉPLOYER UN CAMPUS SANS TABAC ?

L'IMPORTANCE DE DÉVELOPPER LES CAMPUS SANS TABAC EN FRANCE

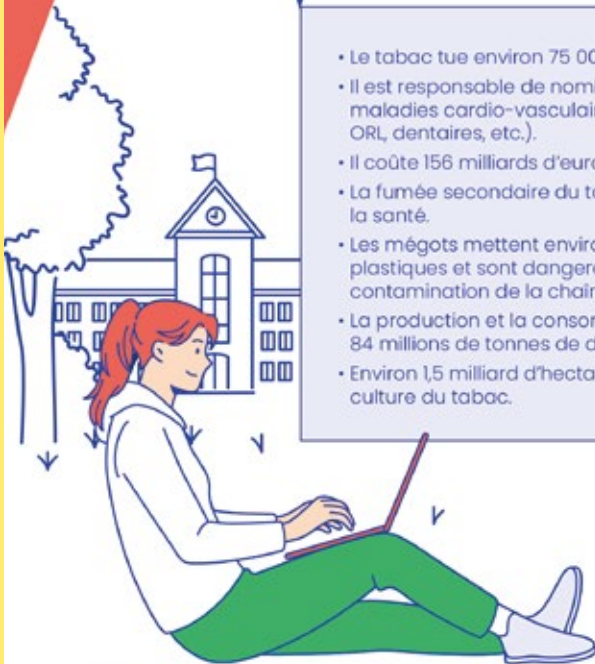
Il existe de nombreux lieux extérieurs sans tabac en France (hôpitaux, parcs, plages), mais très peu de **campus universitaires sans tabac**, contrairement à certains pays plus avancés en la matière (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande et Australie).

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, **les lieux sans tabac, dont les campus sans tabac, font partie des mesures efficaces** pour réduire le tabagisme et changer l'image du tabac dans la société.

Il est donc essentiel de les développer dans notre pays où le pourcentage de fumeurs est encore très élevé : plus de 30% des 18-75 ans sont fumeurs, et 28,3% des 18-24 ans fument quotidiennement (enquêtes de Santé publique France, 2022, 2023).

Les campus sans tabac peuvent contribuer à réduire ce pourcentage élevé de fumeurs et les problèmes de santé et d'environnement que cela entraîne :

- Le tabac tue environ 75 000 personnes tous les ans en France.
- Il est responsable de nombreuses maladies graves et chroniques (cancers, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires, diabète de type II, infections ORL, dentaires, etc.).
- Il coûte 156 milliards d'euros par an à la société française (données 2019).
- La fumée secondaire du tabac (expirée par un fumeur) est dangereuse pour la santé.
- Les mégots mettent environ 12 ans à se détruire. Ils sont composés de micro-plastiques et sont dangereux et toxiques pour l'environnement : pollution des eaux, contamination de la chaîne alimentaire humaine, ingestion par les animaux.
- La production et la consommation de tabac libèrent chaque année environ 84 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO²) dans l'environnement.
- Environ 1,5 milliard d'hectares de forêts ont disparu dans le monde en raison de la culture du tabac.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

LES BÉNÉFICES DES CAMPUS SANS TABAC : QUE DIT LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE ?



//
Les campus
sans tabac
encouragent
les usagers
fumeurs
à arrêter
et à réduire leur
consommation
de tabac."

Une littérature vaste a été publiée sur ce sujet (plus de 100 articles scientifiques recensés en 2023). Les recherches mettent en évidence **les nombreux avantages des campus sans tabac** pour les étudiants et les usagers des lieux d'enseignement supérieur.

Concernant le tabagisme des usagers :

- . Les campus sans tabac encouragent les étudiants et salariés fumeurs à arrêter et à réduire leur consommation de tabac.
- . Ils protègent les étudiants de l'initiation au tabagisme.
- . Ils augmentent les tentatives d'arrêt du tabac.
- . Ils favorisent le recours aux aides à l'arrêt disponibles gratuitement sur le campus (qui augmentent les chances de réussir à arrêter).

Concernant l'environnement de travail :

- . Les campus sans tabac offrent un environnement de travail plus sain, plus propre, et respectueux de l'environnement (meilleure qualité de l'air, moins de mégots sur le sol).
- . Ils réduisent l'exposition à la fumée secondaire (en particulier à l'entrée des bâtiments).
- . Ils diminuent les risques d'incendie.
- . Ils réduisent les coûts de nettoyage du campus.

Concernant l'image des lieux d'enseignement supérieur :

- . Les campus sans tabac font progresser les politiques de développement durable (ils sont une porte d'entrée vers les campus promoteurs de santé).
- . Ils améliorent l'image de ces lieux qui deviennent exemplaires en matière de santé.
- . Ils réduisent la visibilité du tabac dans les universités et écoles, et contribuent ainsi à la dé-normalisation du tabac dans la société (il devient moins « normal » et « banal » de fumer).



SI TOUS LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS EN FRANCE DEVENAIENT DES CAMPUS SANS TABAC...

...Cela permettrait de :

- . Toucher et sensibiliser **près de 3 millions d'étudiants** inscrits dans l'enseignement supérieur en France (Ministère de l'Éducation, 2021-2022).
- . Aider les étudiants fumeurs à arrêter : estimés à 19,1% de fumeurs quotidiens (Santé publique France, 2022) et 30,61% au moins une fois par mois (cohorte I-share, Perino et al, 2022).
- . Prévenir l'entrée dans le tabagisme régulier. En effet, les fumeurs quotidiens commencent à fumer avant 26 ans, et l'initiation peut avoir lieu lors des études supérieures.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FICHE 1 - « RÉFLÉCHIR... »

SI TOUS LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURS EN SANTÉ EN FRANCE DEVENAIENT DES CAMPUS SANS TABAC...



...Cela permettrait de :

- Sensibiliser au tabac **plus de 200 000 étudiants inscrits dans les filières santé** : médecine-odontologie, pharmacie, pluri-santé, etc. (Ministère de l'Éducation, rentrée 2021).
- Les rares enquêtes réalisées estiment à environ **15-20% les étudiants fumeurs dans ces filières** (pourcentage plus élevé dans les parcours en soins infirmiers).

Pour les filières santé, déployer un campus sans tabac permet en plus d'être totalement cohérent avec les enseignements dispensés.

Les évaluations réalisées à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) montrent l'intérêt de développer les campus sans tabac dans les écoles de santé où les étudiants sont généralement sensibles à ce sujet.

QUE PENSENT LES USAGERS DE L'EHESP DU CAMPUS SANS TABAC MIS EN PLACE EN 2018 ?

Enquêtes auprès des étudiants (948 répondants, 2018-2021) :

- 95% sont très favorables / favorables, dont 90% des fumeurs.
- Le pourcentage d'étudiants « très favorables » augmente au fil des ans : 65% en 2018-2019, 77% en 2019-2020, 82% en 2020-2021.
- 38% des fumeurs déclarent que le campus sans tabac les aidera à arrêter de fumer, 71% à réduire leur consommation.
- 66% des ex-fumeurs pensent que cela les aidera à rester non-fumeurs.
- 63% estiment que cela les inspirera pour mettre en place un lieu sans tabac sur leur futur lieu de travail (hôpital, EHPAD, ARS, etc.).

Enquêtes auprès du personnel :

- 67.6% sont assez / très favorables.
- L'acceptabilité a augmenté : 31% étaient favorables avant la mise en place de EHESP campus sans tabac (161 répondants, 2016), contre 67.6% après. (213 répondants, 2020).

Les raisons qui expliquent l'acceptabilité élevée du campus sans tabac : c'est cohérent avec une école de santé publique, cela protège de la fumée de tabac et cela incite à arrêter de fumer.




" 95%
 des usagers
 de EHESP campus
 sans tabac
 y sont favorables,
 dont 90%
 des fumeurs "

Pour finir...

Développer les campus sans tabac dans les filières santé est un moyen efficace de sensibiliser et de toucher les futurs leaders d'opinion en santé.

En effet, certains étudiants seront des futurs prescripteurs d'aides à l'arrêt du tabac (dont les substituts nicotiniques) auprès de leurs patients : infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, médecins.



Fiche rédigée par Karine Gallapel-Morvan, Diane Geindreau et Etienne Gronlonfin, EHESP

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.



01.

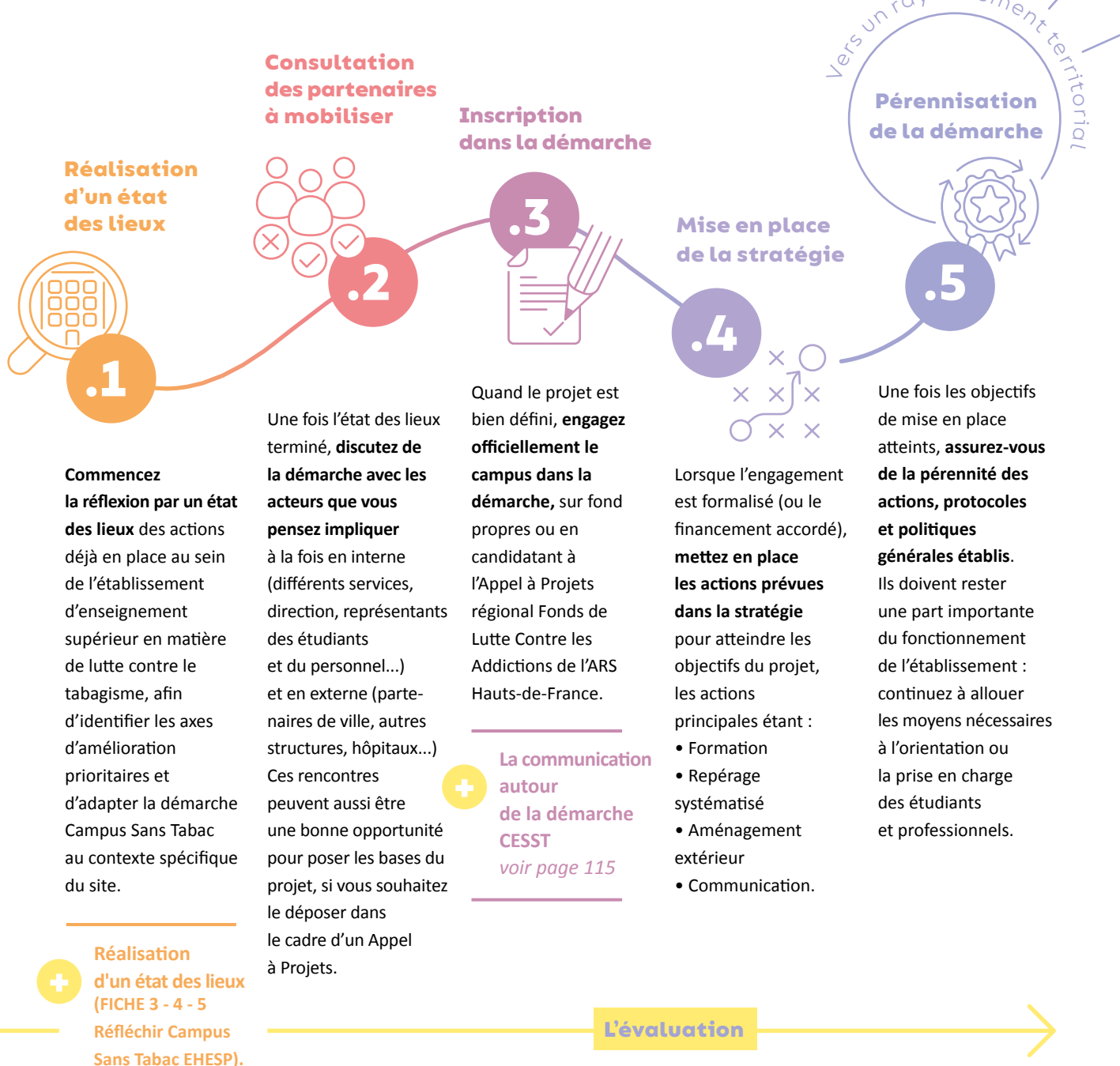
Stratégie **Campus et École de Santé Sans Tabac** (CESST)

04.

La démarche CESST* en bref

La planification des actions dans le cadre d'une démarche CESST

Ce processus est donné à titre indicatif. Les étapes 1 et 2 peuvent être réalisées de manière concomitante par exemple.



L'évaluation est un processus mis en place tout au long de la démarche, comme détaillé dans la partie suivante.

Les différentes phases de la stratégie CESST

RÉFLEXION ET CONCERTATION

- **Enquêtes exploratoires** •

- **Questionnaires** •

(Fiche 3 de la démarche CST de l'EHESP (p.45))

- **Entretiens** •

(Fiche 4 de la démarche CST de l'EHESP (p.17))

- **Scan environnemental** •

(Fiche 5 de la démarche CST de l'EHESP (p.94))



- **Responsables de formation** •

- **Services techniques** •

- **Ressources humaines** •

- **Représentants des étudiants** •

- **Services administratifs**

- **Service de santé étudiante**

- **Communication**

- **Représentant du personnel**

PILOTAGE

**Comité
de pilotage**

**Chargé.e
de projet CESST**

**Engagement
dans la
démarche**



DÉCLINAISON

1. Projet d'établissement

2. Règlement intérieur

3. Plan de formation

**4. Projet d'accompagnement du personnel
et des étudiants consommant du tabac**

MISE EN ŒUVRE

→ **Repérage
des pratiques auprès
des étudiants
et du personnel**

→ **Orientation
vers une prise en charge
externe ou interne
au lieu d'enseignement
supérieur**

→ **Suivi par des profes-
sionnels de santé
pour les étudiants
et le personnel,
avec prescriptions de TNS**

COMMUNICATION

Signalétique

**Communication
interne**

Affichage

**Communication
externe**
(sites internet, réseaux
sociaux, presse)

ENTRETIENS AUPRÈS DES USAGERS : EXEMPLE DE GUIDE

FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX AVANT LA MISE EN PLACE DU CAMPUS SANS TABAC

Les fiches 3, 4 et 5 mettent à votre disposition des outils (à adapter si besoin) afin de réaliser un diagnostic avant la mise en place d'un campus sans tabac :

1 / Un questionnaire

pour évaluer les comportements tabagiques et l'acceptabilité du campus sans tabac par les usagers (étudiants et personnel) (Fiche 3).

2 / UN GUIDE D'ENTRETIEN (CETTE FICHE 4) POUR CERNER LES MOTIVATIONS, BÉNÉFICES PERÇUS ET FREINS DES USAGERS AU DÉPLOIEMENT D'UN CAMPUS SANS TABAC.

3 / Un scan environnemental

pour repérer les endroits où l'on fume le plus (Fiche 5).

Il est recommandé, dans l'idéal, d'utiliser les 3 outils proposés.

Les résultats de ces études seront utiles pour réfléchir et adapter votre politique de campus sans tabac aux réactions et comportements tabagiques des usagers.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

RÉALISER DES ENTRETIENS APPROFONDIS AVEC LES USAGERS DU CAMPUS

Les entretiens individuels (ou de groupe) semi-directifs peuvent être menés auprès des usagers du campus (étudiants, enseignants-chercheurs, personnel administratif et technique du campus, fumeurs et non-fumeurs). Ils aident à cerner, de façon plus approfondie que le questionnaire :

- . L'acceptabilité, le soutien ou non d'un campus sans tabac (et pourquoi).
- . Les freins et avantages perçus de ce dispositif.
- . Les avis et opinions sur les dispositifs d'accompagnement de votre campus sans tabac (aides à l'arrêt, affiches de communication, événements, etc.).

Dans l'idéal, les entretiens sont à réaliser en complément du questionnaire présenté dans la Fiche 3.

Le nombre d'entretiens à réaliser est d'environ 20 entretiens individuels / 5-6 entretiens de groupe, qui durent généralement et respectivement de 30 à 45 minutes et entre 1 et 2 heures.



EXEMPLE DE GUIDE À UTILISER POUR MENER DES ENTRETIENS

Bonjour, je suis XXX et je travaille à XXX en tant que XXX.

Nous recueillons actuellement les avis et opinions des usagers de l'université sur le tabagisme et sur le développement d'un campus sans tabac. Merci donc d'avoir accepté de répondre à nos questions.

Cet entretien sera d'une durée approximative de xx minutes,

Acceptez-vous qu'il soit enregistré (il sera anonymisé bien sûr) ?

Avez-vous des questions avant de commencer l'entretien ?



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

PARTIE 1 INTRODUCTION

POURRIEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER S'IL VOUS PLAÎT :

Quel est votre statut dans l'université ?

Si étudiant : quelle formation suivez-vous ? En quelle année êtes-vous ?
Depuis quand faites-vous vos études dans cette université ?

Si salarié : quel est votre poste (administratif, agent technique, enseignant-chercheur, etc.) ?
Depuis combien d'années êtes-vous en poste ici ?

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur le tabagisme.

Est-ce que vous fumez, ne serait-ce que de temps en temps ?

Si fumeur :

Fumez-vous tous les jours ?

Vous arrive-t-il de fumer sur le campus ?

Si oui où, à quelle fréquence, à quel moment, avec qui ?

Combien de cigarettes par jour en moyenne fumez-vous sur le campus ?

Actuellement avez-vous envie d'arrêter de fumer ?

Si non fumeur :

Avez-vous déjà fumé ?

Si oui, depuis combien de temps avez-vous arrêté de fumer ?

Est-ce que vous vapotez, ne serait-ce que de temps en temps ?

Si vapoteur :

Vapotez-vous tous les jours ? Vous arrive-t-il de vapoter sur le campus
(combien, quand, où) ? Avez-vous envie d'arrêter de vapoter ?

PARTIE 2 PERCEPTION GÉNÉRALE DU TABAGISME DANS L'UNIVERSITÉ

NOUS ALLONS MAINTENANT PARLER DU TABAGISME ET DES CAMPUS SANS TABAC.

À propos du tabagisme dans votre université :

Que pensez-vous de la consommation de tabac dans votre université ?

Est-ce que vous avez l'impression que beaucoup de personnes de votre université sont fumeurs (étudiants et/ou administratifs et/ou enseignants-chercheurs) ?

Où voyez-vous le plus souvent les fumeurs dans votre université ?

Est-ce que vous êtes exposé à la fumée secondaire du tabac sur votre campus ?
(la fumée secondaire du tabac est la fumée qui se dégage de la consommation de cigarettes, cigares, etc. : tabagisme passif)

Où, quand ? ; Est-ce que cela vous gêne ou non ?



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne.
Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Nous allons maintenant parler des campus sans tabac :

En avez-vous déjà entendu parler ? Que signifie "campus sans tabac" d'après vous ?

Selon vous, quels sont les objectifs de la mise en place d'un campus sans tabac dans les établissements d'enseignement supérieur ?

Je souhaiterais maintenant vous présenter le type de campus sans tabac qui pourrait être déployé dans votre université prochainement :

*Ici il faudra décrire le campus sans tabac que vous souhaitez mettre en place.
Voici une définition dont vous pouvez vous inspirer :*

*Sur notre campus, il serait interdit de fumer et de vapoter partout,
c'est-à-dire à l'intérieur mais aussi à l'extérieur.*

Pour aider les fumeurs à arrêter, des consultations avec un.e tabacologue et des ateliers de gestion du stress seraient proposés gratuitement sur le campus.

*Des actions de communication seraient déployées sur le campus sans tabac
(signalétique dédiée, affiches, participation au mois sans tabac, stands).*

Des ambassadeurs parcourraient régulièrement le campus pour aller à la rencontre des fumeurs, leur expliquer l'objectif de la démarche, les informer sur les aides à l'arrêt proposées, et leur demander de respecter l'interdiction de fumer sur le campus si ce n'est pas le cas.

Quel est votre avis / que pensez-vous de ce campus sans tabac tel qu'il est décrit ?

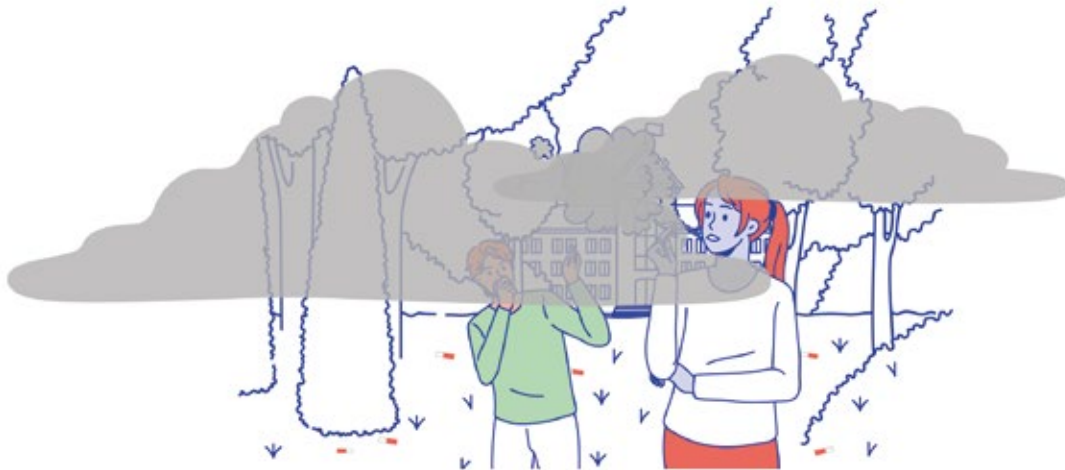
Quels sont les avantages / inconvénients / difficultés perçues à travailler / faire vos études dans un tel campus sans tabac ?

Quels problèmes pourraient se poser ? Quels bénéfices associés ?

Si vous êtes fumeur, est-ce que ça vous aiderait à arrêter, à diminuer ?

Si vous êtes non-fumeur / ex non-fumeur / ex-fumeur, ça vous aiderait à le rester ?

D'autres interventions ou dispositifs d'accompagnement d'un campus sans tabac vous sembleraient-ils pertinents ? Si oui, lesquels ?



FICHE 4 - « RÉFLÉCHIR... »

PARTIE À COMPLÉTER SI BESOIN :

1- Êtes-vous ?

- Une femme
- Un homme
- Je ne souhaite pas répondre à cette question

2 - Quel est votre âge ? ans

3 - Quel est votre statut au sein de la faculté ?

- Etudiant
- Personnel administratif
- Personnel technique
- Enseignant-chercheur

Autre (à préciser) :

Si réponse 1 à la question 3

Questions adressées uniquement aux étudiants.

4 - Quelle est votre formation ?

Mettre ci-dessous la liste des formations disponibles dans votre université

5 - Quelle est votre année de formation ?

Mettre ci-dessous le nombre d'années où vos étudiants restent dans votre université

..... année(s)

6 - Où résidez-vous ?

- Dans la résidence universitaire du campus (si pertinent)
- En dehors du campu

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR L'ARRÊT DU TABAC ?

- . Coordonnées du service d'aide à l'arrêt proposé dans votre université le cas échéant
- . 39 89 (appel non surtaxé), les tabacologues de tabac info service vous informent et vous aident dans votre démarche d'arrêt du tabac
- . Pour bénéficier d'un programme de coaching personnalisé, pour arrêter de fumer, vous pouvez vous inscrire sur www.tabac-info-service.fr et/ou télécharger l'application gratuite d'aide à l'arrêt du tabac (tabac info service)



05.

Les ressources à mobiliser en interne et en externe

L'équipe dirigeante et d'encadrement motrice

L'engagement de la direction de l'établissement est une condition essentielle pour maximiser les chances de succès d'une démarche de "Campus ou École de Santé Sans Tabac", et en assurer la pérennité.

S'il vient à manquer (approbation passive ou distante) la crédibilité du dispositif en sera affaiblie, entraînant un non-respect des règles et une remise en question de sa légitimité par les usager(e)s. Un(e) chargé(e) de projet "Campus ou École de Santé Sans Tabac", qu'il/elle appartienne à l'administration ou au personnel, ne peut à lui/elle seul(e) garantir la durabilité de cette initiative.

Il est donc crucial que la direction soit impliquée dès le départ, avant de mettre en place une démarche de "Campus ou École de Santé Sans Tabac" : par exemple, avec l'envoi d'un courrier aux salariés ([modèle de courrier d'engagement \(p.32\)](#)) ou l'organisation d'un évènement pour la signature de la charte ESST du RESPADD.

Pour avoir des informations supplémentaires sur l'implication de la direction, vous pouvez consulter [la fiche 2 « Réfléchir » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.23\)](#).

Plusieurs tâches incombent à la direction des campus et écoles de santé pour mener à bien ce projet :

- **Intégrer la démarche "Campus ou École de Santé Sans Tabac" au projet d'établissement**

ainsi qu'au règlement intérieur, en définissant clairement les objectifs et les obligations associées. Pour avoir des informations supplémentaires sur le contenu de la politique et l'interdiction de fumer, vous pouvez consulter [la partie « Interdiction de fumer et respect de la démarche Campus ou école de santé sans tabac » de cette BAO \(p.92\)](#) et [la fiche 8 « Préparer » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.25\)](#).

- **Nommer un(e) chargé(e) de projet**

compétent(e) et motivé(e) pour piloter cette initiative. Il/elle sera responsable de la mise en place d'un Comité de Pilotage (COFIL). Un recrutement à part entière ou une lettre de mission claire (pour un(e) employé(e) interne) devra lui être fournie, détaillant ses rôles et responsabilités ([modèle de fiche de poste d'un\(e\) chargé\(e\) de projet \(p.33\)](#)).

- **Inviter officiellement les services administratifs centraux à participer au COFIL**

en tant que membres actifs : ressources humaines, services techniques, service communication, pôle santé et représentants des étudiants / du personnel. Leur implication assure une coordination efficace et la légitimité du projet.

Pour avoir des informations supplémentaires sur la l'organisation de COFIL, vous pouvez consulter [la fiche 6 « Préparer » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.29\)](#).

- **Rechercher des financements**

à travers un appel à projets (AAP), avec par exemple l'AAP Fonds de Lutte Contre les Addictions de l'ARS Hauts-de-France, ou allouer un budget spécifique dédié au lancement et à la mise en œuvre de l'initiative ; tout en s'assurant de ressources suffisantes pour les soutenir efficacement pour en garantir la réussite.

INITIATIVE
**CAMPUS
S/ NS TABAC.**
MODE D'EMPLOI

QUE SIGNIFIE CONCRÈTEMENT UN ENGAGEMENT DE LA DIRECTION ?

Il est nécessaire que l'autorité en charge de la gouvernance / la direction du lieu d'enseignement supérieur s'engage concrètement pour soutenir le campus sans tabac.

AVANT LE LANCEMENT DU CAMPUS SANS TABAC

Il s'agira à ce stade de réaliser plusieurs tâches pour la direction :

- . Inscrire le campus sans tabac dans le **projet d'établissement** et dans le **règlement intérieur**.
- . Désigner un chef de projet motivé et compétent sur la gestion de projet qui mettra en place un Comité de pilotage (COPI) (lui rédiger une lettre de mission pour cette tâche).
- . Demander officiellement aux services centraux administratifs de participer au COPI en tant que membres (ressources humaines, scolarité, direction des études, communication, service technique, pôle évaluation, services de santé, représentants des salariés, des étudiants).
- . Prévoir un budget dédié au lancement du campus sans tabac.



LORSQUE LE LANCEMENT DU CAMPUS SANS TABAC EST ENGAGÉ

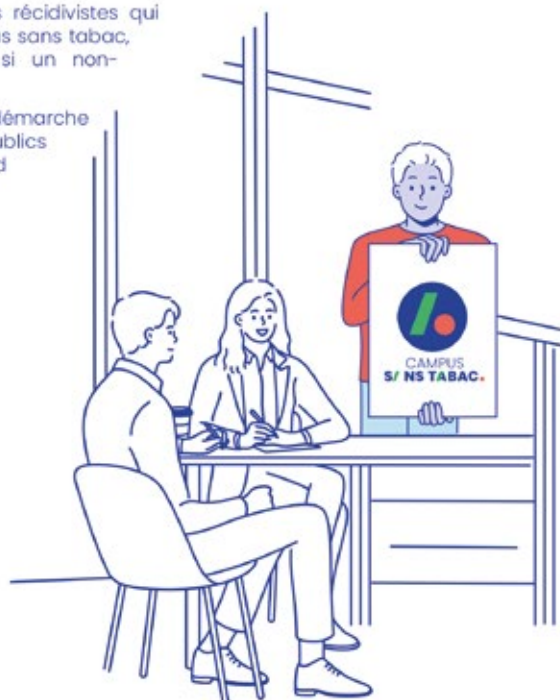
- . Inaugurer officiellement le campus sans tabac.
- . Communiquer officiellement en interne et en externe (signature d'un courrier, d'un e-mail par la direction par exemple).
 - . Donner du temps aux services et personnels sollicités pour piloter et suivre le projet.
 - . Donner du temps au service communication pour la création d'un logo dédié au campus sans tabac, développer la signalétique, mettre à jour les supports de communication (page sur le site Internet, livret d'accueil des étudiants et des personnels, etc.).
 - . Prévoir un budget annuel pour faire vivre le campus sans tabac.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

AU FIL DE L'EAU

- . Au moment des réunions de rentrée des étudiants et de l'accueil de personnes invitées : présenter le campus sans tabac et demander de le respecter.
- . Rappeler aux responsables des formations l'importance d'informer les étudiants, le jour de la rentrée, sur les règles, les objectifs, et le respect du campus sans tabac.
- . Assister de temps en temps au COPIL pour s'informer du développement du campus sans tabac.
- . Échanger avec les fumeurs récidivistes qui ne respectent pas le campus sans tabac, communiquer en interne si un non-respect est constaté.
- . Soutenir officiellement la démarche auprès des différents publics externes de l'université quand cela s'y prête (autres lieux d'enseignement supérieur, journalistes, etc.).



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Marvan, Diane Geindreau et Etienne Gnanonfin, EHESP

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

INITIATIVE
**CAMPUS
S/ NS TABAC.**
MODE D'EMPLOI

CONTENU DE LA POLITIQUE DE CAMPUS SANS TABAC

Il est recommandé de rédiger une politique pour son campus sans tabac et de l'afficher, entre autres, sur le site Internet du lieu d'enseignement supérieur. Les usagers qui le souhaitent pourront ainsi s'y référer et mieux comprendre les raisons et les conséquences de cette politique.

Cette fiche propose un exemple de politique à rédiger, à adapter selon les spécificités de votre lieu d'enseignement supérieur.



POLITIQUE DE CAMPUS SANS TABAC DE [XX]

Préambule, définition

Le lieu d'enseignement supérieur s'engage à proposer un environnement sain à l'ensemble de ses usagers. Pour cela, une politique de campus sans tabac a été adoptée.

Elle se caractérise par :

« Une interdiction de fumer et de vapoter sur l'ensemble du campus, c'est-à-dire dans les locaux, les bâtiments, la cantine, la cafétéria, les lieux d'hébergement, mais également **sur tous les lieux extérieurs appartenant à l'établissement [XX]** : parkings, espaces verts, patios, jardins, etc. ».



Cette politique est entrée en vigueur à compter du [Jour] [Mois] [Année].



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

La mise en place du campus sans tabac est motivée par les effets néfastes du tabagisme sur la santé (environ 75 000 personnes succombent aux maladies liées au tabac chaque année en France) et sur l'environnement (pollution de l'air, déforestation, contamination des sols et des eaux avec les mégots jetés).

Le lieu d'enseignement supérieur [XX] reconnaît le caractère hautement addictif du tabac et de la nicotine, ainsi que son impact préjudiciable sur les fumeurs et les non-fumeurs.

Au-delà de la santé, la mise en place d'un campus sans tabac s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable de l'université [XX].

Cette démarche est recommandée par l'OMS (article 8 de la Convention-Cadre pour la Lutte Antitabac), qui rappelle que le déploiement des lieux sans tabac est efficace pour prévenir et réduire le tabagisme.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la loi du 1^{er} février 2007 (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006), qui interdit de fumer dans tous les espaces clos accueillant du public et dans les lieux de travail en France.

Elle est également recommandée dans le 3^{ème} Programme national de lutte contre le tabagisme 2023-2027 qui invite à « la généralisation des lieux de santé sans tabac et des campus et écoles de santé sans tabac » en France (www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_contre_le_tabac.pdf, page 22).

DÉTAILS DE LA POLITIQUE :

CAMPUS 100% SANS TABAC

Le lieu d'enseignement supérieur [XX] interdit strictement l'usage du tabac et de tous les produits du tabac, y compris la cigarette électronique, sur l'ensemble de ses installations, et en permanence.

Cela comprend les bâtiments, les lieux d'hébergement, les terrains, les entrées, les trottoirs, les parkings, les véhicules de l'établissement, etc. (à compléter si besoin).

Il est possible de fumer et de vapoter dans les abris disposés à la périphérie du campus (si pertinent) :

Mettre ici votre carte
du campus avec la
localisation des abris
fumeurs si ils existent

Cette politique s'applique à l'ensemble des usagers du lieu d'enseignement supérieur [XX] : étudiants, personnel enseignant, administratif et technique, visiteurs, prestataires extérieurs, vacataires, travailleurs indépendants, etc.

Elle s'applique également à tous les événements, y compris les conférences organisées sur le campus [XX].

La politique de campus sans tabac concerne les produits suivants :

• **Produits fumés** : cigarettes, cigares, cigarillos, pipes, narguilé, bidis, blunts, tabac chauffé, etc.

• **Cigarettes électroniques** : jetables ou non, e-cichas, etc.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

SOUTIEN À L'ARRÊT DU TABAC

Le campus sans tabac s'accompagne d'aides à l'arrêt disponibles gratuitement sur site pour les fumeurs étudiants et salariés : consultations avec des tabacologues, substituts nicotiniques, etc.

Des ateliers de gestion du stress sont également proposés dans le cadre du campus sans tabac.

AMBASSADEURS ET ACTIONS DE COMMUNICATION

Des ambassadeurs sillonnent régulièrement le campus. Leur rôle est d'informer les usagers de l'université sur la politique en vigueur, sur les aides disponibles pour les fumeurs, et de faire respecter le campus sans tabac. Il est demandé aux usagers de leur réserver le meilleur accueil.

Des actions de communication (signalétique, affiches, événements) et des évaluations régulières du campus sans tabac (questionnaires, etc.) accompagnent le dispositif.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE :

L'objectif de la mise en place de la politique de campus sans tabac du lieu d'enseignement supérieur [XX] est de :

- . Encourager les étudiants et salariés fumeurs à arrêter et à réduire leur consommation de tabac
- . Protéger les étudiants de l'initiation au tabagisme
- . Augmenter les tentatives d'arrêt du tabac
- . Favoriser le recours aux aides à l'arrêt disponibles gratuitement sur le campus
- . Offrir un lieu de travail plus sain, plus propre, et respectueux de l'environnement (meilleure qualité de l'air, moins de mégots sur le sol)
- . Réduire l'exposition à la fumée secondaire (en particulier à l'entrée des bâtiments)
- . Diminuer les risques d'incendie
- . Réduire les coûts de nettoyage du campus
- . Faire progresser la politique de développement durable
- . Être un lieu d'enseignement supérieur exemplaire et promoteur de santé
- . Aider à changer l'image du tabac dans la société en réduisant la visibilité de ce produit



CAMPUS S/NS TABAC - MODE D'EMPLOI www.campusanstabac.fr - contact@campusanstabac.fr



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

RESPECT DU CAMPUS SANS TABAC :

Les contrevenants à la politique antitabac, qu'il s'agisse de membres du personnel ou d'étudiants, feront l'objet des mesures disciplinaires progressives suivantes : (A compléter selon les mesures retenues).

CONTACT ET DEMANDE D'INFORMATIONS SUR LE CAMPUS SANS TABAC

Toute question, interrogation et demande relative au campus sans tabac du lieu d'enseignement supérieur [XX] peut être adressée à : adresse email lié à votre campus sans tabac.

Signature de la direction

Date



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Marvan, Diane Geindreau et Etienne Gnanfonfin, EHESP

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

INSTALLER UN COMITÉ DE PILOTAGE « **CAMPUS SANS TABAC** »

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le comité de pilotage (COPI) « campus sans tabac » coordonne la préparation, l'adoption, l'implantation, la mise en vigueur, la pérennisation et l'amélioration du dispositif.

En ce sens, il a des fonctions organisationnelles et gestionnaires importantes, et il est également porteur d'une « vision » qui contribuera au succès du campus sans tabac.

La constitution du COPI doit arriver très tôt dans le projet (avant la mise en place concrète du campus sans tabac) pour faciliter le déploiement de l'initiative : il aide à atteindre les objectifs du campus sans tabac, à l'identification des freins à lever, et à accroître l'acceptabilité des usagers.

Cette fiche outil a pour vocation de vous aider dans la constitution du COPI, dans la description de ses missions, des thématiques à aborder et du calendrier des échanges de ce comité.

COMPOSITION

Le COPI doit avoir du poids, de la légitimité, de la crédibilité et représenter différents usagers. En conséquence, il doit inclure des représentants des différentes instances constitutives de l'établissement, des étudiants, des organisations syndicales, des fumeurs et des non-fumeurs (liste non exhaustive ci-dessous) :

- . Représentants de la direction et de l'administration
- . Représentants des ressources humaines
- . Représentants des services de communication
- . Représentants des services de santé universitaire
- . Représentants des enseignants-chercheurs
- . Représentants des syndicats et du personnel salarié
- . Représentants des étudiants
- . Représentants des services de la gestion du patrimoine et des risques
- . Représentants des services d'hygiène et de sécurité
- . Représentants de la scolarité
- . Représentants des différentes filières ou des UFR concernées par le campus sans tabac



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Le COPIL peut être ouvert, ponctuellement ou à plus long terme, à des invités extérieurs :

- . Associations locales de prévention
- . Tabacologues
- . Chargés de mission santé de la ville / de la mairie
- . Représentants des agences régionales de santé (ARS)
- . Etc.

Le COPIL sera présidé, dans l'idéal, par un représentant des ressources humaines ou de l'administration du lieu d'enseignement supérieur (DRH, secrétaire générale) et par un enseignant-chercheur motivé par le projet (intéressé par les thématiques de santé par exemple). Ces co-chefs de projet sont désignés par la direction de l'établissement.

LES MISSIONS DU COPIL

Elles sont multiples et leur exercice repose sur la pluridisciplinarité de l'équipe constituée. Voici quelques exemples de missions ci-dessous :

- . Prévoir un agenda de rencontres et un ordre du jour pour ces rencontres
- . Budgétiser, réaliser un bilan financier
- . Formuler des objectifs pour le campus sans tabac
- . Prévoir un calendrier de déploiement (étapes d'implantation, lancement, événements, évaluation)
- . Développer un plan d'action autour des différentes étapes de mise en place (inauguration, accompagnement des fumeurs, respect, communication, évaluation)
- . Recueillir les avis des différentes parties prenantes, identifier leurs freins et leviers
- . Assurer la progression et le respect du calendrier
- . Rédiger la politique du dispositif et la faire valider par la direction
- . Définir et organiser la stratégie de communication (peut faire l'objet d'un sous-groupe dédié)
- . Gérer l'implantation des zones ou abris fumeurs
- . Maintenir la dynamique, assurer la pérennisation

En résumé, le rôle du COPIL est de donner un avis sur des questions qui se posent en lien avec le campus sans tabac, de proposer de nouvelles actions, d'assurer le relais des informations, et de consulter des parties prenantes expertes sur certains sujets.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

EXEMPLES D'ORDRE DU JOUR

- . Inauguration du campus sans tabac : sous quelle forme, quand ?
- . Rédaction du document officiel « politique de campus sans tabac »
- . Réflexion sur la stratégie de communication
- . Budget
- . Mise en place des aides à l'arrêt sur site pour les fumeurs
- . Mise en conformité du site (retrait de cendriers, signalétique)
- . Localisation, installation et entretien des abris (passage de la société de nettoyage)
- . Traitement des mégots collectés sur le campus
- . Réflexion sur le respect du campus sans tabac (sanction, politique)
- . Lien entre le campus sans tabac et la politique de développement durable de l'établissement
- . Valorisation des étudiants ambassadeurs qui s'impliquent dans le campus sans tabac
- . Évaluation et valorisation des résultats
- . Animation du campus sans tabac sur l'année
- . Relations publiques, retombées médiatiques
- . Utilisation des aides à l'arrêt
- . Etc.

RYTHME RECOMMANDÉ



Le rythme de rencontre du COPIL dépendra de la taille de l'institution, du nombre d'acteurs impliqués et de l'état d'avancement du campus sans tabac.

En période d'initiation et de lancement, des réunions régulières sont nécessaires (toutes les 3 semaines environ), temps d'échange qui s'espacera progressivement (tous les 2 ou 3 mois lorsque le campus sans tabac est bien installé).

Le COPIL n'a pas vocation à être dissout car il est nécessaire pour pérenniser le dispositif, maintenir son attractivité et sa dynamique.



MODÈLE.

Le courrier d'engagement

NOTRE STRUCTURE S'ENGAGE DANS LA DÉMARCHE CAMPUS OU ÉCOLE DE SANTÉ SANS TABAC

Docteur(e), Madame, Monsieur,

Nous sommes fiers de vous annoncer que nous engageons notre établissement dans la démarche "Campus ou École de Santé Sans Tabac".

Cette démarche vient répondre à un enjeu majeur de santé publique, porté par ailleurs par une gouvernance nationale. L'amélioration de l'accès à la prévention et la prise en charge des conduites à risques et/ou addictives fait partie des objectifs de l'orientation numéro 2 du Projet Régional de Santé Hauts-de-France 2018-2028.

S'investir dans ce projet, c'est nous offrir l'opportunité de promouvoir une approche globale de la santé et agir auprès des étudiant.e.s et du personnel. C'est dans cette optique que nous avons choisi de nous lancer dans cette démarche.

Le chantier étant ambitieux, nous sollicitons votre pleine et entière participation pour atteindre cet objectif.

La stratégie mise en œuvre se veut bienveillante et collective. Elle se décompose en trois volets :

- Le repérage des étudiant.e.s ayant des conduites addictives, afin de les accompagner dans une réflexion sur leur consommation, de leur faire profiter d'un sevrage temporaire et de les soutenir vers un arrêt pérenne ;
- La sensibilisation aux addictions de tou.te.s les professionnel.le.s et des étudiant.e.s futur.e.s prescripteurs.trices
- L'orientation vers le/la professionnel.le compétent.e, qu'il/elle soit en ville ou au sein de l'établissement.

Travaillons ensemble à cette aventure collective !

La direction



MODÈLE.Fiche de poste d'un(e) chargé(e)
de projet CESST

Fiche de poste

**Chargé(e) de projet
"Campus ou École de Santé Sans Tabac" (CESST)
Établissement XXX****Contexte :**

L'établissement XXXXX s'engage activement dans une démarche de "Campus ou École de Santé Sans Tabac" (CESST). Ce projet vise à créer un environnement sans tabac, renforçant ainsi une politique de prévention et de prise en charge du tabagisme, à destination des étudiant.e.s, du personnel et des visiteur.se.s. En devenant un CESST, l'établissement XXXXX confirme son rôle central dans la promotion de la santé publique et la lutte contre les addictions, et contribue à la diminution de l'usage du tabac dans un lieu accueillant du public.

Ce projet est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre de l'appel à projets régional 20XX pour le Fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives. Il s'inscrit pour une durée de X ans et bénéficie d'un financement dédié pour son déploiement. Pour ce faire, l'établissement recrute un(e) chargé(e) de projet, afin de piloter et coordonner la mise en œuvre du CESST.

Missions principales :

Le/la chargé(e) de projet CESST aura pour mission d'assurer le déploiement opérationnel du projet en lien avec la stratégie globale de l'établissement durant toute la durée du projet.

Ses missions incluront :

→ **Coordination et pilotage du projet CESST :**

- Animer et coordonner la démarche CESST.
- Assurer la gestion du calendrier et des échéances du projet.
- Garantir une cohérence et une articulation entre les différentes actions du projet (sensibilisation, formation, dispositifs d'accompagnement).
- Définir et suivre les indicateurs de processus et de résultats du projet.

→ **Sensibilisation, communication et formation :**

- Concevoir des actions de sensibilisation pour les étudiants et le personnel sur les enjeux du tabagisme et de son arrêt.
- Développer des supports de communication (affiches, brochures, campagnes internes) et mettre en place des événements pour promouvoir la démarche CESST.
- Organiser et superviser des formations spécifiques pour le personnel sur le repérage et l'orientation des fumeurs.

- **Collaboration avec les parties prenantes internes et externes :**
 - Créer et piloter le comité de pilotage CESST.
 - Coordonner les actions avec les services internes de l'établissement (direction, soins, RH, SSE, ERS, BDE...).
 - Travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour développer le lien avec le territoire.
- **Suivi et évaluation :**
 - Assurer le suivi du budget et des ressources allouées au projet.
 - Produire des rapports réguliers sur l'avancement du projet.
- **Pérennisation des actions :**
 - Veiller à la pérennisation des actions et à leur intégration dans les pratiques quotidiennes de l'établissement.

Compétences requises :

- **Expertise en gestion de projet :** Capacité à coordonner un projet de santé publique sur plusieurs années, avec des compétences en organisation, planification et suivi budgétaire.
- **Connaissance des enjeux de santé publique :** Bonne compréhension des problématiques liées au tabagisme et à la prévention des addictions.
- **Aptitudes relationnelles :** Excellentes capacités de communication et de travail en équipe, en lien avec des partenaires variés.
- **Compétences en animation et formation :** Expérience dans la conception et l'animation d'ateliers ou de formations pour différents publics.
- **Analyse et évaluation :** Capacité à définir des indicateurs de performance et à mesurer l'impact des actions mises en œuvre.

Profil recherché :

- **Diplôme :** IDE avec expérience en gestion de projet ou Bac+5 en santé publique, ingénierie de la santé, management des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux, EHESP ou cursus sciences politiques.
- **Expérience :** Une expérience préalable dans la gestion de projets de santé publique, de promotion de la santé ou de prévention des addictions est un plus.
- **Savoir-être :** Sens de l'initiative, autonomie, rigueur et capacité à fédérer autour d'un projet transversal.

Conditions du poste :

Type de contrat : XXXXX
 Durée : X ans
 Lieu : XXXXX
 Établissement : XXXXX
 Rémunération : XXXXX

Pour candidater

Lettre de motivation et CV à adresser par mail/voie postale à XXXXX à l'adresse : XXXXX

Les professionnels du campus/école

Au-delà de l'équipe de direction, l'engagement de tous les professionnels est nécessaire pour pérenniser la démarche CESST au sein de l'établissement. Pour le favoriser, plusieurs étapes sont nécessaires :

1. L'information des professionnels

Le personnel peut également être concerté pour la construction et la mise en place du projet. Pour cela, vous pouvez utiliser les questionnaires ou entretiens d'état des lieux des [fiches 3 et 4 « Réfléchir » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.17 et p.45\)](#).

Avant la phase de lancement, il doit être informé de la mise en place de la démarche et de ce qu'elle implique, notamment dans leurs tâches et comportements quotidiens (orientation des étudiants fumeurs, respect des zones de tolérance fumeurs...). Pour cela, une bonne communication interne est nécessaire et peut passer par plusieurs outils : [courrier d'engagement \(p.32\)](#), notices d'information, communications par mail, réunions d'équipe...



2. La légitimation des professionnels

Ils doivent pouvoir se sentir légitimes, pour s'impliquer dans sa mise en place à leur échelle. En effet, ils ne savent pas forcément comment aborder la consommation tabagique avec les étudiants qui les sollicitent, ni comment les orienter vers les services/structures d'accompagnement à l'arrêt/réduction de tabac. Pour cela, la formation de l'ensemble des professionnels est essentielle. La légitimation des prescripteurs de TSN, comme les infirmiers, est fondamentale dans la prise en charge. Néanmoins, tous les professionnels entrant en contact avec les étudiants/professionnels peuvent bénéficier de formations ou sensibilisations, afin de répondre aux interrogations et orienter au mieux. Pour en savoir plus : consulter [la partie formation de cette BAO \(p.88\)](#).



Professionnels prescripteurs :

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a élargi l'autorisation de prescription de substituts nicotiniques à de nombreux professionnels de santé : médecins du travail, sages-femmes, infirmiers, chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes. Il est important de former les professionnels de l'établissement qui le peuvent à cette prescription, pour faciliter l'administration des traitements pour les usagers. Ces traitements sont remboursés à 65% par l'Assurance Maladie et 35% par les mutuelles depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le Service de Santé Étudiante (SSE)

Qu'est-ce que le Service de Santé Étudiante (SSE) ?

C'est un service gratuit destiné aux étudiants. Il propose des actions de prévention, de promotion de la santé, de diagnostic et de soins.

Encadré par le Code de l'Éducation (articles D.714-20 à D.714-27), son rôle a été renforcé par le Plan national de santé des étudiants en 2017. Le décret n°2023-178 du 13 mars 2023 a réformé les services universitaires et inter-universitaires de santé étudiante, marquant une étape importante dans l'évolution et un renforcement de leurs moyens de fonctionnement. Elle constitue un nouvel outil en faveur de la santé et du bien-être des étudiant.e.s.

Depuis la réforme, les missions des SSE ont été intensifiées et étendues à différentes prises en charge :

- Santé mentale
- Santé sexuelle (contraception, dépistage des IST...)
- Conduites addictives
- Nutrition
- Médecine du sport

Le SSE dans la démarche "Campus et École de Santé Sans Tabac"

Le SSE peut être acteur, facilitateur et moteur dans l'implantation d'une politique de lutte contre le tabagisme. Ses actions peuvent se structurer autour de plusieurs axes :

• Prévention et sensibilisation

- Campagnes d'information sur les effets du tabac, du vapotage, et du cannabis
- Stands et événements, outils ludiques (escape game, quiz...)
- Partenariats avec les associations étudiantes et le BDE

• Soutien au sevrage tabagique

- Consultations individuelles avec médecin ou infirmier
- Mise à disposition de substituts nicotiques (remboursés à 100 %)
- Orientation vers Tabac Info Service, un CSAPA ou des professionnels spécialisés

• Participation à la gouvernance du campus sans tabac

- Élaboration ou appui à la création du projet CESST
- Contribution au diagnostic initial et au suivi des actions
- Réponses à des Appels à Projet pour l'obtention de financements

• Formation et mobilisation des étudiants/ personnels relais

- Appui aux Étudiants Relais Santé (ERS) et aux ambassadeurs prévention

Pourquoi mobiliser le SSE ?

- Il est présent durablement sur le campus
- Il connaît les publics étudiants et leurs pratiques
- Il a un réseau de partenaires santé (CPAM, ARS, CSAPA...)
- Il peut faire le lien entre prévention, soin et accompagnement

Les étudiants

Pourquoi mobiliser les étudiants ?

Ils sont une des cibles principales du projet. Ils sont un levier essentiel dans la promotion des CESST. Leur implication doit donc avoir lieu avant et pendant toute la durée du projet, en participant à sa construction et à sa mise en œuvre.

Avant l'émergence du projet, il est important de se concerter avec eux pour sa construction et sa mise en place. Pour cela, vous pouvez utiliser des questionnaires ou entretiens d'état des lieux avec les **fiches 3 et 4 « Réfléchir » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP (p.17 et p.45)**, ou organiser des forums d'échange. Vous pouvez également inclure des représentants des étudiants dans les réunions préparatoires et dans les COPIL.



Comment les mobiliser ?

→ **En recrutant des ambassadeurs** : les ambassadeurs du CESST sont des étudiants volontaires souhaitant agir pour un établissement sans tabac. Ils peuvent être rémunérés pour les missions accomplies, directement par les fonds de l'établissement, ou par ceux de l'Appel à Projets.

Leurs missions :

- Sensibiliser et informer sur les réglementations et les bienfaits d'un environnement sans tabac
- Informer sur les dispositifs d'arrêt proposés au sein du campus/école
- Faire un retour au chargé de projet pour améliorer le dispositif

Retrouvez des informations supplémentaires sur les ambassadeurs **fiche 12 « Déployer » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP (p.38)**.

→ **En employant les ERS comme ambassadeurs** : l'Étudiant Relais-Santé est un médiateur entre les étudiants et les services de santé étudiante, les professionnels de santé et les structures associatives de prévention ou de soins. Son rôle est de faciliter leur quotidien en les informant et les accompagnant sur des questions liées à leur santé.

La région Hauts-de-France soutient les établissements d'enseignement supérieur partenaires avec des contrats d'ERS. Ces contrats leur permettent de travailler dans leur campus, pour des missions à temps partiel en lien avec le SSE (service universitaire de santé étudiante). Ils peuvent être un atout pour le projet. Ils sont formés pour mener des actions de prévention et de promotion de la santé sur le campus/école.

La mobilisation des étudiants passe également par de la communication et de l'organisation d'événements comme lors du Mois Sans Tabac (Consultez les sections "Communication" et "Mois Sans Tabac" de cette Boîte à Outils).

LES AMBASSADEURS DU CAMPUS SANS TABAC

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Recourir à des ambassadeurs « campus sans tabac » est une solution vivement recommandée pour promouvoir, mieux faire respecter et faire vivre la politique par une approche éducative menée par des pairs.

Les ambassadeurs sont des étudiants (ou des employés) volontaires et formés (rémunérés ou non) qui sillonnent régulièrement le campus, en binôme dans l'idéal. Ils ont pour mission d'aborder les personnes qui fument, rappeler les règles en vigueur (si elles fument dans des endroits non autorisés) et les aides proposées sur le site pour arrêter de fumer (*outil de communication C pour un exemple de flyer qu'ils peuvent distribuer*).

Les ambassadeurs ouvrent le dialogue sur le campus sans tabac, répondent aux questions sur les limites de l'interdiction, la localisation des éventuels abris fumeurs, rappellent le règlement, les raisons et les objectifs de la mesure et les modalités d'accès aux aides à l'arrêt. En d'autres termes, ils représentent la dimension humaine du campus sans tabac.

En résumé, le rôle des ambassadeurs est de :

- . Faire respecter le campus sans tabac
- . Informer sur l'arrêt et les services d'aide proposés sur le site
- . Informer sur les méfaits du tabac, les bénéfices de l'arrêt
- . Rappeler l'intérêt des lieux sans tabac, dont les campus sans tabac
- . Encourager les usagers non-ambassadeurs à aborder un fumeur qui ne respecte pas la politique (plus les usagers s'engagent dans le campus sans tabac, plus il sera respecté)
- . Renforcer la sensation que la politique est bien mise en application et est portée sur le plan institutionnel
- . Faire des retours au chargé de projet campus sans tabac pour améliorer le dispositif



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La présence d'ambassadeurs est très fréquente sur les campus sans tabac développés aux Etats-Unis. C'est une solution qui a également été retenue à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique depuis 2018, où des étudiants sont rémunérés pour assurer cette mission.

L'engagement des ambassadeurs est contractualisé. Il peut être valorisé sous forme d'ECTS (European Credits Transfer System) ou de compensation financière.

Le nombre d'ambassadeurs et l'amplitude horaire sont à adapter selon la taille et la disposition du campus. À titre d'exemple, pour le campus de l'EHESP (8,8 hectares, 1300 étudiants et 450 salariés), environ 6 étudiants sont recrutés tous les ans pour environ 20 heures (4800 €).



Les ambassadeurs et étudiants impliqués dans le campus sans tabac de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (décembre 2023)

Les étapes recommandées pour mettre en place la politique d'ambassadeurs sont les suivantes :

- Réaliser un scan environnemental (fiche 5) pour repérer les zones « sensibles » où le campus sans tabac n'est pas toujours respecté
- Recruter les ambassadeurs
- Former les ambassadeurs et leur fournir le matériel nécessaire : gilets, badges, documentation sur la politique du campus sans tabac, plan des éventuels abris fumeurs, flyers sur les aides à l'arrêt proposées, plan du site, fiche « compte-rendu », etc.
- Demander aux ambassadeurs de sillonner le campus (en particulier dans les zones « sensibles » et aux moments où le campus est très fréquenté)
- Faire des points réguliers avec eux (par exemple à partir des fiches « compte-rendu » à remplir : zones peu respectées, réactions des fumeurs abordés, etc.)
- Les impliquer dans des événements organisés pour faire vivre le campus sans tabac (journée mondiale sans tabac, mois sans tabac, etc.)



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

EXEMPLE DE FICHE « COMPTE-RENDU » QUE LES AMBASSADEURS PEUVENT REMPLIR LORSQU'ILS SILLONNENT LE CAMPUS



Noms ambassadeurs

Date et horaire

Localisations

Nombre de personnes abordées au total	
Nombre de personnes abordées pour informer sur le campus sans tabac, sur les aides à l'arrêt, etc.	
Nombre de personnes abordées pour non-respect du campus sans tabac (et lieux)	
Durée de l'échange	
Ce qui a fonctionné / ce qui n'a pas fonctionné	

Interaction : entourer pour chaque échange avec les usagers sur le campus sans tabac

Échange	Positif	Neutre	Complicé
Échange 1			
Échange 2			
Échange 3			
Etc.			



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

LE RECRUTEMENT DES AMBASSADEURS

Dans la fiche de poste à rédiger pour les recruter, il est pertinent de préciser, au-delà des heures à réaliser et de la rémunération (ou crédits ECTS) :

Les missions à accomplir :

- . Sillonner le campus en binôme, aller à la rencontre des usagers pour échanger sur le campus sans tabac, en particulier vers ceux qui ne respectent pas l'interdiction de fumer
- . Aborder les fumeurs, les informer sur les aides à l'arrêt proposées sur le site, répondre à leurs questions sur le campus sans tabac
- . Distribuer de la documentation
- . Rédiger des fiches de compte-rendu de l'activité
- . Participer ponctuellement au comité de pilotage et à des événements organisés sur le campus sans tabac (si intéressé)

Les qualités et compétences recherchées

- . Sensibilité à la prévention, aux lieux promoteurs de santé, à la protection de l'environnement
- . Capacité à communiquer facilement et positivement
- . Appréciation du travail en équipe
- . Capacité à aller au contact et à aborder des inconnus
- . Sens de l'organisation

Les compétences et savoirs valorisables sur le CV d'un ambassadeur

- . Techniques de communication
- . Travail en équipe
- . Leadership : rôle influent et innovant sur le campus
- . Autonomie et capacité d'initiative
- . Gestion de conflit
- . Reporting
- . Connaissances sur les lieux sans tabac et la prévention du tabac



LA FORMATION DES AMBASSADEURS

Les ambassadeurs doivent être prêts à répondre à tous types de questions, positivement et dans le calme. Pour ce faire, il est important de leur fournir une formation de base (2-3 heures peuvent suffire) sur :

- . La politique du campus sans tabac en vigueur (objectifs, emplacement des abris s'ils existent, politique par rapport au vapotage, heures et contact pour les aides proposées, sanctions en cas de non-respect, etc.)
- . Les méfaits du tabac et l'intérêt de se faire aider pour les fumeurs (connaissances importantes à diffuser auprès d'étudiants ambassadeurs non experts en santé)
- . Les réponses à donner aux usagers aux questions les plus courantes
- . Le remplissage de la fiche « compte-rendu »
- . Des mises en situation et mises en pratique de scripts

Exemple de scripts « comment aborder un fumeur »

Proposer des scripts aux ambassadeurs permet d'uniformiser leur discours et donc de gagner en cohérence et en légitimité. Cela permet en outre d'apprendre à gérer des situations inconfortables, même si elles sont rares (la plupart des usagers éteignent leur cigarette s'ils sont abordés sans jugement et si on leur rappelle simplement qu'il n'est pas autorisé de fumer sur le campus).

Il est recommandé de pratiquer les scripts et de s'entraîner avec les mises en situation afin de gagner en aisance et naturel.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FIGUE 12 - « DÉPLOYER »

Les fondamentaux pour aborder un usager qui fume à un endroit non autorisé sur le campus :

- . Être amical et respectueux
- . Partir du principe que la personne abordée n'est pas au courant du campus sans tabac
- . Avoir en tête que l'objectif de l'échange est d'informer et non de susciter de conflit autour du campus sans tabac ou de convaincre à tout prix de son intérêt
- . Laisser la parole à la personne abordée si elle a besoin de s'exprimer
- . Se souvenir que la consommation de tabac est addictive et peut déclencher du stress

1) Se présenter

« Bonjour je m'appelle et je suis étudiant.e ici à »

2) Poser des questions et expliquer

« Je suis ambassadeur.drice campus sans tabac, est-ce que vous savez de quoi il s'agit ? »

Expliquer pourquoi vous abordez cette personne.

« Cela signifie que l'usage de la cigarette / du vapotage n'est pas autorisé sur le campus. En revanche vous pouvez utiliser l'un des abris proposés. »

Indiquer l'abri le plus proche, proposer une carte.

« Savez-vous que des aides à l'arrêt gratuites vous sont proposées sur le site de l'université ? »

Expliquer, donner la documentation sur l'aide si la personne est intéressée.

3) Clore la conversation

« Avez-vous d'autres questions ? Si vous en avez, n'hésitez pas à nous interpellier, vous nous verrez régulièrement sillonner le campus. »

« Nous vous remercions pour votre temps, très bonne journée. »

Recommandations pour échanger avec un fumeur qui refuserait de respecter le campus sans tabac malgré cet échange :

« Pourquoi ne pourrais-je pas fumer ? Je ne dérange personne et je suis loin des entrées, je n'en ai pas pour longtemps. »

Réponses possibles des ambassadeurs :



« L'objectif du campus sans tabac est de créer un campus plus agréable pour tous les usagers. J'entends que vous pensez ne dérange personne, mais la gêne occasionnée par les fumées secondaires et les mégots est bien réelle et c'est pour cela que nous demandons aux fumeurs de bien vouloir utiliser les abris fumeurs. Nous ne sommes pas là pour vous importuner mais simplement pour vous demander de ne pas fumer sur le campus. »

« Le campus sans tabac est une politique institutionnelle. Si vous souhaitez faire une réclamation à ce sujet, nous vous invitons à contacter directement les responsables « campus sans tabac » Xxxxx et Xxxxx par mail.

Si la personne montre des signes d'agressivité ou agacement, clore la conversation poliment et s'éloigner. Il s'agit toujours d'éviter le conflit.

Si une personne avec laquelle vous avez déjà eu une interaction négative fume à nouveau sur le campus, ne cherchez pas la confrontation et ne l'interpellez pas de nouveau. Laissez passer un peu de temps, et signalez le problème auprès de la personne référente du campus sans tabac.



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Morvan, Diane Geindreau, Lou Philippe, et Marguerite Dantenwille, EHESP

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

UNIVERSITÉ CAMPUS SANS TABAC - MODE D'EMPLOI www.campus-sans-tabac.fr - contact@campus-sans-tabac.fr

06.

La mise en place d'une démarche CESST

Repérage systématique des étudiants

Repérer la consommation tabagique des étudiants est indispensable pour la mise en place de la démarche "Campus et École de Santé Sans Tabac". Ce repérage permet à la fois **d'orienter les étudiants fumeurs le souhaitant vers des consultations tabacologiques**, mais aussi **d'évaluer la prévalence tabagique** afin d'adapter l'offre de soin et d'évaluer l'efficacité des actions menées dans la démarche CESST. Il permet également d'évoquer et d'échanger sur la consommation de tabac des étudiants afin d'amorcer un questionnement.

Vous trouverez ci-dessous des exemples de questionnaires anonymes repérant la consommation des étudiants et donnant une idée de la prévalence tabagique dans la structure.

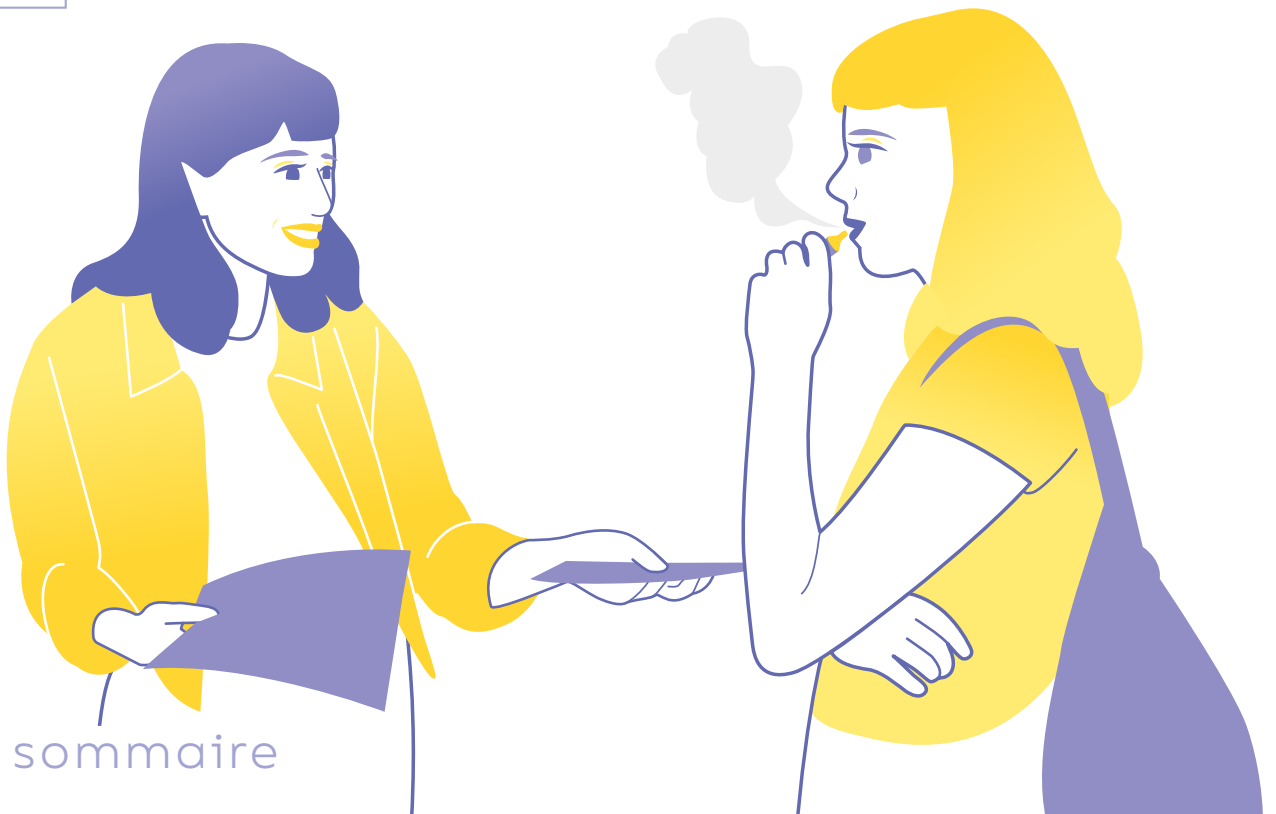
- "Campus sans tabac" de l'EHESP ([fiche 3 « Réfléchir » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.45\)](#))
- Personnalisé pour votre établissement : vous pouvez le créer avec des questions adaptées à votre fonctionnement et à vos étudiants/professionnels. Il pourra être distribué en version papier ou proposé sous forme numérique. Certains logiciels gratuits permettent même de générer automatiquement des synthèses ([voir l'évaluation de la satisfaction - p.165](#)).

Des outils de repérage sont également disponibles pour accompagner les professionnels à l'évaluation de la dépendance des usagers pour l'orientation vers le soin ou l'accompagnement en interne :

- Outil RPIB (HAS/RESPADD)
- Fagerström
- CO Testeur



Retrouvez tous ces outils en téléchargement sur notre site internet dans la documenthèque à destination des professionnels
programme-sante-tabac-hdf.fr



ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS : EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE

FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX AVANT LA MISE EN PLACE DU CAMPUS SANS TABAC

Les fiches 3, 4 et 5 mettent à votre disposition des outils (à adapter si besoin) afin de réaliser un diagnostic avant la mise en place d'un campus sans tabac :

1 / UN QUESTIONNAIRE (CETTE FICHE 3) POUR ÉVALUER LES COMPORTEMENTS TABAGIQUES ET L'ACCEPTABILITÉ DU CAMPUS SANS TABAC PAR LES USAGERS (ÉTUDIANTS ET PERSONNEL)

2 / Un guide d'entretien
pour cerner les motivations,
bénéfices perçus et freins des usagers
au déploiement d'un campus sans tabac
(Fiche 4).

3 / Un scan environnemental
pour repérer les endroits où
l'on fume le plus (Fiche 5).

Il est recommandé, dans l'idéal,
d'utiliser les 3 outils proposés.

Les résultats de ces études seront utiles pour réfléchir et adapter votre politique de campus sans tabac aux réactions et comportements tabagiques des usagers. Par exemple si vous constatez qu'il y a peu de fumeurs et qu'ils sont favorables à un campus sans tabac, il sera alors possible d'interdire de fumer et de vapoter sur l'ensemble du campus de l'université.

Si les enquêtes révèlent un pourcentage élevé de fumeurs et des réticences au campus sans tabac, alors il sera préférable de procéder par étapes : proposer d'abord une interdiction de fumer sur campus avec la possibilité de vapoter à l'extérieur, ensuite interdire totalement le tabagisme et vapotage.



LANCER UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS AVEC UN QUESTIONNAIRE

Le questionnaire proposé dans cette fiche a été construit en s'appuyant sur l'expérience de l'EHESP, de la littérature grise et scientifique.

Il a pour objectif de rassembler des informations sur :

- . Le pourcentage de fumeurs et de vapoteurs parmi les usagers de votre campus.
- . Les produits du tabac consommés sur votre campus, et où ils sont consommés.
- . Les connaissances, perceptions, opinions sur le tabac en général et sur les campus sans tabac en particulier.
- . L'acceptabilité et le soutien à la mise en place d'un campus universitaire sans tabac dans votre université/école.

Ce questionnaire pourra être diffusé sur l'intranet de l'université et sur les listes de diffusion des usagers du campus (étudiants, enseignants-chercheurs, personnel administratif et technique).

Dans l'idéal, l'échantillon interrogé devra être représentatif (méthode probabiliste/par quotas) mais si toutefois ce n'est pas possible, interroger un échantillon de convenance pourra aussi aider à cerner les tendances générales.

Pour augmenter le nombre de réponses, des relances sont recommandées en passant dans les amphithéâtres, les salles de cours, les bureaux des salariés pour demander directement aux usagers de répondre au questionnaire.



EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE À DIFFUSER

Bonjour,

Nous avons besoin de votre avis sur le tabac en tant qu'étudiants, personnels administratifs et techniques, enseignants-chercheurs de notre université.

Vos réponses seront très utiles pour déterminer la place du tabac au sein de notre campus, et connaître votre avis sur les campus sans tabac.

Nous vous remercions donc par avance de bien vouloir consacrer environ XX minutes pour répondre à ce questionnaire.

Nous vous garantissons la confidentialité et l'anonymat de vos réponses, conformément aux règles de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Merci de répondre à ce questionnaire avec la plus grande attention et le plus sincèrement possible, il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des données vous concernant, veuillez-vous adresser à :

Nom/Prénom _____

Adresse mail _____

(Nom de la personne chargée de l'enquête et son adresse mail).



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

PARTIE 1 QUI ÊTES-VOUS ?

DANS UN PREMIER TEMPS, MERCİ DE BIEN VOULOIR RÉPONDRE À CES QUELQUES QUESTIONS GÉNÉRALES SUR VOUS ET LE TABAC

1 - Êtes-vous ?

- Une femme
- Un homme
- Je ne souhaite pas répondre à cette question

2 - Quel est votre âge ? ans

3 - Quel est votre statut au sein de la faculté ?

- Etudiant
- Personnel administratif
- Personnel technique
- Enseignant-chercheur

Si réponse 1 à la question 3

Questions adressées uniquement aux étudiants.

4 - Quelle est votre formation ?

Mettez ci-dessous la liste des formations disponibles dans votre université

5 - Quelle est votre année de formation ?

Mettez ci-dessous le nombre d'années où vos étudiants restent dans votre université

..... année(s)

6 - Où résidez-vous ?

- Dans la résidence universitaire du campus (si pertinent)
- En dehors du campus



NOUS SOUHAITERIONS MAINTENANT AVOIR QUELQUES INFORMATIONS SUR VOTRE CONSOMMATION DE TABAC

7 - Est-ce que vous fumez ?

- Oui, je fume tous les jours
- Oui, je fume de temps en temps (mais pas tous les jours)
- Non

Si réponse 1 à question 7

8 - Combien de cigarettes fumez-vous en moyenne par jour ?

..... / jour

Si réponse 2 à question 7

9 - Combien de cigarettes fumez-vous en moyenne par mois ?

..... / mois



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

**10 - Fumez-vous...**

1. Du tabac à rouler
2. Des cigarettes « classiques » manufacturées (dans des paquets)
3. Des cigarillos
4. Des cigares
5. Du narguilé (chicha)
6. Autre (veuillez préciser)

11 - Est-ce que vous vapotez, ne serait-ce que de temps en temps ?

1. Oui
2. Non

Si réponse 1 à question 11

12 - À quelle fréquence utilisez-vous la cigarette électronique ?

1. Tous les jours
2. Au moins une fois par semaine
3. Au moins une fois par mois
4. Plus rarement

Si réponse 1 à question 11

13 - Quel type de cigarettes électroniques utilisez-vous ?

1. Avec nicotine
2. Sans nicotine
3. Les deux

14 - Avez-vous déjà essayé d'arrêter de fumer ?

1. Oui, 1 fois
2. Oui, 2 fois
3. Oui, 3 fois
4. Oui, 3 fois et plus
5. Non, jamais

Si réponses 1, 2, 3 ou 4 à la question 11

15 - À quand remonte la dernière fois où vous avez essayé d'arrêter de fumer ?

1. Il y a moins de 30 jours
2. Il y a environ 6 mois
3. Il y a environ 12 mois
4. Il y a plus de 1 an

Si réponses 1, 2, 3 ou 4 à la question 11

16 - Avez-vous utilisé de l'aide pour arrêter de fumer ?

1. Oui
2. Non

17 - Quelle est votre motivation actuelle pour arrêter de fumer ?

1. Je n'ai pas du tout envie d'arrêter de fumer
2. J'envisage d'arrêter de fumer dans les 12 prochains mois
3. J'envisage d'arrêter de fumer dans les 6 prochains mois
4. J'envisage d'arrêter de fumer dans les 30 prochains jours



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FICHE 3 - « RÉFLÉCHIR... »

Si réponse 3 à la question 7

Questions pour les non-fumeurs.

18 - Avez-vous déjà fumé ?

- Oui
- Non

Si réponse 1 à la question 15

19 - Quand avez-vous arrêté de fumer ?

- Il y a moins de 30 jours
- Lors des 6 derniers mois
- Il y a plus de 6 mois
- Il y a plus d'1 an

PARTIE 2

VOTRE PERCEPTION DU TABAC

NOUS ALLONS MAINTENANT VOUS POSER QUELQUES QUESTIONS SUR LE TABAC

[Remarques : sur les questions 20 et 21 sur la connaissance des risques liés au tabac, vous pouvez les adapter selon vos besoins / selon les études suivies par vos étudiants]

20 - Savez-vous combien de personnes décèdent prématurément tous les ans du tabac en France ?

- 60 000 personnes
- 75 000 personnes
- 30 000 personnes
- Je ne sais pas

21 - Pensez-vous que l'exposition quotidienne à la fumée secondaire (expirée par les fumeurs) est dangereuse pour la santé ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Voici les réponses aux questions 20 et 21 :

Question 20 : Réponse 2 - 75 000 personnes décèdent prématurément tous les ans du tabac en France

Question 21 : Réponse 1 - Oui

Voici maintenant quelques questions sur le tabagisme dans votre université.

22 - Est-ce que vous avez l'impression que beaucoup de gens dans votre université, fument ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

23 - Est-ce que vous voyez des personnes fumer à l'intérieur des bâtiments de votre université ?

- Tous les jours
- Toutes les semaines
- Plus rarement
- Jamais



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.



24 - Est-ce que vous voyez des personnes fumer à l'extérieur des bâtiments de votre université ?

1. Tous les jours
2. Toutes les semaines
3. Plus rarement
4. Jamais

25 - Quels sont les endroits de votre université où les personnes fument ? (Plusieurs réponses possibles)

À adapter selon votre université (exemple de lieux : Aux entrées/sorties des bâtiments / près de la bibliothèque universitaire / près des salles de cours / près des bâtiments administratifs / sur les parkings / près de la cafétéria du campus / près du restaurant universitaire / près des résidences étudiantes / dans les espaces de loisirs/infrastructures sportives extérieurs / autres endroits - veuillez préciser).

26 - Est-ce que vous êtes exposé(e) à la fumée secondaire du tabac sur votre campus ?

1. Oui tous les jours
2. Oui toutes les semaines
3. Plus rarement
4. Non jamais

Si réponses 1, 2 ou 3 à la question 26

27 - Est-ce que cela vous gêne ?

1. Oui
2. Non

28 - Est-ce que vous voyez des mégots de cigarettes par terre dans votre campus ?

1. Oui tous les jours
2. Oui toutes les semaines
3. Plus rarement
4. Non jamais

Si réponses 1, 2 ou 3 à la question 28

29 - Est-ce que cela vous gêne ?

1. Oui
2. Non

Si un service de santé / des aides à l'arrêt du tabac sont déjà proposés aux usagers de votre université, vous pouvez poser les questions suivantes :

30 - Savez-vous qu'il existe un service d'aide à l'arrêt du tabac dans votre université ?

1. Oui
2. Non

31 - Est-ce que vous avez déjà utilisé ce service ?

1. Oui
2. Non

32 - Est-ce que vous seriez intéressés par certaines des aides à l'arrêt disponibles à l'université ? (Plusieurs réponses possibles)

Mettre ci-dessous la liste qui correspond aux services offerts par votre université.

1. Consultation en tabacologie avec l'infirmière du campus
2. Prescriptions gratuites de substituts nicotiques



PARTIE 3

VOTRE OPINION SUR LES CAMPUS SANS TABAC

Nous allons maintenant vous poser quelques questions sur les campus sans tabac.

33 - Avez-vous déjà entendu parler des campus sans tabac ?

1. Oui
2. Non

Voici ce que veut dire un campus sans tabac :

C'est un campus où il est interdit de fumer partout, à l'intérieur des bâtiments et aussi à l'extérieur, sur l'ensemble de l'enceinte de l'université. Des aides à l'arrêt sont proposées sur le campus aux fumeurs qui veulent arrêter de fumer.



34 - Seriez-vous favorable ou non à ce que votre université devienne un campus sans tabac comme celui qui est décrit ?

1. Je suis très favorable
2. Je suis assez favorable
3. Je suis peu favorable
4. Je ne suis pas du tout favorable
5. Je ne sais pas

Si réponses 1, 2 à la question 34

35 - Pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

1. Cela inciterait les fumeurs à moins fumer
2. Cela inciterait les fumeurs à arrêter de fumer
3. Cela éviterait d'être exposé à de la fumée secondaire sur le campus
4. Ce serait cohérent avec l'image d'une université qui forme à la santé (si pertinent)
5. Autre (à préciser) _____

Si réponses 3, 4 à la question 34

36 - Pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

1. Ce n'est pas justifié
2. C'est inutile
3. Ça stigmatiserait les fumeurs
4. Autre (à préciser) _____



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.



37 - D'après vous, quels sont les objectifs d'un campus sans tabac ?

(Plusieurs réponses possibles)

1. Proposer un espace de formation et de travail moins pollué par la fumée du tabac
2. Préserver le campus de la pollution par les mégots
3. Promouvoir une bonne santé et un bien-être individuel pour les usagers du campus
4. Encourager les fumeurs à arrêter de fumer et à diminuer la consommation de tabac
5. Encourager les ex-fumeurs / les non-fumeurs à le rester
6. Faire prendre conscience de l'enjeu, en termes de santé, du tabac et du tabagisme (risques, importance de l'arrêt, etc.)
7. Inciter les étudiant à promouvoir des lieux sans tabac / à parler des lieux sans tabac dans leurs futurs environnements professionnels (si pertinent)
8. Diminuer le risque d'incendie sur le campus

Si réponse 1 ou 2 à la question 7

Pour les fumeurs seulement :

38 - Êtes-vous d'accord ou non pour dire que la mise en place d'un campus sans tabac dans votre université vous aiderait à arrêter de fumer ?

1. Tout à fait d'accord
2. D'accord
3. Pas d'accord
4. Pas du tout d'accord
5. Je ne sais pas

39 - Êtes-vous d'accord ou non pour dire que la mise en place d'un campus sans tabac dans votre université vous aiderait à diminuer votre consommation de tabac ?

1. Tout à fait d'accord
2. D'accord
3. Pas d'accord
4. Pas du tout d'accord
5. Je ne sais pas

Si réponse 3 à la question 7

Pour les ex/non-fumeurs seulement :

40 - Êtes-vous d'accord ou non pour dire que la mise en place d'un campus sans tabac dans votre université vous aiderait à rester non-fumeur ?

1. Tout à fait d'accord
2. D'accord
3. Pas d'accord
4. Pas du tout d'accord
5. Je ne sais pas

Pour tout le monde :

41 - Êtes-vous d'accord ou non pour dire que la mise en place d'un campus sans tabac dans votre université réduirait l'exposition à la fumée secondaire ?

1. Tout à fait d'accord
2. D'accord
3. Pas d'accord
4. Pas du tout d'accord
5. Je ne sais pas



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FICHE 3 - « RÉFLÉCHIR... »

42 - Si toutefois un campus sans tabac était mis en place dans votre université, quelles sont les actions d'accompagnement qui devraient être déployées (Plusieurs réponses possibles) ? (adapter la liste à ce qui est faisable dans votre université)

- Participer au Moi(s) sans tabac en novembre
- Organiser des réunions d'information sur l'arrêt du tabac
- Mettre un stand d'information sur le tabac dans le hall de temps en temps
- Lancer une campagne de communication (panneaux, affiches)
- Proposer des consultations gratuites sur le campus pour aider les fumeurs à arrêter de fumer
- Proposer des ateliers de sophrologie gratuits pour aider les fumeurs à gérer leur stress
- Autres propositions _____

43 - Quelle est votre opinion de votre université sur l'interdiction du vapotage sur le campus intérieur et extérieur (en plus de l'interdiction de fumer des cigarettes) ?

- Je suis très favorable
- Je suis assez favorable
- Je suis peu favorable
- Je ne suis pas du tout favorable
- Je ne sais pas

44 - Avez-vous des choses à ajouter en lien avec cette enquête ?

MERCI D'AVOIR RÉPONDU À CES QUESTIONS !

Vous souhaitez en savoir plus sur l'arrêt du tabac ?

Pour obtenir plus d'informations ou parler de votre situation par rapport au tabac, la vôtre ou celle d'un proche, appelez ou consultez :

• Coordonnées du service d'aide à l'arrêt proposé dans votre université le cas échéant

• 39 89 (appel non surtaxé), les tabacologues de tabac info service vous informent et vous aident dans votre démarche d'arrêt du tabac

• Pour bénéficier d'un programme de coaching personnalisé, pour arrêter de fumer, vous pouvez vous inscrire sur www.tabac-info-service.fr et/ou télécharger l'application gratuite d'aide à l'arrêt du tabac (tabac info service)



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Morvan, Diane Geindreau et Etienne Gnonlonfin, EHESP

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Outil associé à la recommandation de bonne pratique « Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence »

Test de Fagerström en six questions

1. Le matin, combien de temps après être réveillé(e), fumez-vous votre première cigarette ?

a. Dans les 5 minutes	3
b. 6 - 30 minutes	2
c. 31 - 60 minutes	1
d. Plus de 60 minutes	0
2. Trouvez-vous qu'il est difficile de vous abstenir de fumer dans les endroits où c'est interdit ? (ex. : cinémas, bibliothèques)

a. Oui	1
b. Non	0
3. À quelle cigarette renonceriez-vous le plus difficilement ?

a. À la première de la journée	1
b. À une autre	0
4. Combien de cigarettes fumez-vous par jour, en moyenne ?

a. 10 ou moins	0
b. 11 à 20	1
c. 21 à 30	2
d. 31 ou plus	3
5. Fumez-vous à intervalles plus rapprochés durant les premières heures de la matinée que durant le reste de la journée ?

a. Oui	1
b. Non	0
6. Fumez-vous lorsque vous êtes malade au point de devoir rester au lit presque toute la journée ?

a. Oui	1
b. Non	0

Interprétation selon les auteurs :

- entre 0 et 2 : pas de dépendance ;
- entre 3 et 4 : dépendance faible ;
- entre 5 et 6 : dépendance moyenne ;
- entre 7 et 10 : dépendance forte ou très forte.

Références : Heatherton *et coll.*, 1991, Fagerström 2012.

Test de Fagerström simplifié en deux questions

1. Combien de cigarettes fumez-vous par jour ?

10 ou moins	0
11 à 20	1
21 à 30	2
31 ou plus	3
2. Dans quel délai après le réveil fumez-vous votre première cigarette ?

Moins de 5 minutes	3
6 à 30 minutes	2
31 à 60 minutes	1
Après plus d'1 heure	0

Interprétation selon les auteurs :




- 0-1 : pas de dépendance ;
- 2-3 : dépendance modérée ;
- 4-5-6 : dépendance forte.

TESTEZ VOTRE DÉPENDANCE À LA CIGARETTE

Cigarette Dependence Scale

IMPORTANT	Veuillez répondre à toutes les questions		Points
Indiquez par un chiffre entre 0 et 100 quel est votre degré de dépendance des cigarettes : 0 = je ne suis absolument pas dépendant(e) des cigarettes 100 = je suis extrêmement dépendant(e) des cigarettes	0-20	1	...
	21-40	2	
	41-60	3	
	61-80	4	
	81-100	5	
Combien de cigarettes fumez-vous par jour en moyenne ?	0-5 cig/jour	1	...
	6-10	2	
	11-20	3	
	21-29	4	
	30 et +	5	
D'habitude, combien de temps (en minutes) après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?	0-5 min	5	...
	6-15	4	
	16-30	3	
	31-60	2	
	61 et +	1	
Pour vous, arrêter définitivement de fumer serait :	Impossible	5	...
	Très difficile	4	
	Plutôt difficile	3	
	Plutôt facile	2	
	Très facile	1	
Veuillez indiquer si vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :			SOUS-TOTAL 1 (ST1) ...
Après quelques heures passées sans fumer, je ressens le besoin irrésistible de fumer.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Je suis stressé(e) à l'idée de manquer de cigarettes.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Avant de sortir, je m'assure toujours que j'ai des cigarettes sur moi.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
			SOUS-TOTAL 2 (ST2)

Veillez indiquer si vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

			Points
Je suis prisonnier(ère) des cigarettes.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Je fume trop.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Il m'arrive de tout laisser tomber pour aller chercher des cigarettes.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Je fume tout le temps.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Je fume malgré les risques que cela entraîne pour ma santé.	Pas du tout d'accord	1	...
	Plutôt pas d'accord	2	
	Plus ou moins d'accord	3	
	Plutôt d'accord	4	
	Tout à fait d'accord	5	
Sous-total 3 (ST3)			...
Total des points des 12 rubriques			
ST1 + ST2 + ST3 =			...
Interprétation des résultats			
Jusqu'à 24 points	Dépendance modérée		
Entre 25 et 44 points	Dépendance intermédiaire		
45 points et plus	Dépendance forte		
Pour en savoir plus ou trouver une aide :			
→ Site internet tabac-info-service.fr			
→  Application mobile Tabac info service			
À télécharger gratuitement sur :			
			
→ Numéro de téléphone gratuit : 3989			
Tabac info service : un coaching adapté à vos besoins <i>L'ecoaching gratuit Tabac Info service offre un accompagnement 100 % personnalisé adapté à vos motivations, vos inquiétudes et vos habitudes de vie.</i>			
Le CDS a été développé à l'Institut de santé globale de la faculté de médecine de l'université de Genève. © 2016 Stop-tabac.ch			
Retrouvez ce questionnaire en ligne sur www.respadd.org			



Outil d'aide au repérage précoce et à l'intervention brève

ALCOOL, CANNABIS, TABAC CHEZ L'ADULTE

Alcool, tabac et cannabis sont les 3 substances psychoactives les plus consommées en France. Le repérage précoce accompagné d'une intervention brève constitue une réponse individuelle à des consommations à risque de dommages physiques, psychiques ou sociaux.

REPÉRAGE PRÉCOCE



Substance	Questions	Consommation à risque	Action en cas de consommation à risque	Action en cas d'absence de consommation à risque
 quantité et fréquence	Combien de verres standard par jour ?	> 2 verres/jour OU	Évaluation du risque	 Renforcement des conduites favorables à la santé Voir cas particuliers
	Combien de verres standard par semaine ?	> 10 verres/semaine OU		
	Combien de jours d'abstinence par semaine ?	< 2 jours/semaine		
 Fumez-vous du cannabis ?	Oui			
 Fumez-vous du tabac ?	Oui	Oui		

À quelle fréquence repérer ?

- Au moins une fois par an si possible, et/ou à un moment opportun (tout changement bio-psychosocial).
- En cas de **risque situationnel**: grossesse, précarité, conduite de véhicules, poste de sécurité, conditions de stress psychosocial (échec scolaire, examens, changement de travail, retraite, divorce, deuil, etc.).

Plus les consommations sont précoces, intenses, régulières, multiples et en solitaire et plus le risque de dommages augmente. De nombreux outils spécifiques sont disponibles sur les sites de Santé publique France, de la Fédération Addiction, de la Fédération Française d'Addictologie et de l'Association Addictions France.

REPÉRAGE PRÉCOCE



Questionnaire FACE (Formule pour approcher la consommation d'alcool par entretien)

- À quelle fréquence consommez-vous des boissons contenant de l'alcool ?
 Jamais = 0 ; Une fois par mois ou moins = 1 ; Deux à 4 fois par mois = 2 ; Deux à 3 fois par semaine = 3 ; Quatre fois par semaine ou plus = 4 ; **Score :**
- Combien de verres standard buvez-vous, les jours où vous buvez de l'alcool ?
 1 ou 2 = 0 ; 3 ou 4 = 1 ; 5 ou 6 = 2 ; 7 à 9 = 3 ; 10 ou plus = 4 ; **Score :**
- Est-ce que votre entourage vous a fait des remarques concernant votre consommation d'alcool ?
 Non = 0 ; Oui = 4 ; **Score :**
- Vous est-il arrivé de consommer de l'alcool le matin pour vous sentir en forme ?
 Non = 0 ; Oui = 4 ; **Score :**
- Vous est-il arrivé de boire et de ne plus vous souvenir le matin de ce que vous avez pu dire ou faire ?
 Non = 0 ; Oui = 4 ; **Score :**

Interprétation du score total : hommes (H) / femmes (F)
 Risque faible ou nul : H moins de 5 ; F moins de 4 ; renforcement des conduites favorables à la santé
 Consommation excessive probable : H 5 à 8 ; F : 4 à 6 ; intervention brève
 Dépendance probable : H et F plus de 8 ; proposer une consultation d'addictologie

Verre standard = 10 grammes d'alcool pur soit :
 25 cl de boissons à 5° (bière, sodas alcoolisés [alcoops-prémié]),
 10 cl de vin à 12°, 7 cl de vin cuit à 18°, 3 cl d'alcool à 40°
 (whisky, vodka), 2,5 cl d'alcool à 45° (pastis, digestif)

Situations particulières entraînant une majoration du risque de dommages

- Toute consommation pendant la grossesse est à risque.
- Risque total lié à la consommation d'alcool chez les femmes jeunes.
- Toute consommation régulière d'alcool en dessous de 25 ans est à risque.
- Interactions alcool-médicaments.
- Maladies chroniques et précautions par rapport à l'alcool.
- Consommation d'alcool par les patients âgés, affectés de troubles psychiatriques ou prenant des médicaments psychotropes.

Pratiques à risque majorant les dommages

- Consommation épisodique massive (binge drinking, bière expresso, ivresse aiguë) : à partir de 6 verres standard (soit 60g d'alcool) par occasion.
- Association avec le cannabis ou d'autres substances psychoactives.

Zéro alcool chez la femme dès le projet de grossesse
www.agf-pour-bebe.fr





Questionnaire CAST (Cannabis Abuse Screening Test)

1. Avez-vous déjà fumé du cannabis avant midi ?
2. Avez-vous déjà fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e) ?
3. Avez-vous déjà eu des problèmes de mémoire quand vous fumez du cannabis ?
4. Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils déjà dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ?
5. Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y parvenir ?
6. Avez-vous déjà eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, mauvais résultat à l'école...)?

Une réponse positive : information minimale sur les risques
 Deux réponses positives au test doivent amener à s'interroger sérieusement sur les conséquences de la consommation ; intervention brève.
 Trois réponses positives ou plus doivent amener à proposer une consultation d'addictologie.

Questionnaire tabac « Fumez-vous du tabac ? »

<p style="text-align: center;">SI OUI</p> <p>Conseil d'arrêt « Voulez-vous un dépliant/brochure, ou l'adresse d'un site concernant les risques de la consommation de tabac, les bénéfices de l'arrêt et les méthodes de sevrage ? »</p> <p>Proposer un accompagnement « Avez-vous déjà envisagé d'arrêter de fumer ? » « Voulez-vous qu'on prenne le temps d'en parler dans une prochaine consultation ? »</p>	<p style="text-align: center;">SI NON</p> <p>« Avez-vous déjà fumé ? » Si non, le patient n'a jamais fumé. Si oui : - « pendant combien de temps ? » - « depuis quand avez-vous arrêté ? »</p>
--	--

REPÉRAGE PRÉCOCE



Intervention brève concernant la réduction ou l'arrêt de consommation de substance(s) psychoactive(s)

<ul style="list-style-type: none"> → Restituer les résultats des questionnaires de consommation. → Informer sur les risques concernant la consommation de substance. → Évaluer avec le consommateur ses risques personnels et situationnels. → Identifier les représentations et les attentes du consommateur. → Échanger sur l'intérêt personnel de l'arrêt ou de la réduction de la consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> → Expliquer les méthodes utilisables pour réduire ou arrêter sa consommation. → Proposer des objectifs et laisser le choix. → Évaluer la motivation, le bon moment et la confiance dans la réussite de la réduction ou de l'arrêt de la consommation. → Donner la possibilité de réévaluer dans une autre consultation. → Remettre une brochure ou orienter vers un site, une application, une association, un forum...
---	---

<p> → Adopter une posture partenariale favorisant la confiance et les échanges (alliance thérapeutique).</p> <p>→ Échanger avec le consommateur sur sa motivation, sa confiance dans la réussite de réduction ou d'arrêt de sa consommation et déterminer si c'est le bon moment, grâce à 3 échelles sur lesquelles il va se situer.</p>	<p>Motivation pour réduire ou arrêter sa consommation de substance psychoactive 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>Le bon moment pour réduire ou arrêter sa consommation de substance psychoactive 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>Confiance dans la réussite du projet de réduire ou arrêter sa consommation de substance psychoactive 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p>
---	---

REPÉRAGE PRÉCOCE



Accompagnement des consommateurs

Les professionnels de santé accompagnent les consommateurs de manière durable, afin de favoriser la réduction ou l'arrêt de consommation à long terme.

- Ils soutiennent l'effort de réduction des risques de dommages physiques, psychiques ou sociaux, dans une relation partenariale de confiance et d'échange.
- Ils soutiennent l'abstinence ou la modération et renforcent les autres conduites favorables à la santé (alimentation, exercice physique, etc.)
- En cas de reprise de la consommation, de survenue de dommages ou de dépendance, une consultation de type entretien motivationnel ou le recours à une consultation d'addictologie sont proposées.

→ La notion d'essai dans un changement de comportement est fondamentale pour ne pas attribuer l'échec au patient mais à des circonstances.

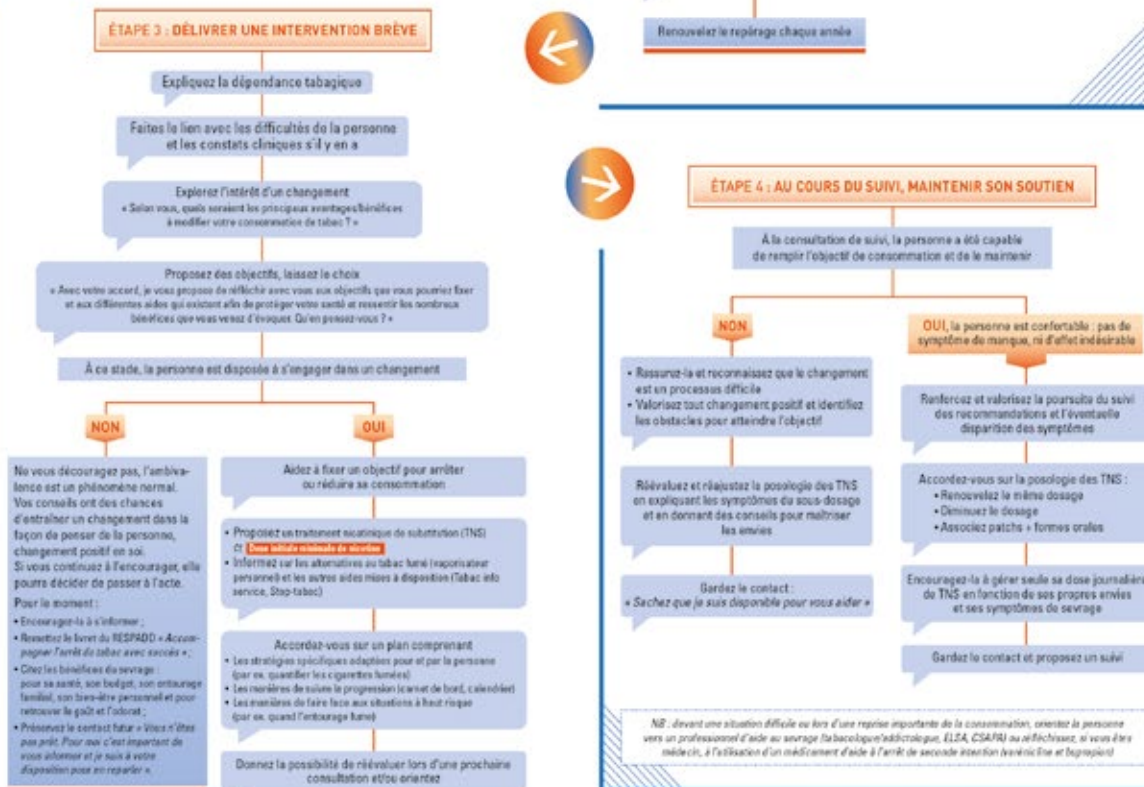
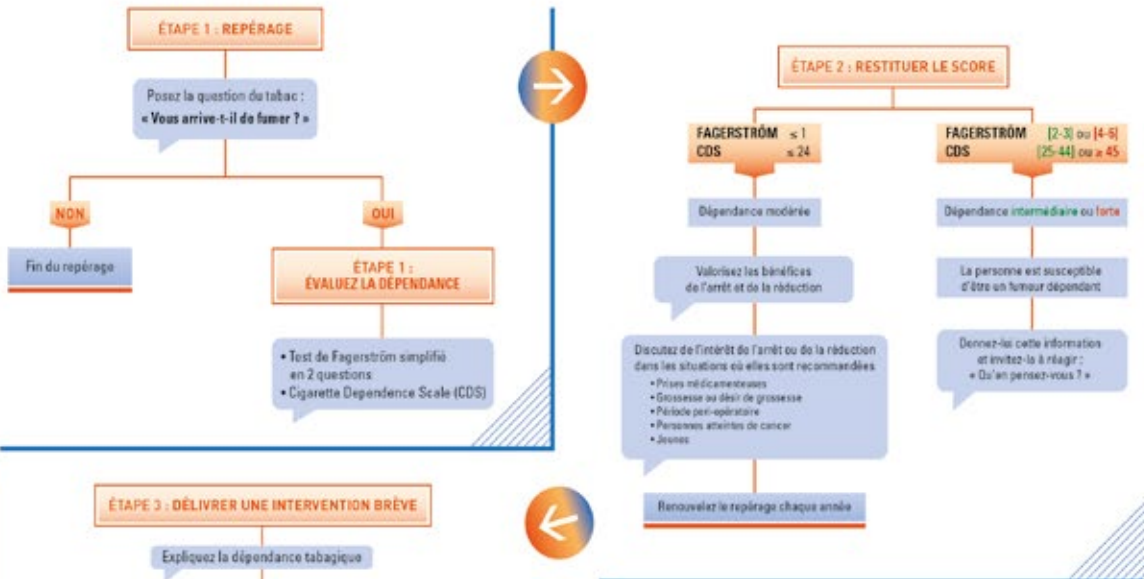
→ La rechute est davantage la règle que l'exception et chaque rechute rapproche le thérapeute et le patient du succès consolidé.

DROGUES-INFO-SERVICE.FR
 09 80 00 12 12

ALCOOL-INFO-SERVICE.FR
 09 80 00 12 12

tabac info service
agirpourbébé

Repérer la consommation de tabac et adapter son intervention



DOSAGE MINIMAL DE NICOTINE EN FONCTION DU NOMBRE DE CIGARETTES FUMÉES PAR JOUR (NICOTIN EN MG / FORMES ORALES EN µG)

Nombre de cigarettes/jour	< 10 cig./j	11-20 cig./j	21-30 cig./j	> 30 cig./j
Dosage minimal en nicotine sur la base de 1 cigarette = au moins 1 mg nicotine	7 ou 14 (ou 18) / µg	21 (ou 15) / µg	21 + 14 (ou 25) / µg	21 + 21 (ou 15 + 15) / µg

En cas de consommation de cigarettes rougies ou de pipe, prévoir une augmentation des doses.
 > 1 cigarette rougie = 4 mg de nicotine
 > 1 joint de résine ou herbe de cannabis = 5 à 8 mg de nicotine

Se rappeler que les fumeurs qui tirent intensément sur leur cigarette peuvent en retirer jusqu'à 16 mg de nicotine.

- CHECK-LIST EN 7 POINTS**
- Restituez les scores des tests de repérage
 - Expliquez la dépendance tabagique
 - Recherchez l'intérêt pour le fumeur de l'arrêt ou de la réduction de la consommation
 - Explorez les méthodes utilisables pour arrêter et/ou réduire sa consommation
 - Proposez des objectifs, laissez le choix
 - Donnez la possibilité de réévaluer lors d'une prochaine consultation et/ou orientez
 - Remettez de la documentation



L'utilisation du **CO-Testeur**

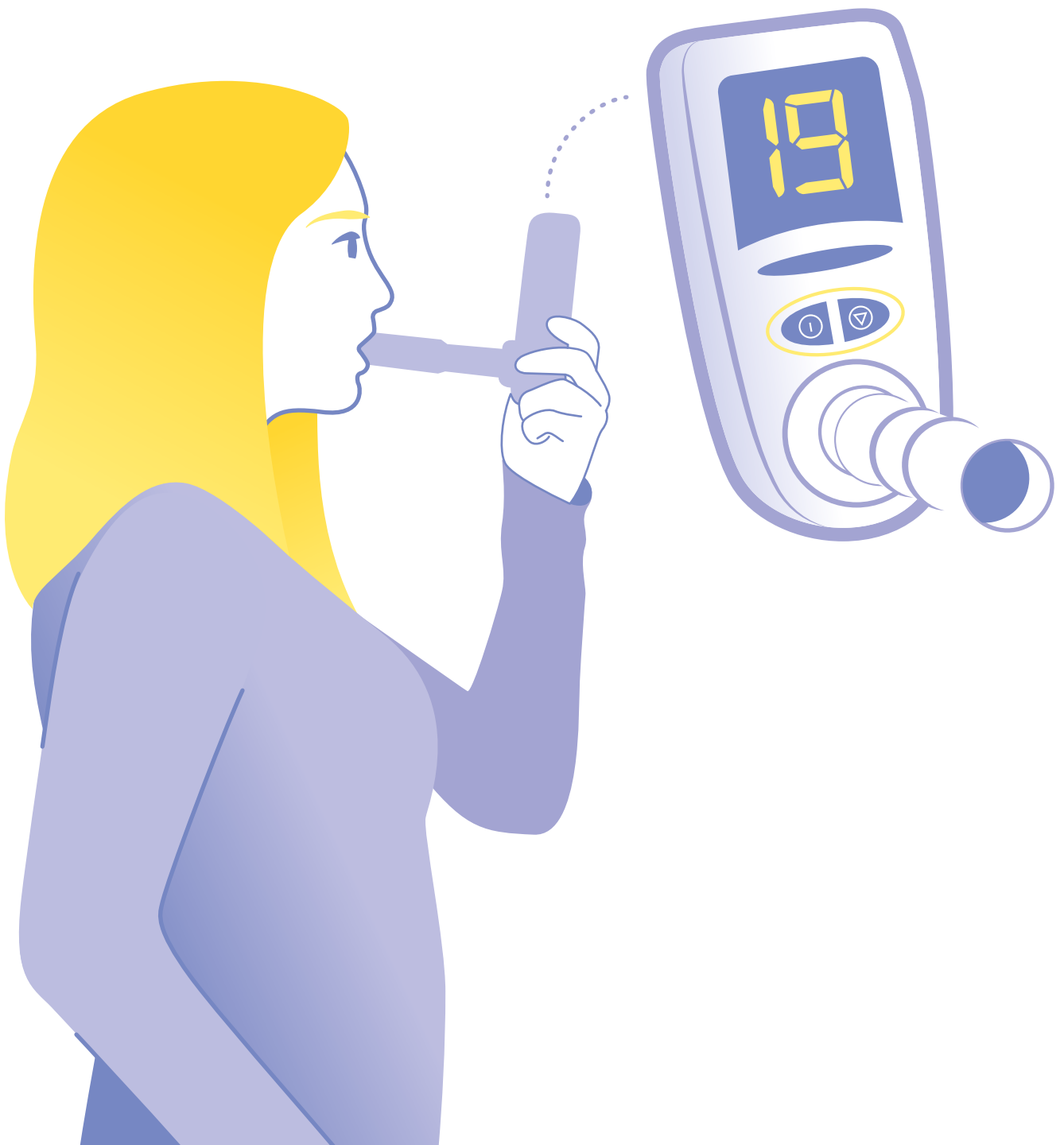
Lorsqu'une personne fume, une partie de l'oxygène dans le sang est remplacée par du monoxyde de carbone.

La mesure du CO testeur est un instrument motivationnel pour aider le fumeur.euse à diminuer, et idéalement à arrêter la consommation du tabac. Le lecteur de monoxyde de carbone affiche le niveau de **CO du fumeur.euse** qui a soufflé en PPM (= particules de CO par millions de particules d'air).

La valeur mesurée dépend de **la quantité de cigarettes fumées, de la manière de fumer** (inhalation profonde ou superficielle) et du **décal entre la dernière cigarette et le test.**

Effectuer cette mesure dans le suivi du sevrage présente un réel intérêt.

Sa répétition entretient la motivation du fumeur sur la voie de l'arrêt.



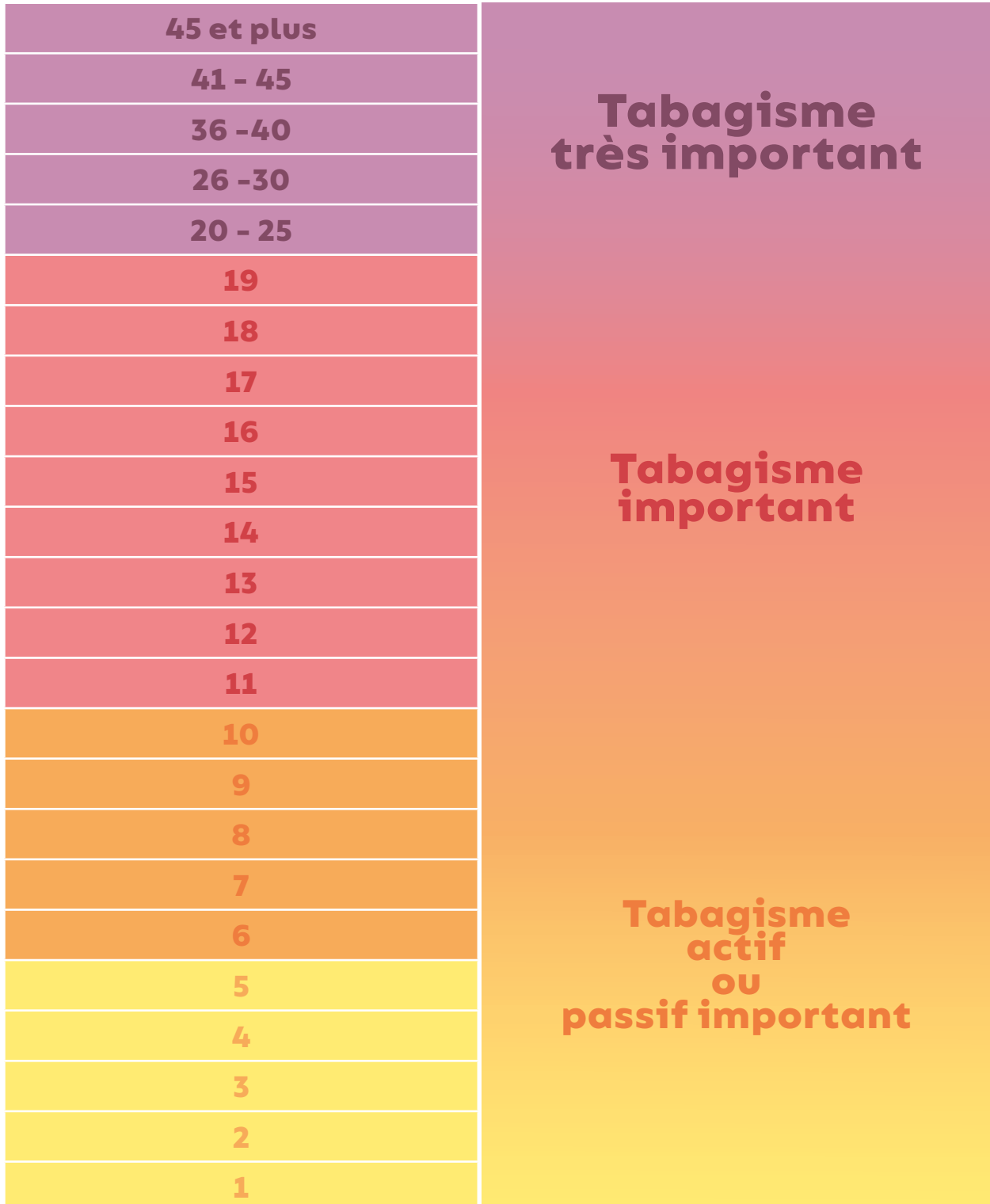
PROCÉDURE D'UTILISATION

1. S'assurer que la personne n'a pas fumé depuis au moins 10 min et jusqu'à 50 min.
2. Insérer un embout cartonné à usage unique sur l'embout en plastique du Testeur CO.
3. Mettre en marche en sélectionnant CO-PPM.
4. Dès que l'appareil émet un signal sonore et que l'écran affiche "20", dites au patient d'inspirer profondément et de garder son souffle (rester en apnée). Si le sujet ne peut pas durant 20 secondes, le faire durant 10 secondes.
5. Lorsque l'écran affiche : « 0 », le patient doit souffler lentement et profondément dans l'embout cartonné, lèvres bien autour du carton jusqu'à l'apparition du témoin lumineux.
6. Le résultat s'affiche sur l'écran.

ANALYSE DES RÉSULTATS

CO TESTEUR ppm	INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS (En fonction du délai de la dernière cigarette)
0-2 ppm	Sujet non exposé au CO
3-10 ppm intoxication significative	Prise de quelques cigarettes dans les dernières heures. Exposition au tabagisme passif notable. Pollution urbaine. Correspond à une consommation de moins de 10 cigarettes/jour. Risque d'hypoxie fœtale
10-20 ppm intoxication importante	Tabagisme actif avéré. Fumeur de 10 cigarettes/jour avec tabagisme récent. Risque d'hypoxie fœtale importante
21-50 ppm intoxication très importante	Fumeur de plus de 20 cigarettes/jour, de cannabis, de chicha, de gros cigares ou de pipes. 35 ppm, niveau de déclenchement des alarmes à pollution dans les parkings. Risque d'hypoxie fœtale très importante
> 50 ppm intoxication majeure	Diminution de l'attention, céphalées. Risque d'intoxication aiguë : troubles neurologiques

→ **Toujours penser au cannabis qui majore le testeur CO**

ANALYSE DU CO DANS L'AIR EXPIRÉ**CO TESTEUR** ppm

Mise en place d'un protocole de prise en charge/d'orientation des étudiants

Une fois le repérage réalisé, si l'étudiant exprime l'envie d'entamer une démarche de réduction de sa consommation ou de sevrage, il conviendra de l'orienter vers une prise en charge adaptée. Pour cela plusieurs options existent :

Une orientation vers une prise en charge externe à la structure :

- CAARUD
- CJC
- CSAPA
- EPSM
- Hôpital, service d'addictologie
- Lien avec le médecin traitant
- Professionnels prescripteurs : médecin, IDE, sage-femme, kiné...
- Tabacologue

Une prise en charge interne à la structure

En se basant sur un professionnel de santé ou le SSE, la mise en place d'une consultation initiale suivant le repérage (cf outils précédents) est un atout majeur dans la mise en place de la démarche CESST. Étoffer l'offre en proposant de la télé-consultation ou des consultations avec un tabacologue sur site peut être un plus. La consultation initiale doit être poursuivie par des consultations de suivi (en interne ou en externe) à l'aide des outils suivants :

- Étapes 3 et 4 du RPIB
- Entretien motivationnel
- Les Traitements de Substitution Nicotinique
- La Vape
- Orienter vers les TCC (Thérapies Cognitivo-Comportementales)

À ne pas oublier lors du suivi

→ Il est essentiel de **s'adapter**. Il faut considérer l'entièreté de la situation de l'étudiant (pathologie éventuelle, motivation, parcours de vie, etc.) pour co-construire son parcours de réduction de consommation ou de sevrage (quels outils ?, quelles formes de traitement de substitution ? etc.)

→ Avoir une réelle **durabilité du suivi**. La consultation initiale est un bon point de départ pour initier la diminution ou le sevrage mais elle n'est pas suffisante. Pour maximiser les chances de réussite il est important d'accompagner sur un temps long, soit en interne à travers plusieurs consultations régulières, soit en externe avec des acteurs locaux mentionnés plus haut ou en lien avec le médecin traitant.

En soutien aux consultations, des groupes de parole peuvent être instaurés entre pairs.

Ils facilitent les échanges, et sensibilisent . Des ateliers de gestion du stress, de sophrologie, d'aromathérapie, d'hypnose et autres peuvent également être envisagés.

L'information et la sensibilisation passent aussi par de la documentation en libre accès dans les espaces communs (cf partie ressources pour trouver la documentation spécifique).

Elle sera utile lors de forum ou stand à usage tout public du campus/école.

ACCOMPAGNER LES FUMEURS VERS L'ARRÊT

La diminution ou l'arrêt du tabac peuvent provoquer des sensations physiques désagréables liées à l'addiction à la nicotine, et générer du stress. Ainsi la fréquentation quotidienne d'un campus sans tabac peut inquiéter ou mettre en difficulté certains fumeurs. Il est alors indispensable de rendre leur expérience de ce lieu sans tabac la plus agréable possible pour qu'ils ne se sentent ni inconfortables, ni stigmatisés.

Dans ce contexte, proposer des aides à l'arrêt gratuites est un élément clé du déploiement d'un campus sans tabac.

LES AIDES À L'ARRÊT : UN VRAI SOUTIEN POUR LES FUMEURS

Les aides à l'arrêt servent à réduire, voire font disparaître, les symptômes liés au manque de nicotine. Les utiliser permet donc une réduction puis un arrêt du tabac plus confortable. Elles augmentent aussi les chances de réussite.

Différentes méthodes peuvent être proposées aux fumeurs usagers d'un campus sans tabac :

L'accompagnement par un professionnel addictologue / tabacologue permet de trouver la méthode d'arrêt qui convient le mieux à chacun, de trouver des solutions efficaces aux difficultés rencontrées et de développer des stratégies pour changer ses habitudes.

Les substituts nicotiques augmentent les chances d'arrêter de fumer de 50 à 60%. Ils se présentent sous forme de patches, de gommes ou de pastilles.

Ils peuvent être proposés gratuitement sur le campus sans tabac. Par ailleurs, ils sont maintenant remboursés comme les autres médicaments par l'assurance maladie, sur présentation d'une ordonnance médicale. La complémentaire santé rembourse le reste à charge.

Coupler la prise de substituts nicotiques à un accompagnement avec un professionnel augmente les chances de réussir un sevrage tabagique.

D'autres activités / aides peuvent soutenir les fumeurs dans leur démarche d'arrêt : activités sportives et méditatives (sophrologie, yoga, méditation de pleine conscience, etc.), activités ludiques et collectives pour changer état d'esprit et habitudes, suivi téléphonique avec un tabacologue (39 89, offre proposée par Santé publique France), application « Tabac info service ».

Pour en savoir plus sur les aides à l'arrêt :
<https://www.tabac-info-service.fr>



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la INCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

LES AIDES À L'ARRÊT : UN PILIER DE LA POLITIQUE DES CAMPUS SANS TABAC

L'ouverture d'une offre de services d'aide à l'arrêt (consultations et substituts nicotiniques), au sein du lieu d'enseignement supérieur qui adopte une politique de campus sans tabac **est un axe phare et indispensable de cette mesure**. Cette offre doit être accessible gratuitement à l'ensemble des usagers (étudiants et salariés).

QUE FAIRE CONCRÈTEMENT ?

Il est recommandé de proposer gratuitement :

- . Des consultations d'aide au sevrage tabagique avec un professionnel tabacologue / addictologue (extérieur, professionnel d'une école de santé ou du service de santé étudiants)
- . La mise à disposition de substituts nicotiniques gratuits
- . Des activités de gestion du stress (sophrologie, méditation de pleine conscience, yoga, etc.)

Ces services doivent être proposés sur le lieu d'enseignement supérieur, sur un créneau horaire pratique pour les usagers (sur l'heure de midi par exemple), dans un local facile d'accès, et avec un volume horaire adapté aux besoins des usagers.

Exemple de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique : il est proposé aux fumeurs qui le souhaitent un temps de consultation hebdomadaire avec une infirmière tabacologue (tous les lundis midis), une séance hebdomadaire de sophrologie (le midi également, une fois par semaine), et des substituts nicotiniques gratuits.



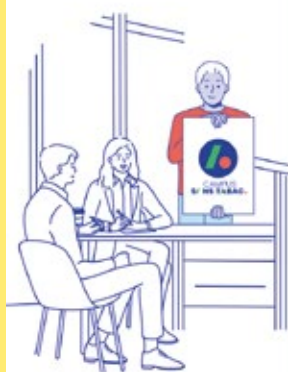
Au-delà de l'intérêt évident pour les fumeurs, la littérature scientifique montre que les aides à l'arrêt :

- . Contribuent à créer une culture du « sans tabac » et du respect du campus sans tabac en offrant une solution alternative efficace aux fumeurs. Ainsi le respect est plus élevé dans les universités où des aides à l'arrêt sont proposées.
- . Donnent du poids, du crédit, de la légitimité, et augmentent l'acceptabilité du campus sans tabac.
- . Aident à aborder la question du non-respect auprès des fumeurs contrevenants à la règle. L'existence de ces aides facilite le dialogue positif.

Toutefois, dans les campus sans tabac (anglo-saxons) qui ont fait l'objet d'évaluation, il apparaît que ces services sont en général peu connus, peu utilisés et par conséquent trop peu utilisés par les usagers.

Il est donc recommandé de les **rendre plus visibles** (affiches sur les aides disponibles dans les abris fumeurs) et que les ambassadeurs en parlent aux fumeurs qu'ils rencontrent sur le campus. (*outil de communication C, un exemple de flyer qui peut être distribué aux usagers fumeurs*). Tout événement social lié à la vie de l'établissement ou à la thématique « tabac » peut également servir à promouvoir le dispositif.

Les aides à l'arrêt proposées sur le campus sans tabac doivent faire l'objet **d'évaluations auprès des fumeurs** (niveaux de connaissance, perceptions et utilisation) afin de pouvoir ajuster l'offre de services et la communication associée.



Fiche rédigée par Karine Gallipel-Morvan, Diane Geindreau, Marguerite Donterwille, EHESP.

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.





ÉTAPE 3 | Chez le fumeur dépendant

Délivrer une intervention brève

La troisième étape consiste à délivrer une intervention brève.

Une intervention brève permet de mener un entretien de conseil auprès d'un fumeur dépendant sans jamais l'y contraindre et en s'appuyant, au moment d'aborder le changement de comportement vis-à-vis du tabac, sur ses motivations intrinsèques. Cette intervention dure de 5 à 10 minutes. La check-list en 7 points clés permet de s'approprier le contenu type d'une telle intervention.

Expliquez dans un langage clair ce qu'on entend concernant les risques liés au tabagisme en faisant appel à des facteurs de risques familiaux. Vous pouvez dire par exemple :

« Les études scientifiques montrent que la consommation de tabac, a des effets négatifs sur la santé comme comme l'essoufflement ou la toux persistante. »

Faites le lien entre la consommation de tabac et les difficultés du fumeur ou les constats cliniques s'il y en a. Cette information délivrée sur un mode non jugeant et bienveillant peut augmenter sa motivation au changement.

Une question clé pour rechercher l'intérêt du changement du point de vue du fumeur est : « Selon vous, quels seraient les principaux bénéfices à modifier votre consommation de tabac ? ». Les arguments en faveur du changement qui peuvent émerger alors, ont une valeur de conviction bien plus forte que tous les arguments d'expert proposés par le soignant.

En proposant des objectifs, tout en laissant le choix au fumeur et en valorisant

son autonomie, vous évaluez son niveau de disposition au changement. Une question du type : « Je vous propose de réfléchir aux objectifs que vous pourriez fixer pour protéger votre santé et ressentir les bénéfices que vous évoquiez. Qu'en pensez-vous ? » entraîne une réponse qui va influencer votre manière de terminer l'intervention brève.

• Le fumeur n'est pour l'instant pas prêt à s'engager dans le changement.

Ne vous découragez pas. L'ambivalence est un phénomène normal devant tout changement de comportement. Les conseils déjà délivrés ont des chances d'entraîner un changement dans la façon de penser de votre fumeur, changement positif en soi. Si vous continuez à l'encourager, il pourra décider de passer à l'acte.

Pour le moment, encouragez-le à continuer à s'informer.

Pour cela, remettez-lui une brochure sur le tabagisme. Il y trouvera les moyens de prolonger sa réflexion s'il le souhaite.

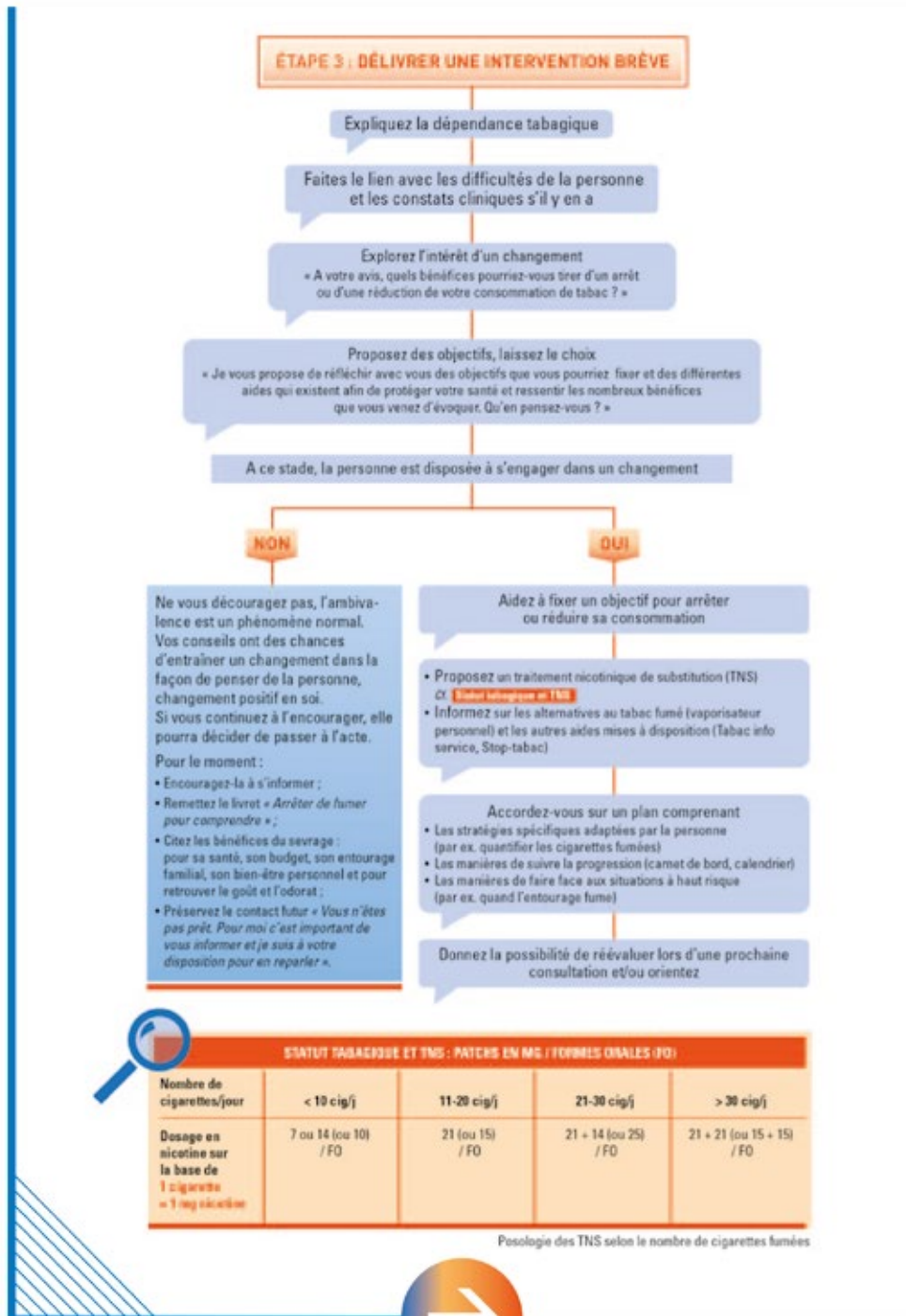
Citez les bénéfices d'une modification de sa consommation pour sa santé, son budget, son entourage familial, son bien-être personnel et pour retrouver le goût et l'odorat.

Enfin, réaffirmez votre disponibilité pour le moment où il sera prêt à en rediscuter.

• Le fumeur est prêt à s'engager dans le changement.

Pour l'aider à fixer un objectif de réduction ou d'arrêt, vous pouvez lui exposer les méthodes utilisables : substituts nicotiques, vaporisateur personnel. Accordez-vous ainsi sur un plan réaliste.

Pour conclure votre intervention donnez la possibilité au fumeur d'évaluer la situation lors d'une prochaine consultation.





ÉTAPE 4 | Chez le fumeur dépendant

Au cours du suivi, maintenir son soutien

L'étape 4 est celle du maintien du soutien. Lors de la consultation de suivi, si le fumeur n'a pas pu remplir son objectif : reconnaissez que le changement est un processus difficile et valorisez tout changement positif qui a pu advenir.

Le fumeur a sans doute eu à faire face à des obstacles, aidez-le à les identifier et à trouver les moyens de les contourner.

Renégociez l'objectif et les moyens d'y parvenir.

Si l'incapacité de réduire ou d'arrêter vous évoque des signes de grandes difficultés, donnez-vous les moyens de réévaluer le diagnostic ou prenez avis de spécialistes.

Si le fumeur a été capable de remplir son objectif, lors de la consultation de suivi, maintenez votre soutien en renforçant et en valorisant :

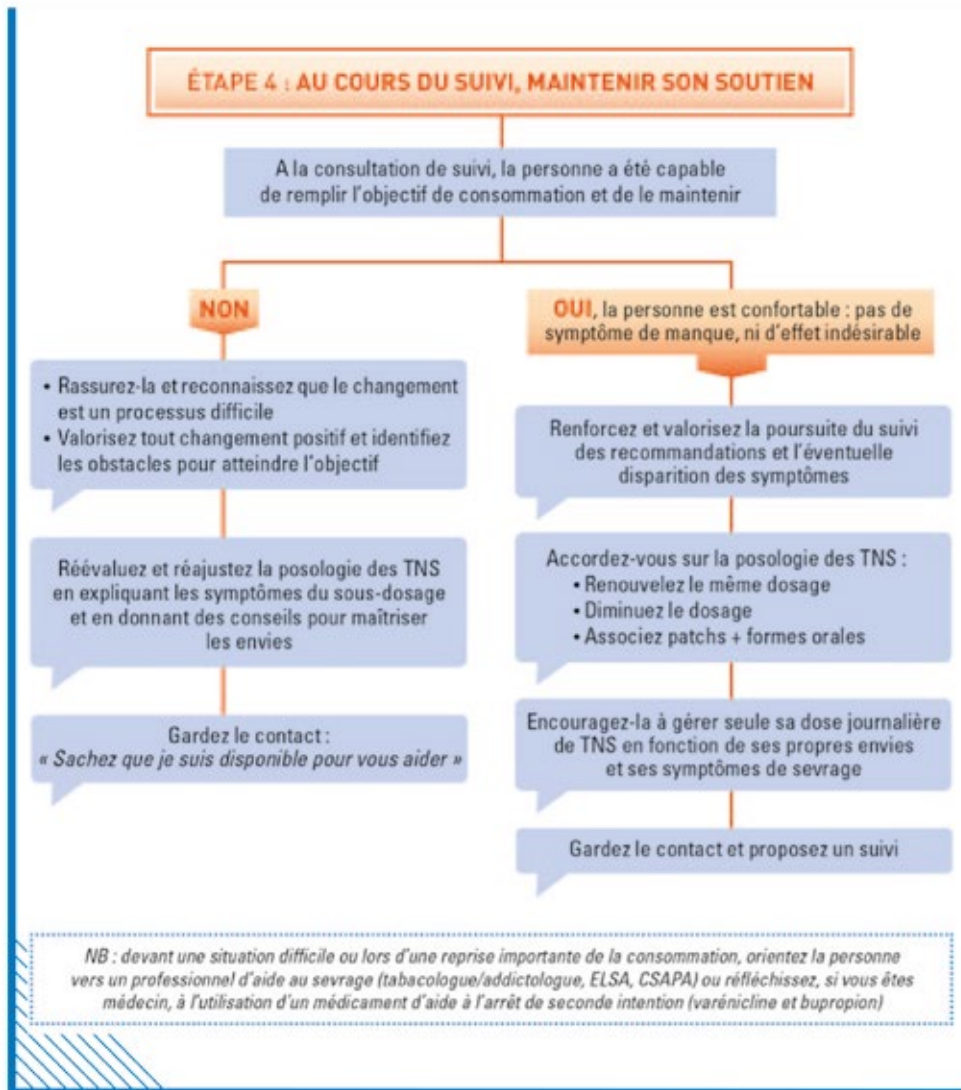
- la poursuite du suivi des recommandations,
- la disparition des dommages s'ils existaient.

Soyez ouvert à la négociation de nouveaux objectifs en fonction de l'évolution de la situation médicale et du désir du fumeur.

Prévoyez un nouveau repérage.

Intervention brève, check-list en 7 points

- 1] Restituez les scores des tests de repérage
- 2] Expliquez la dépendance tabagique
- 3] Recherchez l'intérêt pour le fumeur de l'arrêt et/ou de la réduction de la consommation
- 4] Exposez les méthodes utilisables pour arrêter et/ou réduire sa consommation
- 5] Proposez des objectifs, laissez le choix
- 6] Donnez la possibilité de réévaluer lors d'une prochaine consultation et/ou orientez
- 7] Remettez de la documentation

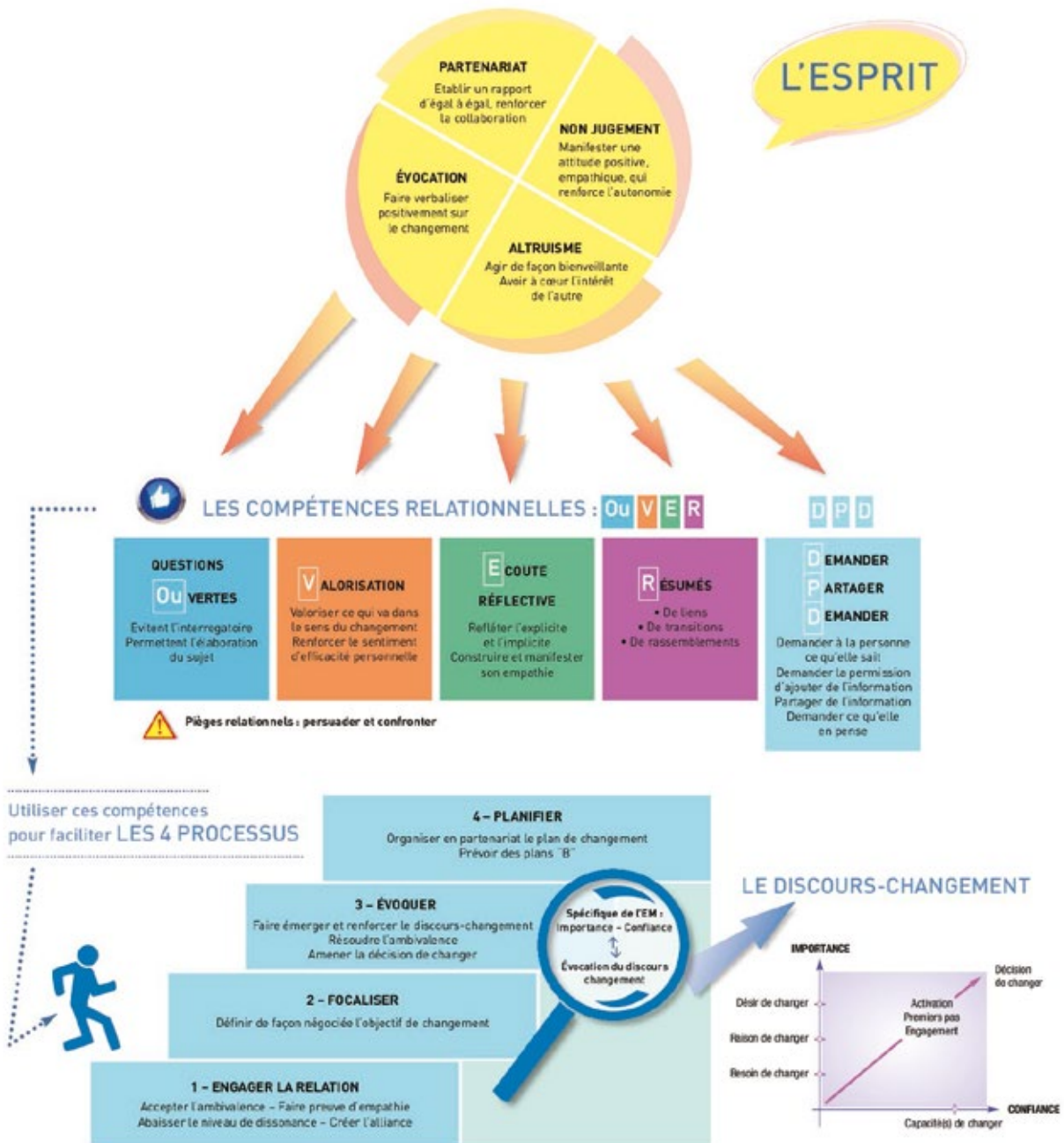


CHECK-LIST EN 7 POINTS

- Restituez les scores des tests de repérage
- Expliquez la dépendance tabagique
- Recherchez l'intérêt pour le fumeur de l'arrêt et/ou de la réduction de la consommation
- Exposez les méthodes utilisables pour arrêter et/ou réduire sa consommation
- Proposez des objectifs, laissez le choix
- Donnez la possibilité de réévaluer lors d'une prochaine consultation et/ou orientez
- Remettez de la documentation

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

Aider les personnes à engager le changement



Évaluer la motivation du fumeur à l'arrêt pour l'orienter

Le motivamètre

Le motivamètre permet de mesurer la motivation du fumeur à arrêter de fumer, en utilisant une échelle de notation comprise entre 1 et 10.

Il invite le fumeur à réfléchir sur sa consommation et sur la place qu'occupe le tabac dans son quotidien.

Ma motivation à arrêter de fumer



→ Outil disponible auprès de Hauts-de-France Addictions.

Mode d'emploi

Objectif de l'outil

Il vous permet, en tant que professionnel, de nouer un dialogue et d'accompagner la réflexion du fumeur sur la place du tabac dans son quotidien. Il l'invite à déterminer sa motivation à diminuer ou arrêter sa consommation. Conçu comme un outil motivationnel, il a pour objectif de faire le point avec le fumeur et de l'accompagner vers un changement de comportement.

Déroulement

1. Explorer la motivation

Sur le principe d'une échelle visuelle analogique, invitez le fumeur à attribuer une note sur 10 représentant son degré de motivation à arrêter de fumer.

1 signifiant "pas motivé(e) du tout" et 10 "extrêmement motivé(e)"

2. Favoriser la réflexion

Recommencez l'exercice avec ces deux questions complémentaires :

"A quel point est-il important pour vous d'arrêter de fumer ?"

1 signifiant "pas important du tout" et 10 "extrêmement important"

Pour quelles raisons ? Quels sont les leviers ?
ex: santé, entourage, sommeil, finances, sport...

A quel point avez-vous confiance en votre capacité à arrêter (ou réduire) ?

1 signifiant "pas du tout confiance" et 10 "extrêmement confiance"

Pourquoi cette note ? Quelles sont les craintes ?
ex: poids, manque, humeurs, habitudes, peur d'échouer...

Conclusion

Résumez les éléments clés : les motivations et les craintes afin de déterminer ensemble les solutions les plus adaptées.
Selon votre domaine de compétences, conseillez ou orientez !

Les aides au **sevrage**

LES TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION NICOTINIQUE

LE PATCH OU DISPOSITIF TRANSDERMIQUE

Il délivre une quantité contrôlée de nicotine par voie transdermique à partir de 30 minutes.

Le plateau de nicotine est délivré dès 2 heures de pose. Selon la version et les habitudes de consommation, il a une durée d'action de 16 ou 24 heures. Il doit être posé sur une peau propre, glabre et changé quotidiennement. Il faut varier le site d'application quotidiennement.

LES PASTILLES À SUCER

Elles ont l'avantage de délivrer l'intégralité de la nicotine par simple contact avec la muqueuse buccale et sans nécessité de mastication. Il ne faut ni les croquer, ni les avaler.

LES GOMMES À MÂCHER

L'absorption de la nicotine se fait par la muqueuse buccale de façon régulière. Il faut les mâcher une fois puis les garder contre la joue. Il y a une déperdition de moitié de la dose délivrée et elles peuvent ne pas être adaptées aux porteurs de prothèses dentaires.

LE SPRAY BUCCAL

Il délivre rapidement la dose de nicotine par pulvérisation directement sur les muqueuses buccales (intérieur de la joue et non au fond de la gorge).

LES AUTRES TRAITEMENTS

MÉDICAMENTEUX

La Varénicline (Champix®) diminue les signes de manque physique et atténue la sensation de plaisir quand la personne fume. Il peut y avoir des effets secondaires et elle ne peut être prescrite que par un médecin. Le Bupropion n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale (Zyban®).

LES THÉRAPIES COGNITIVO-COMPORTEMENTALES (TCC)

Elles reposent sur l'apprentissage et l'analyse des pensées pour acquérir ou modifier des comportements. Elles sont centrées sur les problèmes actuels (ici et maintenant) du patient.

LA VAPE

Le HCSP* souligne que les **connaissances fondées sur les preuves sont insuffisantes pour proposer la vape comme aide au sevrage tabagique** dans la prise en charge des fumeurs par les professionnels de santé.

Pour accompagner un fumeur dans une démarche de sevrage tabagique, la HAS préconise en premier recours l'utilisation des traitements de substitution nicotinique, ayant prouvé leur efficacité.

Le HCSP conclut que les preuves sur l'utilisation de la vape, y compris chez les femmes enceintes, sont insuffisantes, et la balance des bénéfices-risques ne peut pas être déterminée. Pour les usagers à forte dépendance nicotinique, pour les usagers les plus vulnérables qui n'accèdent pas aux traitements ou qui n'en souhaitent pas, la vape peut être utilisée en seconde intention ou en soutien aux traitements validés (TSN).

Elle n'amène pas de combustion, donc pas de production de dioxyde de carbone.

Les substances toxiques contenues dans la vape sont beaucoup moins nombreuses que dans la fumée du tabac.

Elle doit être à usage personnel pour éviter les risques infectieux.

Le propylène glycol asséchant les muqueuses, il est nécessaire de bien s'hydrater en buvant de l'eau.



HAUTS-DE-FRANCE
ADDICTIONS

ARRÊTER DE FUMER ? POURQUOI PAS ?

Immédiat	▲ 20 min	Votre tension artérielle et votre rythme cardiaque redeviennent normaux
	▲ 8 h	L'oxygénation du sang s'améliore
	▲ 24 h	Votre corps ne contient plus de nicotine
	▲ 48 h	Le goût et l'odorat s'améliorent
Moyen-terme	▲ 2 à 12 mois	Vous récupérez du souffle, vous tousssez moins et vous marchez plus facilement
		Le risque de faire un infarctus diminue de moitié
Long-terme	▲ 5 ans	Le risque de cancer du poumon diminue presque de moitié
	▲ 10 ans	L'espérance de vie redevient identique à celle des personnes n'ayant jamais fumé

7 ASTUCES POUR FAIRE FACE À L'ENVIE DE FUMER

lors des premiers jours

Relisez la liste de toutes les motivations qui vous ont donné envie de ne plus fumer !

Vérifiez, si vous en prenez un, que votre traitement de substitution correspond à votre niveau de dépendance.

Occupez-vous : changez de pièce, faites un tour, buvez un verre d'eau, brossez-vous les dents, mangez un fruit, prenez un substitut nicotinique oral, relaxez-vous ...

Pensez que chaque jour qui passe diminue le risque de reprendre une cigarette !

Mobilisez toutes les pensées qui peuvent vous encourager à ne pas recommencer à fumer !

Donnez-vous un délai de 15 minutes avant de reprendre une cigarette. D'ici là, l'envie sera loin derrière vous et vous gèrerez !

Félicitez-vous à chaque fois qu'une envie a été surmontée !

Tabac Info Service
L'appli,
le site,
et le 3989

tabac info service
SCIENTIFIQUEMENT VALIDÉ
PAR LE CESSAT

3989 Service gratuit
hors appel



www.hautsdefrance-addictions.org

235 avenue de la Recherche - 59120 Loos
03 20 21 06 05
contact@hautsdefrance-addictions.org

@hdfaddictions
 @hdfaddictions
 @hdfa_addictions
 @Hauts-de-france Addictions

**DANS LE CADRE D'UN SEVRAGE DÉFINITIF
OU TEMPORAIRE OU EN RÉDUCTION DE
CONSOMMATION DE TABAC**

PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES

GUIDE A LA RÉDACTION D'UNE ORDONNANCE

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a élargi l'autorisation de prescription de substituts nicotiques à de nombreux professionnels de santé : médecins du travail, sages-femmes, infirmiers, chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes.

Depuis le 1er janvier 2019, les substituts nicotiques sont remboursés à 65% par l'Assurance Maladie. La liste des spécificités pharmaceutiques et de leur conditionnement remboursable est évolutive et disponible sur le site ameli.fr

Le reste à charge peut-être pris en charge par la mutuelle, la complémentaire santé et la complémentaire santé solidarité.



Déterminer l'intérêt de la substitution nicotinique

La motivation à l'arrêt

Évaluer la motivation de votre patient à l'aide de cette échelle visuelle analogique



La dépendance physique

Évaluer le degré de dépendance avec le test de Fagerström simplifié

Interprétation des résultats

Pas de dépendance : 0-1
 Dépendance modérée : 2-3
 Dépendance forte : 4-5-6

Si la dépendance, même modérée (score 2-3), est avérée, la substitution nicotinique par dispositif transdermique peut être proposée en première intention en association avec une forme orale.

Combien de cigarettes fumez-vous par jour ?

10 ou moins0
 11 à 201
 21 à 302
 31 ou plus.....3

Dans quel délai, après le réveil, fumez-vous votre première cigarette ?

Moins de 5 minutes3
 6 à 30 minutes.....2
 31 à 60 minutes.....1
 Après plus d'une heure.....0

Proposition de prescription de TNS

Si refus, quelques informations sur son intérêt

- Elle rend le sevrage plus confortable si le dosage est approprié
- Associée à un changement d'habitudes de vie, elle multiplie par 2 la réussite
- Elle ne présente aucun risque y compris pour la femme enceinte ou la personne cardiaque

Si accord


 cf. Ordonnance

Ordonnance

Identification

Identification structure

Structure :

Adresse :

N° Finess ou SIRET :

Identification du patient

Nom / Prénom du bénéficiaire :

Age :

Identification du prescripteur / cachet du professionnel

Nom / Prénom du prescripteur :

N° de téléphone :

Adresse :

N° d'identification (RPPS et/ou ADEL) :

Profession / Qualification :

Lieu et date :

La liste des substituts nicotinniques remboursés est évolutive (cf. amelif)

Dosage journalier

Dispositif transdermique sur

16h 10 mg 15 mg 25 mg

24h 7 mg 14 mg 21 mg

Nombre de patchs par jour / nom de la marque :

Nombre de boîte / quantité par boîte :

A renouveler fois

Quantité à la demande

Commes à mâcher

Comprimés à sucer

Pastilles

Spray

Inhalateur

Nom de la marque / dosage en mg :

Nombre de boîte / quantité par boîte :

A renouveler fois

Signature :

La loi du 26 janvier 2016 de Modernisation de notre système de santé a élargi l'autorisation de prescription de substituts nicotinniques à de nombreux professionnels de santé : médecins du travail, sages-femmes, infirmiers, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes à prescrire les substituts nicotinniques.

**Devenez acteur de votre santé :
 évaluez vous-même l'efficacité de votre traitement**

Reprenez contact avec votre prescripteur pour vous y aider

Si vous percevez un ou plusieurs de ces signes, il est nécessaire d'ajuster la dose



Déterminer la posologie

Le dosage idéal (dosage initial +/- réajustement)

Dosage initial en mg/j = nombre de cig/j

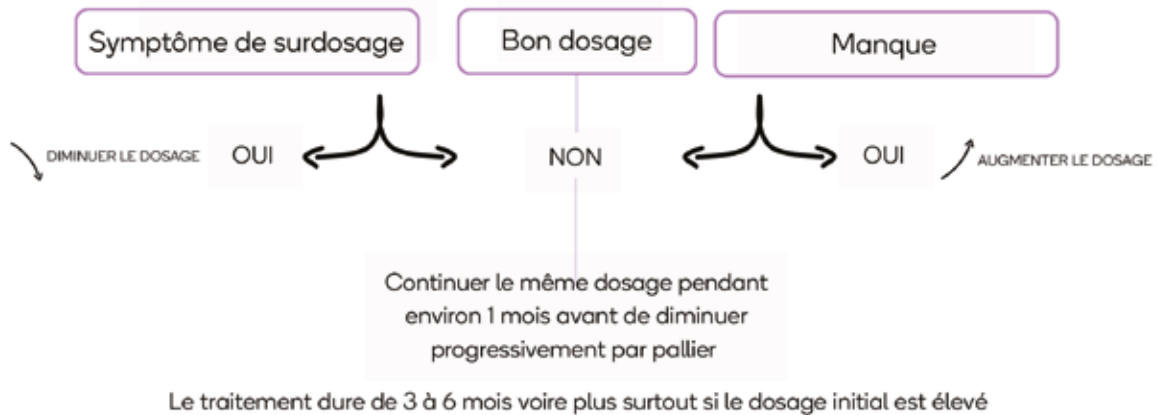
Variation possible en fonction du produit fumé ou du fumeur (auto-titrage)

1 cigarette industrielle = 1mg

Prescription Forme orale (FO) +/- patch

Cf. Tableau du RESPADD

Evaluation de l'efficacité du traitement dans les 7 jours



Aide pour prescrire le dosage initial

La dose à proposer dépend du :	1 cigarette	1 tubée/roulée	cannabis + tabac
<ul style="list-style-type: none"> nombre de cigarettes fumées par jour (dosage) décalé entre le réveil et la 1ère cigarette (sur 16h ou 24h) 	1 mg de nicotine en sevrage	2 mg de nicotine en sevrage	contacter service d'addictologie

Statut tabagique et TSN* (patchs en mg) + formes orales (FO) 2 mg à la demande

* TSN : Traitement Substitut Nicotinique

Nb de cig/jour		< 10 cig/jour	11-20 cig/jour	21-30 cig/jour	> 30 cig/jour
Décalé entre le lever et la 1ère cig	> 60 min	7 ou 10 + FO	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO
	31-60 min	7 ou 10 + FO	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO
	6-30 min	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO	25 ou (14+21) + FO
	0-5 min	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO	(25 + 10) + FO ou (14+21+14) + FO

Tableau adapté du document du RESPADD « Repérer la consommation de tabac et adapter son intervention » (p. 7)

Les études scientifiques* ont montré que les substituts nicotiques sont efficaces dans l'aide à l'arrêt du tabac : ils augmentent les chances de réussir des patients de 50% à 70%.

Les substituts nicotiques sont des médicaments à base de nicotine que l'on utilise pour soulager les symptômes liés au manque des fumeurs après évaluation de leur dépendance physique.

Ils existent sous plusieurs formes : patchs (à diffusion lente) ou formes orales d'action rapide (gommes, pastilles, comprimés à sucer...). Ils contiennent un dosage en nicotine plus ou moins important. Il est recommandé d'associer plusieurs formes pour potentialiser l'efficacité**.

L'utilisation de Traitements nicotiques de substitution (TNS) avant l'arrêt du tabac peut améliorer le taux de réussite au sevrage par rapport à son utilisation seulement à partir de la date d'arrêt**.

Études Cochrane

*Stead LF, Perera R, Bullen C, Mant D, Hartmann-Boyce J, Cahill K, Lancaster T - Groupe de Revue Principale : Tobacco Addiction Group - 14 novembre 2012

**Lindson N, Chepkin SC, Ye W, Fanshawe TR, Bullen C, Hartmann-Boyce J - Groupe de Revue Principale : Tobacco Addiction Group - 18 avril 2019



3989

De 8h à 20h du lundi au samedi
 (service gratuit + prix d'un appel)

Suivi gratuit via des RDV téléphonique
 avec un tabacologue



application mobile

Questions/réponses, e-coaching
 personnalisé



site internet

Information sur le tabac,
 documents à télécharger,
 témoignages



Facebook

Le soutien de la
 communauté pour
 arrêter



Les habitants des Hauts-de-France
 #MoisSansTabac
 Tabac info service #moissanstabac



Tabac info service

**Annuaire de consultations
 du territoire**

sur www.hautsdefrance-addictions.org
 Rubrique : outils



Ambassadeur



En partenariat



Aide pour prescrire le dosage initial

La dose à proposer dépend du :

- nombre de cigarettes fumées par jour (dosage)
- délai entre le réveil et la 1ère cigarette (sur 16h ou 24h)

1 cigarette

1 tubée/roulée

cannabis + tabac

1 mg de nicotine en sevrage

2 mg de nicotine en sevrage

contacter service d'addictologie

Statut tabagique et TSN* (patchs en mg) + formes orales (FO) 2 mg à la demande

* TSN : Traitement Substitut Nicotinique

Nb de cig/jour		< 10 cig/jour	11-20 cig/jour	21-30 cig/jour	> 30 cig/jour
Délai entre le lever et la 1ère cig	> 60 min	Rien + FO	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO
	31-60 min	Rien + FO	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO
	6-30 min	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO	25 ou (14+21) + FO
	0-5 min	10 ou 14 + FO	15 ou 21 + FO	25 ou (14+21) + FO	25 + 10 + FO (14+21+14) + FO

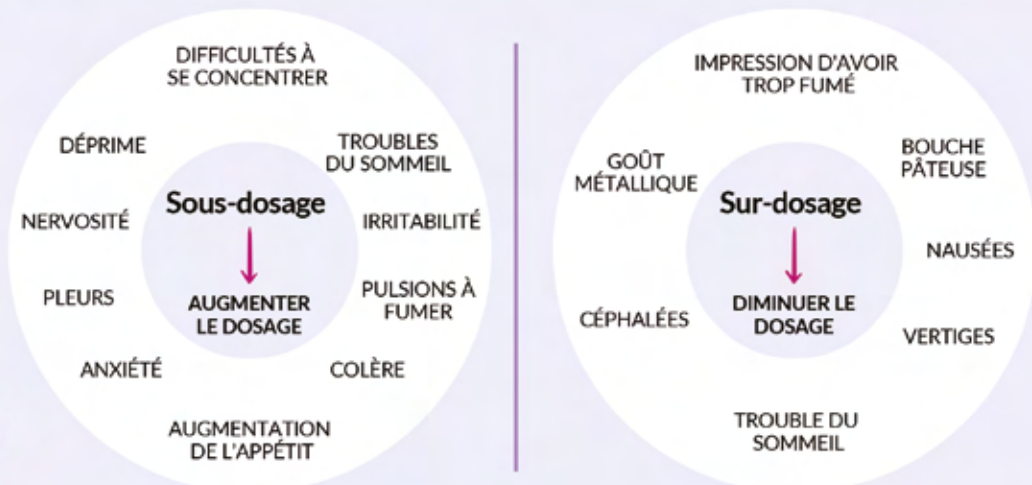
Tableau : 1ers gestes en tabacologie du RESPADD (page 12)



www.tabac-info-service.fr
☎ 39 89

Évaluation de l'efficacité du traitement

Si vous percevez un ou plusieurs de ces signes, il est nécessaire d'ajuster la dose



Version mars 2025

Reprenez contact avec votre prescripteur ou pharmacien pour vous y aider



Avril 2024

La VAPE La C-E



LA SOCIÉTÉ DE PNEUMOLOGIE DE LANGUE FRANÇAISE (SPLF) ET LA SOCIÉTÉ FRANCO-PHONIE DE TABACOLOGIE (SFT) PROPOSENT DANS CE DOCUMENT UNE INFORMATION SUR LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE DANS UN OBJECTIF D'AIDE AU SEVRAGE TABACIQUE.

Arrêter de fumer est toujours bénéfique

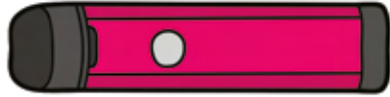


Le tabac est la première cause évitable de nombreuses maladies cardiovasculaires, cancers et maladies respiratoires dont le cancer bronchique et la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). La consommation de tabac aggrave aussi l'asthme. Les patients atteints de BPCO fumeurs sont souvent fortement dépendants.

LA DÉPENDANCE TABACIQUE A 3 COMPOSANTES :

- 1 - Une dépendance physique :** liée au manque de nicotine (indépendante de la volonté) qui peut être comblée par apport de nicotine non-fumée médicamenteuse (patchs, pastilles, comprimés, inhalateurs, sprays ou comprimés sublinguaux) et/ou non médicamenteuse (c-e ou vape). La varénicline (sur prescription) qui bloque certains récepteurs nicotiniques est aussi un traitement efficace (non disponible en officine actuellement).
- 2 - Une dépendance psychologique :** variable d'un individu à l'autre et dépend du plaisir que le sujet a appris à obtenir de sa cigarette. Il s'agit du recours au tabac en fonction de ses émotions positives ou négatives.
- 3 - Une dépendance comportementale :** il n'y a ni besoin, ni envie, c'est la situation qui déclenche la consommation. La dépendance s'installe dans les gestes quotidiens répétitifs. La consommation devient une consommation réflexe, automatique souvent associée avec d'autres produits.

Les traitements médicalement validés sont ceux qui ont fait l'objet d'essais cliniques. Ils ont démontré qu'ils augmentaient les chances de l'arrêt du tabac avec un rapport bénéfice/risque positif. C'est le cas de tous les substituts nicotiniques et de la varénicline. **Ces traitements (à l'exception de l'inhalateur) sont pris en charge par l'Assurance Maladie pour les patients atteints d'une Affection Longue Durée.** Pour l'ensemble des assurés le reste à charge de 35% est payé par la complémentaire santé. Ces traitements restent les traitements recommandés par les autorités de santé pour tous les fumeurs dont ceux atteints de maladies respiratoires.



À RETENIR

- 1** L'utilisation de la cigarette électronique en dehors du contexte du sevrage tabagique est médicalement formellement déconseillée.
- 2** Les effets délétères du tabac sur la santé de l'individu et des populations sont majeurs. Le tabac représente la première cause évitable de mortalité et de maladies, tout particulièrement de l'appareil respiratoire.
- 3** Des médicaments sont disponibles et validés pour l'aide au sevrage : les substituts nicotiniques, la varénicline. Ils doivent être prescrits en première intention avant l'utilisation de la cigarette électronique.
- 4** La cigarette électronique avec liquide contenant de la nicotine fait partie des moyens non médicamenteux d'aide au sevrage tabagique.
- 5** L'innocuité de la cigarette électronique, même bien utilisée, ne peut être affirmée.
- 6** Toutefois, le potentiel de toxicité de la cigarette électronique utilisée dans les conditions autorisées en France paraît très inférieur à celui du tabac fumé.
- 7** De ce fait, son utilisation est préférable à la consommation de tabac, en l'état actuel des connaissances.
- 8** Il faut recommander à l'utilisateur de cigarette électronique dans un objectif d'aide au sevrage tabagique, de limiter la durée de cette pratique dans le temps, une fois le sevrage obtenu et l'envie de fumer supprimée.
- 9** Les règles d'utilisation de la cigarette électronique visant à en minimiser le risque d'effets adverses doivent être connues de l'utilisateur (notamment utilisation exclusive de liquides autorisés, enregistrés à l'ANSES).
- 10** Les questions sur l'usage de la cigarette électronique doivent faire partie de l'interrogatoire de tout patient par un professionnel de santé.
- 11** L'usage de la cigarette électronique est interdite dans les lieux publics et sur le lieu de travail. La vente des cigarettes électroniques et liquides est interdite aux mineurs.
- 12** La recherche sur ses effets à court, moyen et long terme doit être développée.
- 13** Des points d'évaluation réguliers doivent être mis en place par les autorités de santé et les sociétés savantes concernées.



La VAPE ou C-E

La Cigarette Électronique comprend une batterie qui apporte l'énergie, nécessaire à chauffer une résistance entourée de textile pour la garder humidifiée et qui est placée dans un réservoir (atomiseur). En France, les liquides pour vapoteuses sont enregistrés 6 mois avant leur commercialisation à l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES).

Plus d'informations : www.anses.fr/fr/content/produits-du-vapotage

Ils sont composés d'un solvant organique (propylène glycol [PG] et/ou VG (glycérine végétale [GV]), d'une préparation aromatisante plus de la nicotine avec une concentration maximale de 20 mg/mL ou sans nicotine.

Que sait-on de sa toxicité ?

EN UTILISATION NORMALE
Ses émissions contiennent **moins de substances toxiques que la fumée du tabac.**

Elle peut induire toutefois des effets biologiques mesurables. Les conséquences cliniques et épidémiologiques à long terme de l'utilisation de la c-e, à ce jour, ne sont pas connues (des études cliniques et épidémiologiques sont nécessaires pour évaluer les bénéfices/risques exacts de son utilisation).

CAS PARTICULIER DES MALADIES RESPIRATOIRES CHRONIQUES

Il est préférable d'utiliser les traitements médicamenteux remboursés pour l'arrêt du tabac :
 • substituts nicotiniques
 • varénicline
 plutôt que la vapoteuse.



CAS DE TOXICITÉ PULMONAIRE RAPPORTÉS AUX USA

Ces cas ont concerné 1 888 personnes à la date du 31/01/2019, dont 37 décès.

Ces cas sont liés aux liquides que certains utilisateurs de la c-e ont mis dans le réservoir. Dans 75-80% des cas, ces e-liquides étaient fabriqués ou achetés hors du commerce officiel et contenaient des huiles de cannabis, du cannabis synthétique ou d'autres produits assimilés, et souvent de facilitate de vitamine E (produits formellement interdits dans les e-liquides en Europe). Il s'agissait donc du détournement d'usage du dispositif c'est-à-dire dans le cadre d'un usage récréatif et non dans l'objectif de l'arrêt de la consommation du tabac.

En absence d'identification de l'agent ou des agents causaux provoquant ces pneumopathies, il est recommandé de n'utiliser que les liquides commercialisés. De ne pas acheter des liquides dans la rue et de ne pas utiliser des huiles de cannabis ou autres produits illégaux. En France, le directeur général de l'ANSES qui assure le contrôle des e-liquides, a affirmé qu'aucun de ceux commercialisés en France ne posait de problème sanitaire.

INTÉRÊT DE LA C-E OU VAPE DANS LA SORTIE DU TABAC

Elle est utilisée le plus souvent sans aide médicale par des fumeurs qui veulent soit réduire leur tabagisme, soit arrêter de fumer (Santé Publique France).

En 2021, le HCSP souligne que les connaissances fondées sur les preuves sont insuffisantes pour proposer la vape comme aides au sevrage tabagique dans la prise en charge des fumeurs par les professionnels de santé.

- Selon le Baromètre Santé, 2017, publié en 2019 par Santé Publique France, la vape est le recours le plus fréquent utilisé par les fumeurs qui désirent arrêter la cigarette.
- Les vapoteurs âgés de 18 à 75 ans ont quasiment déjà tous une expérience avec le tabac : parmi les vapoteurs quotidiens, 49,5 % sont d'anciens fumeurs et moins de 1 % n'ont jamais fumé. En outre, 76,3 % d'entre eux déclarent que l'e-cigarette les a aidés à arrêter de fumer. Si 8,6 % de ceux qui y ont eu recours l'ont utilisé en combinaison avec d'autres substituts, 67,8 % ont réussi à se sevrer du tabac sans autre aide.

www.santepubliquefrance.fr/observatoire-de-santetabac/doc/mentel/rapports-etudes/barometre-de-santepublique-france-2017-usage-de-la-cigarette-electronique-tabagisme-et-quotidiens-18-75-ans

Il existe des données probantes d'un niveau de confiance élevé indiquant que les cigarettes électroniques (CE) avec nicotine augmentent les taux d'arrêt tabagique par rapport aux thérapies de substitution nicotinique (TSN). Des données probantes d'un niveau de confiance modéré indiquent qu'elles augmentent les taux d'arrêt du tabac par rapport aux CE sans nicotine. Les données probantes comparant la CE avec nicotine aux traitements usuels ou à l'absence de traitement suggèrent également un bénéfice, mais sont moins sûres en raison du risque de biais inhérent au plan d'étude. L'incidence globale des événements indésirables graves était faible dans tous les bras d'études. Nous n'avons pas détecté de données probantes d'un risque important de la CE avec nicotine, mais le suivi le plus long était de deux ans et le nombre d'études était faible.

Son utilisation prolongée

De nombreux utilisateurs continuent à fumer tout en vapotant. Cette situation perpétue les risques du tabagisme. Ces vapo-fumeurs doivent être mieux substitués en nicotine par ajout de patchs et optimisation de la nicotine dans la c-e. Chez les fumeurs sevrés grâce à la c-e, un avis médical est recommandé en cas de dépendance persistante à la nicotine.

Il est estimé que 700 000 fumeurs ont arrêté de fumer avec la c-e seule ou en association avec d'autres aides.

En cas d'utilisation de la c-e au-delà de 12 mois après l'arrêt du tabac, son arrêt est conseillé s'il n'existe aucun risque de retour au tabac.

EN SYNTHÈSE

- Ne plus fumer est le premier objectif à poursuivre chez les fumeurs, notamment porteurs de maladies respiratoires chroniques dont la BPCO.
- La vape, ou c-e, est probablement une aide efficace pour arrêter de fumer. Elle doit dans ce cas être utilisée de façon transitoire (en l'absence de données précises sur ses effets à long terme) en vue de l'arrêt de la consommation tabagique.
- Elle doit être proscrite chez les non-fumeurs.
- Fumer et vapoter en même temps n'est pas une solution, car cette conduite ne réduit pas les risques liés au tabac.

Outil associé à la recommandation de bonne pratique « Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence »

Soutien psychologique du patient fumeur

Intérêt des thérapies cognitives et comportementales (TCC) dans l'aide au sevrage tabagique

Les TCC ont pour objectif de promouvoir un changement de fonctionnement dans un certain nombre de situations. Elles ont pour objectif d'aider à modifier les pensées que les patients élaborent, lorsqu'ils sont dépendants, pour justifier les comportements d'addictions, dans les habitudes comme dans les rechutes. Ces pensées sont désignées comme pensées dysfonctionnelles.

Les changements cognitifs concernent les pensées et les croyances responsables des émotions ressenties par les patients. L'objectif est de modifier ces pensées et ces croyances pour les remplacer par des pensées adaptées.

Les changements comportementaux concernent les actes, les réactions, et les attitudes des patients.

L'abord des patients fumeurs devra donc tenir compte des trois versants cognitifs, comportementaux et émotionnels pour une prise en charge globale de l'addiction.

Les thérapies cognitives et comportementales exigent du temps. Il existe une hiérarchie de techniques thérapeutiques selon la formation du médecin et les besoins des patients. La compréhension du problème dans sa globalité est importante.

Comme tous les traitements, la TCC nécessite un suivi régulier du patient et un thérapeute formé.

Outil associé à la recommandation de bonne pratique « Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence »

Adaptation des colonnes de Beck à la prise en charge des fumeurs

Il s'agit de l'adaptation d'une technique simple pour mettre en évidence les pensées dysfonctionnelles des patients afin de les aider à mieux les analyser et y remédier. Ces pensées dysfonctionnelles entraînent des actes ou des croyances inadaptés.

Le médecin et les patients disposent ainsi d'un outil qui leur permet d'avoir une approche progressive et efficace des différentes situations à risques.

Il s'agit d'un tableau à quatre colonnes que l'on remplit de gauche à droite.

Exemple dans la prévention de la rechute

Événements Situations	Émotions Réactions	Pensées automatiques	Pensées alternatives
<i>Ce qui se passe</i>	<i>Ce que je ressens Ce que je fais</i>	<i>Ce que je me dis</i>	<i>Ce que je pourrais me dire d'autre</i>
« Je suis chez des amis, il y a une bonne ambiance. »	Content, j'allume une cigarette.	Juste une, pour une fois !	Tout va bien...et je risque de me faire avoir...
« Mon chef / mon conjoint/etc. m'a fait des reproches... »	Découragé, frustré, j'allume une cigarette.	Ça va me calmer.	Ça ne règle rien...et je vais avoir deux problèmes si en plus je recommence à fumer.
« Mon fils est tombé malade... »	Anxieux, stressé, j'allume une cigarette.	Ce n'est pas pareil, il faut faire face.	D'abord penser à me détendre et à lâcher prise. Fumer ne réglera pas les problèmes.
« J'ai du mal à me concentrer sur mon travail. »	Fatigué, abattu, je fais une pause cigarette.	Ça va me stimuler.	Marcher dehors pour changer d'air me fera plus de bien et me donnera le temps de réfléchir.

- 1^{ère} colonne. Événements, Situations : le patient inscrit l'événement ou la situation qui a déclenché l'envie de fumer. On n'y inscrit aucune émotion, ni aucune pensée, mais uniquement des faits.
- 2^{ème} colonne. Émotions, Réactions : le patient décrit les émotions ressenties et les comportements associés.
- 3^{ème} colonne. Pensées automatiques : le patient identifie les pensées qui l'ont amené « automatiquement » à prendre une cigarette. Les pensées automatiques sont à l'origine de l'émotion décrite dans la 2^{ème} colonne, mais elles ne sont généralement identifiées dans un second temps par le patient que lorsqu'on lui propose de les rechercher. Ces pensées automatiques paraissent évidentes lorsqu'elles se présentent, et le patient est alors incapable d'envisager une autre possibilité ou une alternative à cette pensée.
- 4^{ème} colonne. Pensées alternatives : l'objectif ici est de préparer une alternative vers laquelle se tourner lorsque le patient se retrouvera dans la même situation, avec les mêmes pensées automatiques. Ces pensées alternatives ne sont pas spontanées, sinon le problème n'existerait pas, et il faut souvent aider le patient à les construire, et à prévoir de les utiliser lorsque l'événement ou la situation se reproduira.

Au début de la prise en charge, le patient apprendra à remplir ces fiches avec l'aide de son médecin afin de bien en comprendre les principes. Il pourra ensuite utiliser cette technique seul et acquérir de plus en plus d'autonomie dans la gestion au quotidien de ces situations à risques.

Le patient est invité à remplir ce tableau lorsqu'il ressent l'envie ou le besoin de fumer ou lorsqu'il a « craqué ». Il peut ainsi être amené à identifier plusieurs situations par jour. Même si un événement donné a déjà fait l'objet d'une fiche, le patient ne doit pas hésiter à en remplir une autre sur le même sujet. Le patient pourra conserver ces fiches afin de les commenter avec son médecin.

Au fil du temps, accompagné par son médecin, le patient apprendra à repérer les situations et les lieux associés à l'envie de fumer, à identifier ses pensées et comportements dans ces contextes, et comment y remédier.

Cette prise de conscience est progressive et nécessite un apprentissage avec des essais et des faux pas. Chaque faux pas donne l'occasion de compléter une nouvelle ligne du tableau et permet donc de s'améliorer.

Mise en place **d'un repérage systématique des professionnels**

Le repérage de la consommation tabagique des professionnels est une étape clé de la mise en place de la démarche CESST. Il permet à la fois de pouvoir orienter les professionnels fumeurs qui le souhaitent vers des consultations tabacologiques mais aussi d'évaluer la prévalence tabagique au sein des employés de la structure pour adapter l'offre de soin et évaluer l'efficacité des actions menées dans le cadre de la démarche CESST.

Vous pouvez repérer l'usage tabagique à travers des questionnaires anonymes afin d'avoir une idée de sa prévalence au sein de votre structure.

Plusieurs options s'offrent à vous :

SERVICES DE PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Médecins et infirmier(e)s de la médecine du travail pourront repérer et sensibiliser le personnel fumeur sur les conséquences du tabagisme.

QUESTIONNAIRE PROPOSÉ PAR LA MISSION D'APPUI

(voir pages suivantes)

QUESTIONNAIRE PERSONNALISÉ POUR VOTRE STRUCTURE

Création d'un questionnaire avec des questions adaptées au fonctionnement de votre structure et à votre personnel. Il peut être distribué en format papier (avec les fiches de paye par exemple) ou en format numérique, certains logiciels gratuits vous permettant même de générer automatiquement des synthèses.

(voir l'évaluation de la satisfaction - p.165).



Des outils de repérage existent pour accompagner les professionnels à l'évaluation de la dépendance de leurs collègues, pour ensuite mieux orienter vers le soin ou vers un accompagnement en interne :

- Outil RPIB (HAS/RESPADD)
- Fagerström
- CO Testeur

@ Pour commander les outils, merci de vous adresser à **Hauts-de-France Addictions**

MODÈLE.

Questionnaire **Campus/École de Santé Sans Tabac** à destination des professionnels

Quelle position occupez-vous au sein de l'établissement ?

- Enseignant
- Enseignant chercheur
- Personnel administratif
- Personnel technique
- Autre _____

Êtes-vous ?

- Une femme
- Un homme
- Non spécifié

Quel âge avez-vous ?

- 20-30 ans
- 31-40 ans
- 41-50 ans
- 51-60 ans
- 61-70 ans

Fumez-vous actuellement ?

- Oui, tous les jours
- Oui, occasionnellement
- Non

Si oui, combien de cigarettes par jour en moyenne ?

- Moins de 10
- De 11 à 20
- De 21 à 30
- Plus de 30

Si oui, que fumez-vous (plusieurs réponses possibles) ?

- Du tabac à rouler
- Du tabac tubé
- Des cigarettes « classiques » manufacturées
- Des cigarillos
- Des cigares

- Du narguilé (chicha)
- La cigarette électronique (ou vapoteuse) sans nicotine
- La cigarette électronique (ou vapoteuse) avec nicotine

Si non, avez-vous déjà fumé ?

- Oui mais j'ai arrêté il y a moins d'un an
- Oui mais j'ai arrêté il y a plus d'un an
- Non

Avez-vous connaissance de la démarche Campus/École de Santé Sans Tabac au sein de l'établissement ?

- Oui
- Non

Vous sentez-vous concerné par la prise en charge des étudiants et des professionnels fumeurs ?

- Oui
- Non

Participez-vous à la prise en charge des étudiants et des professionnels fumeurs ?

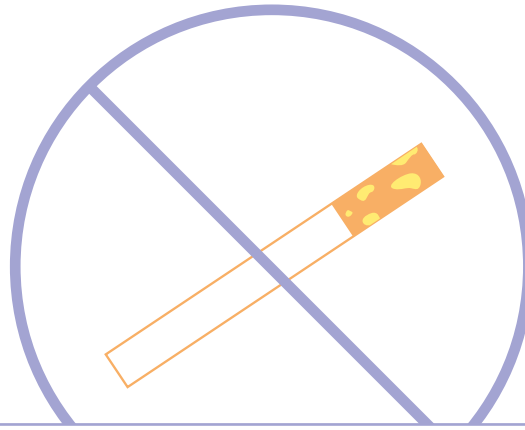
- Oui
- Non

Savez-vous qu'il existe un service d'aide à l'arrêt du tabac dans votre établissement ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà utilisé ce service ?

- Oui
- Non



Si non et que vous êtes fumeur, seriez-vous intéressé(e) par une aide à l'arrêt du tabac ?

- Oui
 Non

Avez-vous l'impression que beaucoup de gens dans l'établissement fument ?

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

Voyez-vous des personnes fumer ou vapoter à l'intérieur des bâtiments ?

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

Êtes-vous exposé(e) à la fumée secondaire du tabac sur votre lieu de travail ?

- Oui tous les jours
 Oui toutes les semaines
 Rarement
 Jamais

Est-ce que cela vous gêne ?

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

Voyez-vous des mégots de cigarettes par terre ?

- Oui tous les jours
 Oui toutes les semaines
 Rarement
 Jamais

Est-ce que cela vous gêne ?

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

Êtes-vous d'accord avec l'interdiction de fumer hors des zones de tolérance mise en place dans l'établissement ?

- Oui totalement
 Oui plutôt
 Non pas vraiment
 Non pas du tout

Si non, pourquoi ?

Trouvez-vous que cette interdiction est respectée ?

- Oui totalement
 Oui plutôt
 Non pas vraiment
 Non pas du tout

Avez-vous des retours/remarques concernant le projet *Campus/École de Santé Sans Tabac* ?

Mise en place d'un protocole de prise en charge des professionnels

Le repérage du professionnel étant réalisé, s'il exprime une envie d'entamer une démarche de réduction de sa consommation ou de sevrage, il convient de l'orienter vers une prise en charge adaptée.

Pour cela plusieurs options s'offrent à la structure:

Prise en charge externe à la structure ou adressage

- CSAPA
- Service hospitalier d'addictologie
- Professionnel (médecin, tabacologue, IDE, sage-femme, ...)
- Lien avec le médecin traitant
- Lien avec les services de prévention et santé au travail

Prise en charge interne

La mise en place d'une consultation initiale sur site et gratuite à la suite du repérage est un atout majeur dans la mise en place de la démarche CESST. Proposer de la télé-consultation pour toucher plus d'utilisateurs est également un plus. Cette consultation initiale doit être poursuivie par des consultations de suivi (en interne ou en externe), notamment à l'aide des outils mentionnés plus haut.

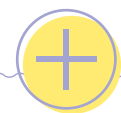
→ Il est important que ces consultations soient gratuites et si possible sur le temps de travail pour les rendre attractives.

→ Offrir la substitution nicotinique en délivrance directe au personnel afin d'éviter les ruptures de parcours

Notions à ne pas oublier pour le suivi des professionnels

→ Il est essentiel d'**adapter la prise en charge** à chaque personne, en tenant compte de ses motivations, de son parcours de vie et de ses contraintes, afin de construire un parcours personnalisé de réduction de la consommation ou de sevrage (quels outils utiliser ? quelle forme de traitements de substitution ? etc.).

→ Avoir une réelle **durabilité du suivi**. La consultation initiale est le point de départ du parcours de diminution ou de sevrage mais elle ne suffit pas. Pour augmenter les chances de réussite il faut accompagner le professionnel ; en interne par des consultations régulières ; en externe avec des acteurs locaux mentionnés plus haut ou en lien avec le médecin traitant ou les services de prévention et santé au travail.



En plus des consultations, des ateliers de gestion du stress, de sophrologie, d'aromathérapie, d'hypnose et autres peuvent être un support supplémentaire dans une démarche de réduction ou de sevrage. Attention ces moyens d'aide alternatifs ne sont pas recommandés comme traitement à part entière par la HAS pour un sevrage tabagique.

Pour informer et sensibiliser les professionnels il est indispensable de proposer de la documentation spécifique dans les espaces communs (*cf partie ressources pour trouver de la documentation*)

Formations disponibles pour **les étudiants et le personnel**

La formation et la sensibilisation du personnel sont importantes pour la mise en place de la démarche CESST. En effet, il est important que tous les professionnels puissent adapter leur discours auprès des étudiants fumeurs afin de les orienter vers le dispositif d'accompagnement établi. La formation peut être adaptée en fonction des besoins et de leur rôle.

Idées de formations disponibles

Il est utile de former tout le personnel de l'établissement, notamment ceux qui ont en charge l'accueil et qui sont en contact direct avec les étudiants. Cela permet de les rassurer sur leur intervention en favorisant la création d'une culture commune.

- RPIB (Repérage Précoce et Intervention Brève) sous forme de MOOC ou en session
- Idées reçues sur le tabac
- Connecter, motiver, informer en tabacologie

Actions de formation socle en tabacologie pour les professionnels de santé

Pour les professionnels aptes à prescrire des TSN, les formations suivantes peuvent leur apporter les bases et leur permettre de réaliser des consultations d'addictologie et de tabacologie en interne.

- RPIB + formateur relais RPIB
- Entretien Motivationnel
- Substitution Nicotinique
- Thérapies Cognitivo-comportementales



Organismes de formation en région et leurs catalogues :



Association Addictions France

addictions-france.org/formation



Fédération Addiction

portail.federationaddiction.fr/formations-nationales



Hauts-de-France Addictions

hautsdefrance-addictions.org/88/modalites-etinformations-pratiques



Institut Pasteur de Lille

pasteur-lille.fr/expertises/formations

Intégration d'interventions sur le tabac et la santé dans les enseignements

L'intégration de contenus pédagogiques dédiés au tabac et à la santé, sous forme de cours et/ou de conférences, permet de sensibiliser les étudiants aux risques liés à la consommation de tabac, aux bénéfices de l'arrêt, à l'intérêt des environnements sans tabac et à l'importance du recours à un accompagnement adapté. Ces interventions ont vocation à s'inscrire durablement dans les programmes de formation et, dans la mesure du possible, à être renouvelées chaque année. Elles contribuent également à renforcer l'acceptabilité et l'appropriation de la démarche Campus ou École de Santé Sans Tabac.

À titre d'exemple, le RESPADD, dans le cadre de la démarche École de Santé Sans Tabac, recommande d'intégrer au projet pédagogique un enseignement sur le repérage précoce et l'intervention brève à destination des futurs professionnels prescripteurs. De plus, les étudiants futurs prescripteurs peuvent aussi être formés à la prescription des TSN dans l'optique d'un accompagnement des fumeurs dans leurs pratiques professionnelles. Des contenus peuvent également être proposés dans tout type de formation, en s'adaptant aux publics concernés, en abordant, par exemple, des thématiques telles que la prévention, la fiscalité ou encore le marketing du tabac.



Formations **diplômantes**

D.U en addictologie



Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques et développer les compétences nécessaires dans le dispositif spécialisé en addictologie.



1 an

Université
Lille



Université
Amiens - GRAP



D.I.U tabacologie et aide au sevrage tabagique



Objectifs

Former les professionnels de santé à la prise en charge du tabagisme qui interviendront pour l'information, la prévention et le traitement des différents publics, avec une attention particulière aux personnes plus fragiles : femmes enceintes, adolescents, personnes précaires, personnes atteintes de comorbidités somatiques ou neuropsychiatriques.

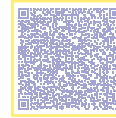


1 an

Université
Paris - Saclay



Université
Reims



D.U hypnose clinique



Objectifs

Acquérir les connaissances nécessaires à une pratique éthique de l'hypnose médicale dans le cadre de son exercice de soins initial.








1 an

Université
Lille





Actions de formation et de sensibilisation en ligne


Type de formation	Créée par	Durée	Ouverte à tous	Prix	Disponible sur
RPIB	RESPADD	4h	Uniquement professionnels prescripteurs	Gratuit sur inscription	formation@respadd.org 
RPIB	Grand Est Addictions	40min	Oui	Gratuit	
Formation au sevrage tabagique	Université de Lorraine		Uniquement professionnels prescripteurs	Gratuit	
MOOC Comprendre les addictions	Université Paris Saclay	12h sur 6 sem. (2h/sem. en autonomie) Réparties sur une disponibilité des cours et des enseignants	Oui	Gratuit sur inscription	
MOOC Tabac : arrêtez quand vous voulez	Société Francophone de Tabacologie	12h sur 7 sem. (2h/sem. en autonomie) Réparties sur une disponibilité des cours et des enseignants	Oui	Gratuit sur inscription	



Voir aussi les replays de webinaires sur YouTube

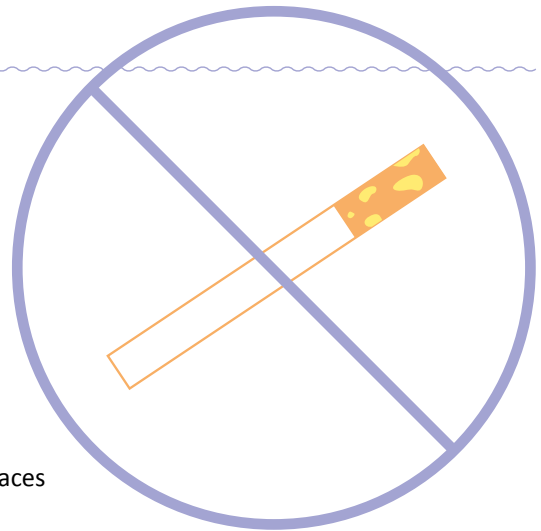
Pour compléter les formations vous pouvez consulter des replays de webinaire de formation en ligne.



 **Repérage précoce intervention brève RPIB**
Dr Thierry Ventre, CRES PACA

Interdiction de fumer et respect de la démarche CESST

La mise en œuvre de l'interdiction de fumer constitue un pilier central de la démarche Campus ou École de Santé Sans Tabac. Pour être effective et comprise par l'ensemble de la communauté, elle doit être formalisée par son inscription dans le règlement intérieur, sous la responsabilité de la direction de l'établissement. Pour avoir des informations supplémentaires sur le contenu de la politique, vous pouvez consulter [la fiche 8 « Préparer » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.25\)](#).



L'application de l'interdiction de fumer dans tout ou partie des espaces extérieurs est facilitée par plusieurs actions à mettre en place :

- L'identification claire du campus ou de l'école de santé comme engagé dans la démarche Campus ou École de Santé Sans Tabac ;
- La délimitation explicite des espaces concernés par l'interdiction, en privilégiant des zones aux limites lisibles et compréhensibles par tous ;
- La définition et l'aménagement de zones extérieures spécifiques où le tabagisme pourrait être autorisé (abris, cendriers), situées à distance des bâtiments, des portes, des fenêtres, des systèmes d'aération et des accès ;
- L'installation d'une signalétique adaptée, visible et cohérente sur l'ensemble du site.

Plus d'information dans la partie suivante « **Aménagement extérieur et signalétique** ».

Le vapotage peut également être intégré. Il peut faire l'objet d'une réglementation identique à celle du tabac ou d'un cadre spécifique, défini par l'établissement en fonction de ses objectifs de santé et de prévention.

Un des enjeux majeurs dans la pérennisation de la stratégie est le respect de cette interdiction. Elle repose avant tout sur une approche pédagogique et collective, fondée sur l'information et la sensibilisation. Il convient de privilégier le dialogue et l'accompagnement des usagers, en particulier des fumeurs, en les orientant vers les dispositifs d'aide à l'arrêt disponibles.

La mobilisation de relais au sein de l'établissement d'enseignement supérieur (personnels, étudiants, ambassadeurs tabac) peut contribuer à rappeler les règles, expliquer la démarche et favoriser son acceptation. Le recours à des sanctions doit rester proportionné et s'inscrire en dernier recours, dans un cadre clairement défini par le règlement intérieur avec la mise en place d'un protocole de gestion des situations de non respect. Pour plus d'information sur ce qui a pu être mis en place au sein de l'EHESP, vous pouvez consulter [la fiche 13 « Pérenniser » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.103\)](#).

Enfin, un suivi régulier de la mise en œuvre et du respect de l'interdiction permet d'ajuster les actions, d'identifier les difficultés rencontrées et de renforcer durablement l'adhésion dans la démarche pour l'ensemble des usagers.

Aménagement extérieur et signalétique

L'aménagement des espaces extérieurs et la mise en place d'une signalétique adaptée constituent des leviers essentiels de la stratégie Campus et École de Santé Sans Tabac. Ils participent activement à la dénormalisation du tabac et contribuent à la réduction de l'exposition au tabagisme passif et ultrapassif pour l'ensemble des usagers. Une signalétique visible, claire et agréable renforce la lisibilité de la démarche et favorise le respect des règles.

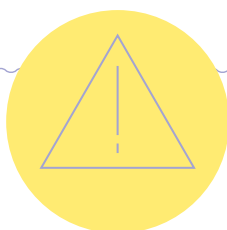
La mise en œuvre de ces aménagements nécessite, en amont, la réalisation d'un diagnostic ou « scan environnemental », afin d'identifier les habitudes tabagiques des usagers et d'optimiser l'implantation des zones de tolérance et de la signalétique. À ce titre, vous pouvez vous appuyer sur [la fiche 5 « Réfléchir » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.94\)](#).

Plusieurs adaptations du site pourront ensuite être envisagées, notamment :

- Le retrait de l'ensemble des cendriers situés aux entrées des bâtiments et à proximité immédiate de ceux-ci ;
- L'installation de nouveaux cendriers au sein de zones de tolérance clairement identifiées, positionnées à distance des bâtiments, des portes, des fenêtres et des systèmes d'aération, ou en périphérie du site ;
- La création de zones de tolérance pouvant prendre différentes formes : abris fumeurs, marquage au sol ou signalisation autour ou à proximité d'un cendrier.

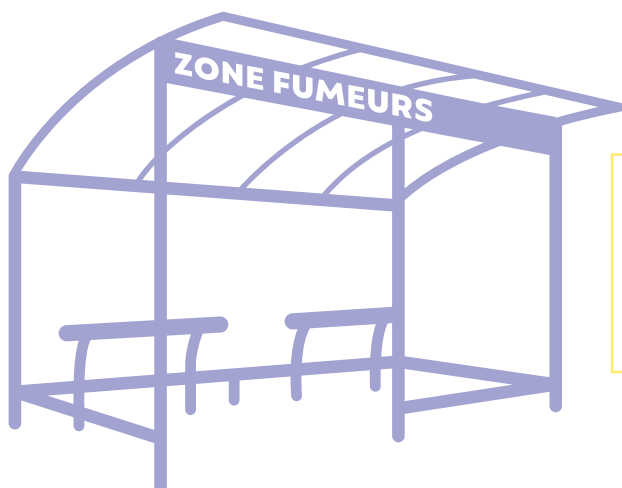
Ces aménagements peuvent faire l'objet d'un financement dans le cadre de l'appel à projets du Fonds de Lutte Contre les Addictions de l'ARS Hauts-de-France (abris fumeurs et cendriers).

Une fois les aménagements réalisés, la mise en place d'une signalétique claire et cohérente est indispensable pour orienter l'ensemble des usagers (étudiants, personnels et visiteurs) vers les zones de tolérance et rappeler les espaces sans tabac. Pour vous aider, vous pouvez consulter [la fiche 9 « Préparer » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.100\)](#).



Soyez vigilants

Certaines entreprises promettent l'installation de cendriers dits "écologiques" à la location avec un service de ramassage régulier. Les mégots de cigarette sont des déchets non recyclables, notamment à cause des substances toxiques qu'ils contiennent. Ces entreprises vous proposent une solution temporaire et non pérenne (étant donné que c'est une location et non une installation fixe) alors que la promesse de recyclage est actuellement irréalisable.



Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le dossier réalisé par Contre-Feu, l'alliance contre l'industrie du tabac
"Les produits du tabac et de la nicotine : des bombes écotoxiques pour notre planète"

DIAGNOSTIC SUR LE CAMPUS : SCAN ENVIRONNEMENTAL

FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX AVANT LA MISE EN PLACE DU CAMPUS SANS TABAC

Les fiches 3, 4 et 5 mettent à votre disposition des outils (à adapter si besoin) afin de réaliser un diagnostic avant la mise en place d'un campus sans tabac :

1 / Un questionnaire

pour évaluer les comportements tabagiques et l'acceptabilité du campus sans tabac par les usagers (étudiants et personnel) (Fiche 3).

2 / Un guide d'entretien

pour cerner les motivations, bénéfices perçus et freins des usagers au déploiement d'un campus sans tabac (Fiche 4).

3 / UN SCAN ENVIRONNEMENTAL (CETTE FICHE 5) POUR REPÉRER LES ENDROITS OÙ L'ON FUME LE PLUS.

Il est recommandé, dans l'idéal, d'utiliser les 3 outils proposés.

Si ce n'est pas possible, nous préconisons d'utiliser en priorité le questionnaire et le scan environnemental.

Les résultats de ces études seront utiles pour réfléchir et adapter votre politique de campus sans tabac aux réactions et comportements tabagiques des usagers.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

RÉALISER UN SCAN ENVIRONNEMENTAL : POURQUOI FAIRE ?

Le scan environnemental est un outil d'observation qui permet une mesure objective du tabagisme dans votre université à travers :

. Une observation directe du tabagisme / vapotage dans l'enceinte extérieure du campus (et intérieure si besoin) pour en évaluer l'ampleur.

. Une collecte des mégots sur le campus pour cartographier les zones « sensibles » où le tabagisme est le plus présent (et donc où il faudra renforcer la signalétique).

Cet outil peut être utilisé en amont de l'adoption du campus sans tabac, au début et après sa mise en place, afin d'en évaluer objectivement les impacts et d'identifier d'éventuelles zones « sensibles » de persistance du tabagisme / de non-respect de l'interdiction de fumer.

Dans l'idéal, ce scan environnemental est à utiliser en complément du questionnaire et/ou d'entretiens auprès des usagers. Vous pouvez choisir de compléter les deux volets de l'outil présenté dans cette fiche 5, ou n'en réaliser qu'un seul. Si vous réalisez les deux volets, il est recommandé de procéder en deux temps :

- . Un pour l'observation directe.
- . Un pour la collecte de mégots.

Les préalables à l'utilisation du scan environnemental sont de :

- . Déterminer un planning pour réaliser les observations et les collectes : quels jours, quelles heures, sur combien de temps, combien de fois au total ?
- . Déterminer les lieux du campus où seront réalisées les observations et collectes.
- . Prévoir une personne pour réaliser ces observatoires et cette collecte (un binôme de deux personnes formées à l'usage de la grille est idéal : un qui note et un qui observe).
- . Prévoir du matériel (gants, sachets) pour l'opération de collecte des mégots.
- . Prévoir une carte imprimée du campus pour cocher les endroits où l'on fume le plus.
- . Imprimer des fiches d'observation avant de partir sur site.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

EXEMPLE D'OUTILS À UTILISER POUR LE SCAN ENVIRONNEMENT



VOLET 1: OBSERVATION DIRECTE DU TABAGISME SUR LE CAMPUS

**Informations à renseigner avant de partir en observation
 (prévoir 1 fiche à remplir par observation)**

Observation n°

Réalisée par

Date

Heure (début - fin)

Zones observées sur le campus :

.....

.....

Conditions météo :

.....

.....

Modalités pour remplir la grille

Pour chaque fumeur observé sur le campus, répondre à chaque item ci-dessous en cochant la case ad hoc (exemple : si je vois 3 fumeurs dans une zone isolée du campus et assis sur un banc, je mets une croix dans « zone isolée » et « sur un banc » et j'indique 3).

Description de la zone d'observation	Nombre de fumeurs observés
<input type="checkbox"/> À l'entrée/sortie des bâtiments	
<input type="checkbox"/> Près de la bibliothèque universitaire	
<input type="checkbox"/> Près des salles de cours	
<input type="checkbox"/> Près des bâtiments administratifs	
<input type="checkbox"/> Près du restaurant universitaire	
<input type="checkbox"/> Près des résidences étudiantes	
<input type="checkbox"/> Sur le parking	
<input type="checkbox"/> Près / dans les espaces de loisirs/infrastructures sportives	
<input type="checkbox"/> Sur une zone isolée du campus	
<input type="checkbox"/> Près des cendriers du campus	
<input type="checkbox"/> Sur un banc du campus (ou autre structure permettant de s'asseoir ou de s'appuyer)	
<input type="checkbox"/> Autres endroits (précisez)	



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FICHE 5 - « RÉFLÉCHIR... »

	Comportements des fumeurs observés
<input type="checkbox"/> Au téléphone	
<input type="checkbox"/> A une boisson en main (café ou autre)	
<input type="checkbox"/> Se déplace	
<input type="checkbox"/> Seul	
<input type="checkbox"/> Avec d'autres fumeurs (combien environ)	

Si souhaité, remplir les mêmes informations pour les vapoteurs.

Informations générales à remplir à la fin de l'observation :

Commentaires / synthèse (à remplir à la fin de l'observation) :

.....

.....

.....

.....

.....

Endroits où l'on rencontre le plus grand nombre de fumeurs :

.....

.....

Combien de fumeurs observés au total :

Combien de vapoteurs :



Il est possible d'agrafer ici la photo scannée du plan du campus et d'indiquer avec des croix les endroits où le tabagisme est le plus fréquent.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

PLAN DU CAMPUS

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

CONTACT: CAMPUS SANS TABAC - MODE D'EMPLOI www.campus-sans-tabac.fr - contact@campus-sans-tabac.fr

01

FICHE 5 - « RÉFLÉCHIR... »

VOLET 2 : COLLECTE DES MÉGOTS RÉCUPÉRÉS SUR LE CAMPUS

**Informations à renseigner avant de partir en collecte
 (prévoir 1 fiche à remplir par observation)**

Observation n°

Réalisée par

Date.....

Heure (début - fin)

Zones où les mégots ont été collectés :

Procédure :

La collecte s'effectue sur les mégots trouvés au sol et dans des contenants détournés comme cendriers (pots de fleurs, jardinière, etc.).

Prévoir un sac par zone où les mégots seront récupérés et des étiquettes à coller sur les sacs pour identifier les endroits où ils ont été récupérés.

Le remplissage du tableau ci-dessous s'effectue *a posteriori* du ramassage.

Informations sur les lieux de collecte des mégots	Nombre de mégots ramassés
<input type="checkbox"/> Près de la bibliothèque universitaire	
<input type="checkbox"/> Près des salles de cours	
<input type="checkbox"/> Près des bâtiments administratifs	
<input type="checkbox"/> Près du restaurant universitaire	
<input type="checkbox"/> Près des résidences étudiantes	
<input type="checkbox"/> Parkings	
<input type="checkbox"/> Dans les espaces de loisirs ou infrastructures sportives extérieures	
<input type="checkbox"/> Zone isolée du campus	
<input type="checkbox"/> Autres endroits (précisez)	
<input type="checkbox"/> Commentaires	



Agrafer ici la photo scannée du plan du campus avec des croix indiquant les endroits où sont disposés les cendriers « officiels » du campus et les endroits où de nombreux mégots ont été collectés.



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Morvan, Diane Geindreau et Etienne Gnonlonfin, EHESP
 Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne.
 Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

www.campus-sans-tabac.fr - contact@campus-sans-tabac.fr
 www.campus-sans-tabac.fr - contact@campus-sans-tabac.fr
 www.campus-sans-tabac.fr - contact@campus-sans-tabac.fr



QUELQUES CONSEILS POUR UNE SIGNALÉTIQUE « EFFICACE »

La signalétique est un axe clé de la stratégie de communication d'un campus sans tabac. Elle permet de :

. Faire connaître et informer les usagers de l'interdiction de fumer et de vapoter sur le campus

. Signaler les zones fumeurs/vapoteurs proposées à la périphérie du campus si elles existent

Pour atteindre ces objectifs, une signalétique doit être bien visible, claire, agréable à regarder, et uniforme sur l'ensemble du lieu d'enseignement supérieur.

Cette fiche propose quelques conseils sur les différents types de signalétique, la localisation des supports, et le contenu des messages.



QUEL TYPE DE SIGNALÉTIQUE ?

Différents supports sont disponibles pour signaler le campus sans tabac. Ils peuvent être fixes ou amovibles, durables ou éphémères, installés à l'extérieur ou à l'intérieur :

- . Totems (installations permanentes et visibles de loin)
- . Panneaux d'affichage et/ou directionnels (pour orienter les usagers vers les zones fumeurs)
- . Plaques gravées
- . Panneaux numériques
- . Déroulants sur pied transportables (roll-up / kakemonos)
- . Bannières / banderoles / drapeaux
- . Affiches
- . Marquage au sol
- . Adhésifs à coller sur les vitres (vitrophanie), sur les distributeurs à café, les voitures, etc.



Exemple de totem situé à l'entrée principale de l'École des Hautes Études en Santé Publique



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Le coût des différents supports dépend du matériau utilisé et de la durabilité (un totem fixe coûte plus cher qu'un déroulant sur pied). Des exemples de coûts sont présentés dans la fiche 7 « budget ».

Les délais de livraison et d'installation des supports peuvent être variables, c'est donc un élément à prendre en compte dans le calendrier de déploiement du campus sans tabac. En attendant l'installation des supports permanents, une signalétique temporaire peut être installée.

À QUELS ENDROITS POSITIONNER LA SIGNALÉTIQUE DU CAMPUS SANS TABAC ?

À des endroits très visibles et stratégiques, c'est-à-dire :

- . Aux différentes entrées extérieures du campus (piétonnes et voitures)
- . Aux points d'accueil de l'établissement et sur le(s) parking(s)
- . Au niveau des portes d'entrée et de sortie de tous les bâtiments (amphis, salles de cours, espaces de restauration, zones d'hébergement, bibliothèques, équipements sportifs, parkings couverts, espaces de détente, etc.)



- . Dans les zones identifiées « sensibles » où les fumeurs tendent à se regrouper et à ne pas respecter l'interdiction de fumer (repérées avec le scan environnemental proposé dans la fiche 5)
- . À l'intérieur des locaux (halls, cantines, cafeteria, amphis, etc.)
- . De manière générale, dans les endroits où il y a beaucoup de passages (chemins très empruntés, halls, etc.)



QUEL CONTENU ?

Il est recommandé d'utiliser une signalétique claire, visible, unique et standardisée sur l'ensemble du campus. Elle devra être identique aux autres outils de communication qui parlent du campus sans tabac (page sur le site Internet, signature d'emails, etc.).

Les éléments ci-dessous doivent absolument être intégrés à la signalétique :

. Les produits dont la consommation est interdite sur le site (information précisée avec une phrase ou un pictogramme)



. Un logo « campus sans tabac »

**CAMPUS
S/ NS TABAC.**

. Le logo du lieu d'enseignement supérieur

Des contenus supplémentaires peuvent être ajoutés :

. Une information sur les aides à l'arrêt (locales ou nationales : numéro de téléphone, site Internet dédié)

. Une invitation au respect du campus sans tabac

. Un slogan (privilégier un slogan positif qui parle de santé, de respect, de l'environnement, de la qualité de l'air, etc.)

Si de nombreux usagers étrangers fréquentent le campus, il faut prévoir une signalétique en anglais.



Fiche rédigée par Karine Gallapel-Morvan, Diane Geindreau, Etienne Gnonionfin et Lou Philippe, EHESP.

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

COMMENT FAIRE RESPECTER UN CAMPUS SANS TABAC ?



Le respect de l'interdiction de fumer/vapoter dans un campus sans tabac est **un défi quotidien**.

Il est nécessaire d'être vigilant et réactif, car la permissivité et la passivité face aux comportements de non-respect décrédibilisent le campus sans tabac et ouvrent la voie à la contagion (si certains fumeurs fument là où c'est interdit, d'autres risquent de suivre le mouvement). Par ailleurs, être témoin de situations de non-respect non sanctionnées altère et réduit les intentions de respect. A contrario, voir les contrevenants se faire aborder et sanctionner renforce le respect de l'interdiction.

Si des situations de dérapage s'installent durablement, le risque est de laisser penser qu'il n'existe **pas de stratégie stricte et claire de mise en application du campus sans tabac**, et qu'aucune sanction n'est prévue en cas d'écart. Cela envoie alors un message « d'encouragement » aux fumeurs ne respectant pas la réglementation, et les renforce dans leur posture de contrevenant (car ils savent qu'il n'y aura pas de conséquence).



LES STRATEGIES À DÉPLOYER POUR FAIRE RESPECTER LE CAMPUS SANS TABAC

- . Inscrire le campus sans tabac dans le **règlement intérieur** du lieu d'enseignement supérieur
- . **Informez sur ce qu'implique le non-respect** du campus sans tabac. Cela doit être clairement écrit, énoncé et affiché dans la politique campus sans tabac du lieu d'enseignement supérieur (fiche 8) et sur la page Internet dédiée. Cette information doit être connue des ambassadeurs qui sillonnent le campus.
- . **Mobiliser des ambassadeurs** pour mieux faire respecter le campus sans tabac (éducation par les pairs). Ils doivent être formés aux situations de non-respect qu'ils sont susceptibles de rencontrer (fiche 12)
- . Motiver et sensibiliser les usagers du campus sans tabac pour qu'ils abordent les contrevenants, poliment et de manière bienveillante
- . **Établir un protocole de gestion des situations de non-respect et des sanctions associées :**
 - Qui est responsable du traitement des situations de non-respect ?
 - Quelles sont précisément les sanctions en cas de non-respect ? Une échelle de sanctions progressives est idéale, car cela permet aux fumeurs contrevenants d'avoir un peu de temps pour s'adapter et prendre de nouvelles habitudes.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la INCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP – projet Campus sans tabac.

Exemple d'échelle de sanctions progressives

- . 1^{ère} demande de respect du campus sans tabac par les ambassadeurs.
Si récidive :
- . 2^{ème} demande de respect du campus sans tabac par les ambassadeurs.
Si récidive :
- . Échange en face à face avec l'usager récidiviste sur l'intérêt du campus sans tabac pour l'institution, pour la santé publique, et la nécessité de le respecter avec :
 - Le responsable de la formation (si le contrevenant est un étudiant) / le responsable du service (si le contrevenant est un salarié). Si récidive :
 - Convocation officielle de la part du DRH ou du Directeur du lieu d'enseignement supérieur sur la nécessité de respecter le campus sans tabac (car il est inscrit au règlement intérieur). Si récidive :
 - Avertissement.



Il est essentiel de rappeler qu'un campus sans tabac non respecté ne produit **aucun effet sur les comportements tabagiques des usagers et ne contribue pas du tout à la dénormalisation du tabac** dans la société. C'est également très décourageant pour les personnes qui auront dépensé du temps et de l'énergie à le déployer de voir le dispositif voué à l'échec.

Il est utopique de penser que les lieux extérieurs sans tabac, quels qu'ils soient (universités, hôpitaux, jardins publics, plages, etc.) vont être respectés avec la seule présence d'un panneau d'interdiction, aussi clair et visible soit-il. C'est la raison pour laquelle **une politique de gestion du non-respect fait partie**, au même titre que la communication, l'aide à l'arrêt du tabac, la signalétique, etc., **des composantes qui contribuent à la réussite ou à l'échec d'un campus sans tabac**.



Financement de la démarche CESST

Le déploiement du Campus ou École de Santé Sans Tabac nécessite un investissement financier pour soutenir les différentes actions nécessaires à son déploiement et à sa pérennité. Il peut provenir d'AAP, avec par exemple l'AAP Fonds de Lutte Contre les Addictions de l'ARS Hauts-de-France, ou d'un budget interne spécifique dédié à la mise en œuvre de la démarche. Le montant peut varier selon la taille du lieu d'enseignement, le nombre d'étudiants et l'ampleur des actions envisagées.

Les dépenses à prévoir pourront inclure :

- **Pilotage du projet** : il est possible de nommer un(e) chargé(e) de projet dédié(e), soit via un recrutement spécifique, soit par une décharge horaire d'un employé déjà en poste.
- **Communication et sensibilisation** : affiches, flyers, campagnes numériques, vitrophanie, animations, événements, etc.
- **Étudiants ambassadeurs tabac** : recrutement d'étudiants volontaires pour relayer les messages de prévention et accompagner les actions sur le terrain.
- **Aménagement et signalétique** : Abri fumeur, marquage au sol, panneaux et supports d'information sur le terrain, etc.
- **Prise en charge des étudiants et du personnel** : intervention d'une infirmière ou d'un professionnel de santé sur site pour proposer des conseils, un suivi ou un accompagnement en lien avec le sevrage tabagique.
- **Formations et accompagnement** : sessions pour le personnel et les étudiants afin de sensibiliser et informer, promouvoir et maintenir la démarche.
- **Suivi et évaluation** : outils et ressources pour mesurer l'impact de la démarche et ajuster les actions.

Ces éléments doivent être réfléchis dès l'écriture du projet afin d'assurer des ressources suffisantes pour soutenir efficacement les actions que vous souhaitez mettre en place et pour en garantir la réussite et la bonne mise en œuvre de la stratégie.

Pour avoir des informations supplémentaires sur le budget à prévoir, vous pouvez consulter l'exemple d'« [Estimation du financement de la démarche](#) » (p.106) et la [fiche 7 « Préparer » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP](#) (p.107).

L'appel à projet Fonds de Lutte Contre les Addictions

En région, afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France propose, depuis plusieurs années, un soutien financier dédié au déploiement de la démarche Campus et École de Santé Sans Tabac.

Cette aide peut être obtenue dans le cadre de l'un des axes de l'appel à projets du "Fonds de Lutte Contre les Addictions" si le projet est sélectionné.

Estimation du financement de la démarche

Poste de dépense	Remarques
Ressources humaines (Toutes charges comprises)	
Chargé(e) de projet (embauche ou décharge horaire)	17 000 - 30 000€ / 42 500 - 75 000€ 0,2 / 0,5 ETP en fonction de la taille de la structure et de l'expérience du professionnel
Infirmier(e) tabacologue (si besoin) Autres professionnels pour prise en charge multidisciplinaire : Psychologue, Diététicien(ne), Hypnothérapeute	~60 000 €/an Autre professionnel : Dépense à prévoir en fonction du temps prévu au projet
Étudiants ambassadeurs tabac	Ce montant va dépendre du nombre d'heures et d'étudiants que vous souhaitez recruter
Communication	
Agence de communication (Création de logo, charte graphique,)	Si besoin, peut être fait en interne
Signalétique, Affiches, Panneau de communication, Vitrophanie, etc	En fonction des besoins
Fournitures du bureau (papeterie, impressions de flyers, fournitures diverses)	En fonction des besoins
Évènements (inauguration, lots concours mois sans tabac, stands)	5 600€*
Objets promotionnels (ex : 2500 porte-clefs, stylos, tote bag)	2 250€*
Achats	
CO testeurs	450€ à 700€ + consommables (embouts)
Substituts nicotiques	En fonction des besoins (s'adresser à une pharmacie)
Formation du personnel	
DU tabacologie/addictologie	1 100€ par personne (hors frais de déplacement)
Formations	En fonction des formations souhaitées et du nombre de personnes à former, sur devis
Aménagement extérieur	
Abri fumeurs + frais d'installation	6000 à 6500 € par abri*
Cendriers (classiques ou ludiques) installés dans les abris ou à distance des entrées	100 - 450€ HT/u

*Source fiche 2-7 - campus sans tabac

QUEL BUDGET PRÉVOIR ?

Il est nécessaire de calculer un budget qui sera alloué au campus sans tabac. Il est difficile de proposer un montant valable pour tous les lieux d'enseignement supérieur car plusieurs paramètres influencent les dépenses : la taille et la superficie du campus, les zones concernées par le lieu sans tabac (l'ensemble de l'université ou une seule école), l'obligation ou non de sous-traiter la réalisation des outils de communication, l'embauche ou non d'un chargé de projet « campus sans tabac », etc.

Les principales catégories de dépenses à prévoir sont :

- **Les ressources humaines** (chargé de projet, ambassadeurs, tabacologue, etc.)
- **Les aménagements physiques** (installation d'abris fumeurs, des cendriers dans ces zones, etc.)
- **La campagne de communication** (signalétique, affiches, flyers, rémunération de l'agence de publicité, etc.)

DÉPENSES LIÉES AUX RESSOURCES HUMAINES

Chargé de projet à plein temps ou à temps partiel

Il est vivement recommandé de recruter une personne dédiée, en particulier l'année de mise en place du campus sans tabac, en complément des salariés de l'université investis dans le projet.

Cette personne aura pour mission d'élaborer la politique de campus sans tabac, d'animer le COPIL et des différents groupes de travail, de veiller au respect du calendrier, de coordonner les parties prenantes impliquées (service communication, service de santé, pôle ressources humaines, direction, etc.), de gérer la sous-traitance de certaines tâches, d'évaluer le dispositif, de rendre des comptes sur l'évolution du campus sans tabac au COPIL et à la direction.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Tabacologue et autres professionnels

Des aides d'aide à l'arrêt du tabac doivent être proposées aux usagers fumeurs du campus. Lorsqu'un service de santé n'existe pas sur le lieu d'enseignement supérieur et/ou n'offre pas ce service, il est nécessaire d'embaucher, sur un temps partiel, un tabacologue qui se déplacera sur site une ou plusieurs fois par semaine.

Le service offert aux usagers inclura entre autres des consultations personnalisées ou en groupe puis des substituts nicotiques proposés gratuitement.

Le tabacologue pourra être sollicité pour animer un stand d'information à la rentrée des étudiants, participer à un événement (mois sans tabac par exemple), ou proposer son témoignage sur la page Internet de l'université dédié au campus sans tabac.



En complément du recrutement d'un tabacologue, il peut également être envisagé d'embaucher d'autres professionnels qui animeront, sur le campus, des ateliers de gestion du stress, de sophrologie, de yoga, etc.

**Ambassadeurs du campus sans tabac**

Leur rôle est d'informer les usagers de l'université sur la politique de campus sans tabac, sur les aides disponibles pour les fumeurs, et de faire respecter le dispositif. Ce sont souvent des étudiants du campus qui sont recrutés sur ces postes. Cette mission peut également être réalisée dans le cadre d'un service sanitaire pour les étudiants des écoles de santé.

AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Des travaux et aménagements sont nécessaires pour transformer le lieu d'enseignement supérieur en campus sans tabac. Ainsi il faut prévoir un budget pour retirer les cendriers existants, en installer d'autres aux entrées de l'université, aménager des abris fumeurs en périphérie (dispositif non obligatoire) et assurer un nettoyage régulier de ces zones fumeurs.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Les dépenses liées à la communication peuvent représenter une part importante du budget alloué au campus sans tabac, en particulier l'année de sa mise en place.

Elles englobent :

- . la création d'un logo
- . la signalétique (importante pour assurer la visibilité du campus sans tabac à divers endroits : panneaux, totems, marquage au sol), etc.
- . les affiches
- . les flyers
- . les kakémonos et roll-up
- . les évènements (inauguration du campus sans tabac, participation au mois sans tabac et à la Journée mondiale sans tabac de l'OMS tous les ans le 31 mai, date anniversaire du campus sans tabac)



Ces outils peuvent être créés par le service communication du lieu d'enseignement supérieur, ou sous-traités dans le cadre d'une prestation de service avec une agence de communication (le cas échéant, il faudra le prévoir dans le budget).

Il est également possible d'utiliser les dispositifs de communication proposés sur ce site Internet **CAMPUS SANS TABAC** sous certaines conditions (pour plus d'informations, contacter campus-sans-tabac@ehesp.fr).

Au-delà des coûts liés à la création des supports de communication, il faut également prévoir des dépenses liées au temps passé par le service communication pour intégrer des informations liées au campus sans tabac dans les outils existants (page Internet dédiée, mise à jour des livrets d'accueil des étudiants et salariés, etc.).

EXEMPLE DE BUDGET : EHESP CAMPUS SANS TABAC



EHESP

À titre d'illustration, les tableaux ci-dessous présentent les dépenses liées au campus sans tabac de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) à Rennes lors de son déploiement en 2018 et en budget annuel de routine.

C'est un lieu d'enseignement supérieur qui couvre une superficie d'environ 8,8 hectares, rassemblé sur son pôle rennais dans un même lieu géographique, et qui accueille environ 1300 étudiants par an et 450 salariés.

L'EHESP a bénéficié de subventions de l'agence régionale de santé Bretagne, d'associations, de mutuelles pour mettre en place son campus sans tabac et le développer.

Il est conseillé aux lieux d'enseignement supérieur de faire de même en déposant des demandes de financement. En particulier, les agences régionales de santé lancent tous les ans des appels à projet financés par le fonds de lutte contre les addictions. Alors que les campus et écoles de santé sans tabac sont recommandés dans le 3^{ème} Programme national de lutte contre le tabagisme 2023-2027 (www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_contre_le_tabac.pdf, page 22), ils feront à ce titre l'objet de financement dans les années à venir.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

EXEMPLE DE DÉPENSES ASSOCIÉES À LA MISE EN PLACE DE « EHESP CAMPUS SANS TABAC » EN 2018

Poste de dépenses	Dépenses	Remarques
Ressources humaines (charges comprises)		
Stagiaire pour réaliser les enquêtes exploratoires	1 900 €	12 semaines
Ambassadeurs	2 400 €	5 heures/mois X 5 étudiants, (estimation sur 8 mois)
Tabacologue qui se déplace à l'EHESP	2 000 €	1 heure/semaine sur 40 semaines
Sophrologue qui se déplace et anime un atelier	3 500 €	1 heure/semaine sur 40 semaines
Chargée de projet (salariée du service ressources humaines) et salariés investis (enseignant-chercheur ; direction de la communication, direction de la scolarité et de la vie étudiante, etc.)	17 000 €	0,2 ETP (320 heures/an) Environ 6h/semaine
Communication (logo réalisé en interne)		
Conception pastille « campus sans tabac »	216 €	
Totems pérennes à toutes les entrées piétonnes et des parkings	14 000 €	
Déroulants sur pied dans les espaces intérieurs communs (10 roll-up)	1 600 €	
Équipement ambassadeur (20 gilets, et des parapluies)	1 000 €	
Objets promotionnels (2500 porte-clefs)	2 250 €	
Événements (inauguration, lots concours mois sans tabac, stands)	5 600 €	
Aménagements physiques		
Abris fumeurs + frais d'installation	32 500 € (6000 à 6500 € par abri)	4 abris installés en périphérie du campus
Cendriers installés aux entrées et dans les 4 abris fumeurs	2 115 €	
TOTAL	86 081 €	



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

EXEMPLE DE DÉPENSES ANNUELLES ASSOCIÉES À « EHESP CAMPUS SANS TABAC » EN ROUTINE

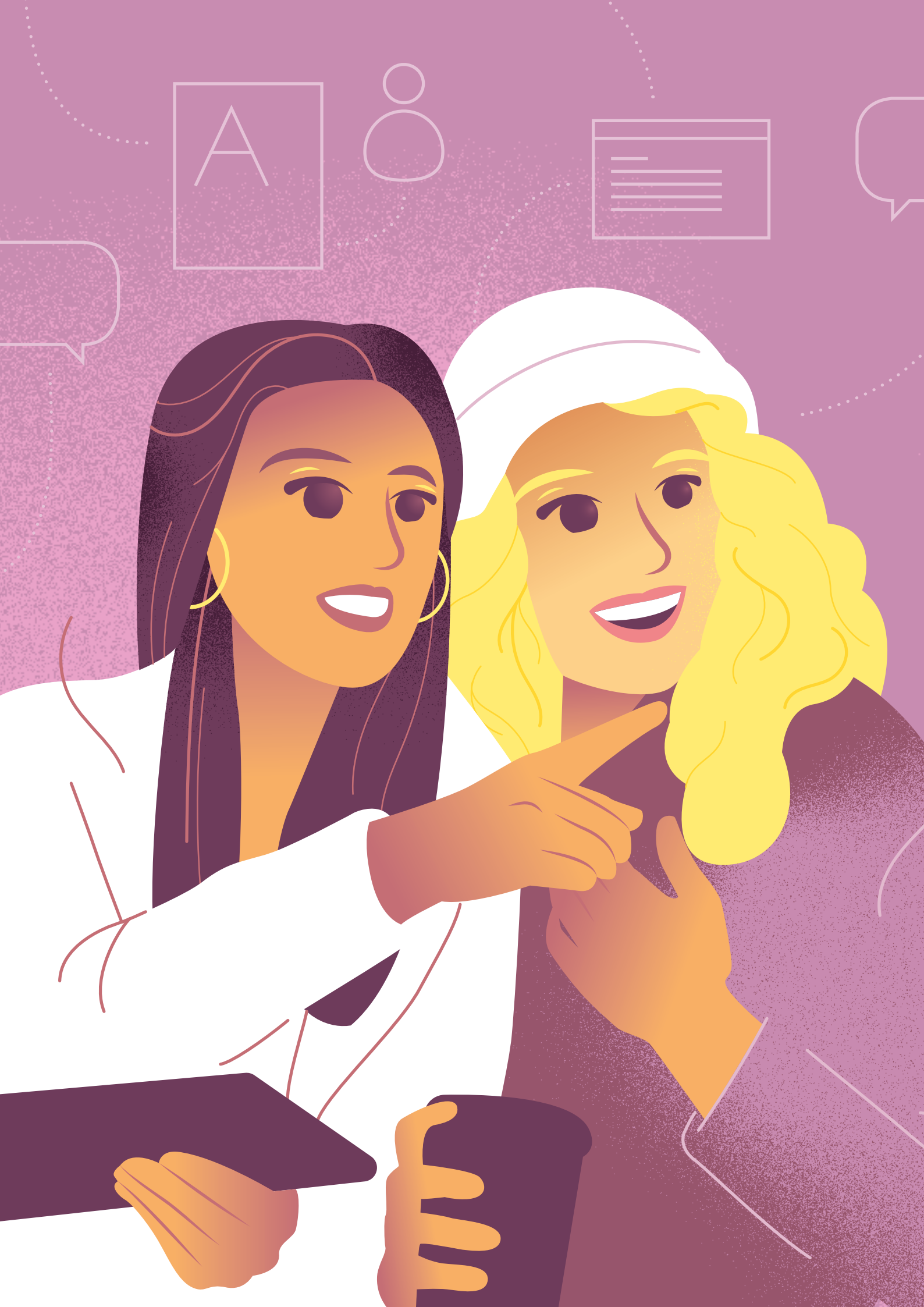
Poste de dépenses	Dépenses	Remarques
Ressources humaines (charges comprises)		
Stagiaires	3 270 €	Environ 2 stagiaires par an, pour 6 mois au total
Ambassadeurs	4 800 €	20 heures/an pour 6 étudiants
Tabacologue qui se déplace à l'EHESP	2 000 €	1 heure/semaine (sur l'année)
Sophrologue qui se déplace et anime un atelier	3 500 €	1 heure/semaine (sur l'année)
Chargée de projet (salariée du service ressources humaines) et salariés investis (enseignant-chercheur ; direction de la communication, direction de la scolarité et de la vie étudiante, etc.)	4 200 €	5% d'ETP 80 heures par an réparties entre 4 personnes
Communication		
Évènements (mois sans tabac, stands de rentrée, journée mondiale sans tabac)	1 450 €	
Collecte de mégots réalisée avec les étudiants volontaires de l'école (achats matériels + sandwich offert aux participants)	250 €	
Impression flyers distribués par les ambassadeurs aux fumeurs	50 €	
Frais liés à l'évaluation du dispositif (licence logiciel, personnel)	0 € (car pris en charge en interne, mais à prévoir dans le budget de fonctionnement)	
TOTAL	19 520 €	


 CAMPUS S/ NS TABAC - MODE D'EMPLOI www.campusansetabac.fr - contact@campusansetabac.fr



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Morvan, Diane Geindreau et Etienne Gnonlonfin, EHESP

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.



02.

Communication



07.

La communication dans le cadre de la démarche CESST

La communication constitue un levier essentiel de la démarche CESST et contribue directement à l'atteinte de l'ensemble des objectifs fixés. Il est donc important de communiquer autour de la consommation de tabac et de votre démarche CESST, à la fois en interne et en externe. Une bonne communication permet de sensibiliser les étudiants et les professionnels sur les effets du tabac et les incite à réfléchir à leur propre consommation. Cela permet également d'asseoir la démarche et de rappeler les règles qui accompagnent sa mise en place (notamment le respect des zones fumeurs). Pour avoir des informations supplémentaires sur la communication, vous pouvez également consulter la [fiche 10 « Déployer » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.124\)](#).

Plusieurs choix s'offrent à vous pour cette communication

→ Vous pouvez la créer vous-même pour l'adapter à votre charte graphique et aux problématiques de votre public (professionnels, *hardcore smokers*, tabagisme passif, polyconsommations, etc.). Si vous dépendez d'une structure plus grande vous pouvez également vous tourner vers le service communication. Certains outils comme Canva ou Photoshop peuvent également aider pour l'élaboration d'une communication personnalisée, tout comme le recours à un service de graphisme externe.

→ Vous pouvez utiliser des campagnes de communication déjà réalisées par les associations, disponibles gratuitement pour impression, ou alors commander directement des affiches ou dépliants (cela peut entraîner des frais supplémentaires). Vous pouvez trouver des ressources dans la partie Ressources de cette BAO ou sur le site Programme Santé Tabac HDF. Ci-après, des exemples de campagnes existantes :

**Campagne
Tabagisme passif**
par [Hauts-de-France
Addictions](#)



hautsdefrance-addictions.org

**Campagnes
d'affichage créées**
par [Demain Sera
Non Fumeur](#)



dnf.assos.fr

**Campagne
Pouvoir de vivre**
par [Contre-Feu, l'alliance
contre l'industrie du tabac](#)



contre-feu.org

**Infographies
de Génération
Sans Tabac**
du [CNCT](#)



generationsanstabac.org

Des extraits de ces campagnes sont disponibles dans cette BAO. Vous pouvez également les retrouver dans la documenthèque du site

Réduction du Tabagisme en Hauts-de-France



programme-sante-tabac-hdf.fr

Des exemples d'affiches et de flyers, réalisés par le dispositif Campus Sans Tabac de l'EHESP, peuvent être utilisés pour communiquer sur votre campus sans tabac.

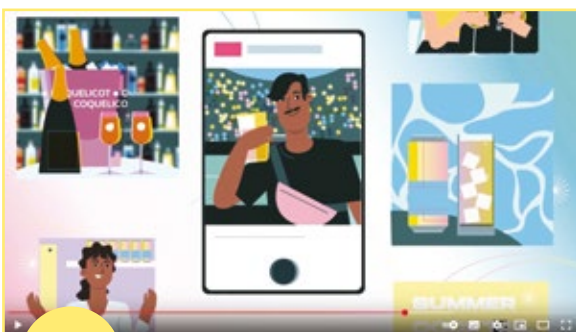
(sous conditions, plus d'informations partie 08. Identité visuel de votre CESST (p.117))



campus-sans-tabac.ehesp.fr

La communication peut également passer par la mise à disposition dans les espaces communs de documentation spécifique sur le tabac et ses effets. Pour retrouver des sources de documentation, vous pouvez consulter la rubrique Ressources de cette BAO.

Vous pouvez également utiliser des outils digitaux comme des vidéos (diffusion sur écran ou sur vos canaux habituels). Vous trouverez du contenu à partager sur LinkedIn, notamment sur la page de la Mission d'Appui, ainsi que les chaînes YouTube suivantes :



Chaîne **Association Addictions France**



Chaîne **Hauts de France Addictions**



Chaîne **Fédération Addiction**



Chaîne **Santé Publique France**



Vidéos **Génération Sans tabac**

L'utilisation des réseaux sociaux est conseillée pour se faire connaître auprès des publics du secteur mais aussi auprès de potentiels partenaires en addictologie et en tabacologie. Ce canal de communication peut par exemple promouvoir des actions ludiques comme des marches solidaires, des ateliers ou autres.

Il est utile de prendre contact avec les MSP et CPTS locales pour l'orientation des personnes. Il est également possible de coopérer avec les institutions publiques locales comme les villes car des actions communes sont possibles (prévention et sensibilisation par le biais de stands lors de marchés ou d'événements municipaux, etc). Vos actions peuvent également être compatibles avec des initiatives comme "Ville Libre Sans Tabac" ou "Espaces sans Tabac" qui se démocratisent dans les Hauts-de-France.

08.

Identité visuelle de votre CESST

Dans votre communication, l'une des premières actions qui peut être mise en place consiste à créer une charte graphique. Il s'agit d'un document qui définit les couleurs, formes, typographies et éléments visuels à utiliser pour construire l'identité visuelle de votre projet et le rendre facilement reconnaissable.

Ces éléments doivent être déclinés sur l'ensemble des supports de communication (affiches, flyers, signalétique, réseaux sociaux, etc.) afin d'assurer une cohérence visuelle et une harmonie entre les messages diffusés au sein et en dehors de l'établissement.

Le logo constitue l'élément central de cette identité : c'est le premier repère visuel qui symbolise votre engagement et permet d'identifier immédiatement le projet "Campus et école de Santé sans tabac".

Voici, à titre d'exemple, quelques logos déjà utilisés dans la région :



• UFR3S – Université de Lille



• ESC Amiens

Il est également possible d'adopter le logo et la charte graphique du projet national "Campus sans tabac" développé par le Pr Karine Gallopel-Morvan (EHESP). Cette option permet de renforcer la visibilité de la démarche, de favoriser une identité commune entre les établissements engagés et de valoriser l'appartenance à une démarche nationale de santé publique. Cela permet également d'avoir accès à exemples d'affiches et de flyers qui peuvent être utilisés pour communiquer sur votre Campus ou École de Santé Sans Tabac.



En contrepartie de l'utilisation du logo campus sans tabac et des outils de communication associés disponibles sur le site Internet campus-sans-tabac.ehesp.fr, il est demandé au lieu d'enseignement supérieur qui en fait la demande :

- **1.** De prendre contact avec l'EHESP (campussanstabac@ehesp.fr) pour convenir d'un entretien sur ce qui sera mis en place dans le cadre de la démarche campus sans tabac du lieu d'enseignement supérieur. Si les conditions requises dans la charte détaillée ci-dessous sont remplies, l'EHESP pourra mettre à la disposition le logo et les outils de communication campus sans tabac.
- **2.** De faire signer la charte (page suivante) par le/la directeur/trice du lieu d'enseignement supérieur
- **3.** De communiquer à l'EHESP (à l'adresse campussanstabac@ehesp.fr), 1 an après la mise en place du campus sans tabac, l'auto-diagnostic rempli par l'établissement utilisateur du logo et des outils de communication campus sans tabac (auto-diagnostic disponible sur le site Internet campus-sans-tabac.ehesp.fr, menu 4, **fiche 16 "Réaliser un auto-diagnostic de son campus sans tabac" (p.171)**). Si le campus sans tabac ne remplit pas les conditions prévues dans la charte signée par la direction (aides à l'arrêt, communication, etc.), l'EHESP se réserve le droit de ne plus autoriser l'utilisation du logo et des outils de communication campus sans tabac.

Pour rejoindre la démarche nationale "Campus sans tabac" portée par l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : campussanstabac@ehesp.fr.

Ils pourront vous accompagner dans la signature de la charte, la mise à disposition des outils de communication et vous intégrer au réseau des établissements engagés dans cette initiative nationale.

Charte Campus sans tabac

Je soussigné(e) _____, Directeur / trice du lieu d'enseignement supérieur _____ certifie que nous souhaitons utiliser les outils de communication suivants proposés par l'EHESP (et la charte graphique associée) dans le cadre du projet campus sans tabac de notre établissement (cocher les outils que vous souhaitez utiliser) :

- Logo campus sans tabac**
- Affiche campus sans tabac**
- Flyer campus sans tabac**
- Flyer aide à l'arrêt du tabac**

Et que dans ce contexte, nous nous engageons à mettre en place un campus sans tabac qui propose :

- une signalétique claire pour informer que l'on se trouve sur un campus sans tabac (panneaux, affiches, flyers) ;
- un accompagnement gratuit et personnalisé et sur site avec un professionnel de santé pour aider les fumeurs à arrêter de fumer ;
- des animations régulières (stands, événements, participation au Moi(s) sans tabac et à la Journée mondiale sans tabac) pour sensibiliser les usagers aux dangers du tabac et aux avantages de l'arrêt ;
- des moyens pour faire respecter le campus sans tabac, par exemple des ambassadeurs qui le sillonnent pour encourager le respect des espaces sans tabac et informer sur les aides disponibles pour arrêter de fumer ;
- des ateliers de soutien (méthodes non validées pour l'arrêt du tabac) mais qui peuvent aider à gérer le stress lié au sevrage tabagique (sophrologie, yoga, activités physiques, etc.).

Nous nous engageons également, 1 an après la mise en place du campus sans tabac, à fournir à l'EHESP l'auto-diagnostic campus sans tabac rempli pour notre établissement disponible sur le site Internet ***campus-sans-tabac.ehesp.fr*** (menu 4, fiche 16 « Réaliser un auto-diagnostic de son campus sans tabac »)

Date, lieu _____

Signature du Directeur/ directrice et cachet de l'établissement

LOGO
ETABLISSEMENT

CAMPUS
S / NS TABAC.

MERCI DE NE PAS FUMER / VAPOTER

sur l'ensemble du campus
(intérieur et extérieur)



Vous souhaitez arrêter de fumer ?

Des aides sont disponibles sur le campus.

Pour en savoir plus : **adresse email / internet**

N'hésitez pas à consulter / www.tabac-info-service.fr

LOGO
ETABLISSEMENT

CAMPUS
S/ NS TABAC.

MERCI DE NE PAS FUMER / VAPOTER

sur l'ensemble du campus
(intérieur et extérieur)



Vous souhaitez arrêter de fumer ?

Des aides sont disponibles sur le campus.
Pour en savoir plus : **adresse email / internet**

N'hésitez pas à consulter / www.tabac-info-service.fr

LOGO
ETABLISSEMENT

CAMPUS
S/NS TABAC.

BIENVENUE sur notre campus sans tabac !

Ce campus (intérieur et extérieur)
est un espace sans tabac et sans vapotage.



Les lieux d'enseignement et universités
sans tabac font partie des mesures recommandées
par l'Organisation Mondiale de la Santé pour :

- Réduire le tabagisme et protéger la santé des jeunes.
- Aider à ne pas commencer.
- Encourager les fumeurs à arrêter.
- Et réduire l'exposition au tabagisme passif et la pollution des mégots.

**Vous souhaitez arrêter de fumer ?
Des aides sont disponibles sur le campus.**

Pour en savoir plus : **adresse email / internet**

N'hésitez pas à consulter / **www.tabac-info-service.fr**

LOGO
ETABLISSEMENT

CAMPUS
S/ NS TABAC.

L'AIDE À L'ARRÊT PROPOSÉE AUX FUMEUR.SES
DE [NOM DE L'ÉTABLISSEMENT]



N'HÉSITEZ PAS À VOUS FAIRE ACCOMPAGNER PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ !

À quoi ça sert ?

Se faire accompagner par un professionnel augmente
de 70% les chances d'arrêter de fumer.

Source : www.tabac-info-service.fr

Pourquoi prendre un RV avec le professionnel présent sur le campus ?

- Pour bénéficier d'un accompagnement adapté et personnalisé et vous aider à arrêter
- Pour faire le point sur votre consommation tabagique
- Pour comprendre l'addiction au tabac
- Pour obtenir des substituts nicotiques si vous en avez besoin
- Pour améliorer votre santé !

Quelles sont les conditions ?

Les consultations proposées sur le campus sont **GRATUITES**.

La seule chose à faire est de prendre rendez-vous par mail :
xxxxxxx@xxxxx.fr ou par téléphone : 00 00 00 00 00.

Les consultations ont lieu **les [jours] de [heures]** (sauf pendant les vacances universitaires) dans le bâtiment et la salle suivante : [lieu].

Comment ça se passe ?

Le/la professionnel.le de santé échangera avec vous pendant environ 1 heure pour faire le point sur votre consommation tabagique et vous donner des conseils et des solutions adaptées à votre profil.

Ces consultations sont totalement anonymes.

Elles s'adressent à tou.te.s les fumeur.ses de [établissement XX] souhaitant engager une démarche d'arrêt du tabac, que vous soyez étudiant.e., agent administratif, enseignant.e, chercheur.se.



N'HÉSITEZ PAS À PARTICIPER AUX SÉANCES DE SOPHROLOGIE !

À quoi ça sert ?

La sophrologie est une méthode qui se concentre sur la conscience de soi et l'harmonie entre le mental et le corps. Elle peut aider à gérer votre stress. Elle propose des exercices de relaxation, de méditation, de respiration et d'évocations positives.

Pourquoi participer aux séances collectives proposées ?

La sophrologie peut venir en soutien de votre démarche d'arrêt du tabac, depuis la préparation jusqu'à la période de sevrage.

Il est également possible d'y recourir après avoir arrêté de fumer, en cas d'anxiété et pour prévenir les risques de rechute.

Quelles sont les conditions pour participer ?

Les séances proposées sont **GRATUITES**.

La seule chose à faire pour participer est de vous inscrire par mail : xxxxxxx@xxxxx.fr

Les séances ont lieu une fois par semaine, le [jour] de [heures] (sauf pendant les vacances universitaires) dans le bâtiment et la salle suivante : [lieu].

Comment ça se passe ?

Lors des séances de sophrologie, plusieurs **exercices de relaxation, de méditation et de respiration** sont réalisés pour réduire et mieux gérer l'arrêt du tabac.

Les techniques de respiration et de relaxation peuvent aider à réduire le stress et à mieux gérer le manque de nicotine.

LOGO
ETABLISSEMENT

**CAMPUS
S/ NS TABAC.**

Pour en savoir plus : **adresse email / internet**

N'hésitez pas à consulter / **www.tabac-info-service.fr**

COMMUNIQUER SUR LE CAMPUS SANS TABAC

Cette fiche propose quelques conseils sur la communication liée au **lancement du campus sans tabac et à la communication au long cours.**

LE LANCEMENT DU CAMPUS SANS TABAC

Dès que l'adoption d'un campus sans tabac est décidée, il est important que la date de lancement et la décision de mettre en place un campus sans tabac (et les raisons) soient **communiquées en interne** au corps professoral, au personnel et aux étudiants.



Avant d'informer sur cette date, il faut s'assurer que les cendriers ont été retirés, que la signalétique est prête (fiche 9), que le recrutement d'ambassadeurs a été fait (fiche 12), et que des aides à l'arrêt du tabac sont disponibles sur le campus pour les fumeurs (fiche 11).

L'annonce du lancement du campus sans tabac peut se faire par le biais d'une réunion d'information organisée pour le personnel et les étudiants, lors de réunions de département ou d'équipes et par d'autres canaux de communication adaptés (newsletter, site intranet, affiches, flyers).

Avant d'annoncer la date de mise en place de la politique à l'ensemble des usagers, une communication sera faite en comité de direction, au niveau des cadres supérieurs et intermédiaires, responsables de départements et des services (scolarité, sécurité, etc.), responsables des formations, représentants des personnels et des étudiants pour échanger avec eux sur les points suivants :

- . Communication à réaliser auprès du personnel et des étudiants (outils et arguments peuvent être fournis : fiche 1, outils de communication A, B et C).
- . Messages clés sur lesquels il faut insister (bénéfices du campus sans tabac, où les gens peuvent fumer, comment la politique sera appliquée : fiche 8).
- . Rappel de l'inscription de la politique dans le règlement intérieur (le cas échéant), responsabilité du personnel et des étudiants dans l'application et le respect de la politique.

Il est conseillé que le président/directeur du lieu d'enseignement supérieur adresse une lettre/un e-mail à l'ensemble des usagers afin de les informer de la date de lancement du campus sans tabac et des raisons qui ont motivé cette décision.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Cette communication interne est nécessaire pour informer, éduquer et sensibiliser sur l'importance du campus sans tabac et de son respect.

Le lancement du campus sans tabac peut se concrétiser par **l'organisation d'un événement** pour marquer l'entrée en vigueur de la politique. Cet événement peut mobiliser différentes actions :

- . Invitation de leaders d'opinion (personnalité d'un ministère de tutelle, de la région, de la ville, de la santé, etc.).
- . Plaidoyer médiatique : diffusion d'un communiqué de presse ciblant les médias locaux (ou nationaux selon le cas) pour informer l'extérieur, renforcer l'acceptabilité en interne, le respect et le soutien au campus sans tabac.

Des porte-parole, notamment le responsable de l'établissement et le chargé de projet, doivent être préparés pour les sollicitations dans les médias. Pour ce faire, il est recommandé de rédiger un document court qui résumera les principaux messages à faire passer sur le nouveau campus sans tabac.

- . Communication sur le site physique (affiches, flyers, etc.), Internet et sur les réseaux sociaux du lieu d'enseignement supérieur.
- . Actions pour faire vivre l'évènement : conférence inaugurale, stands, animations diverses.

CONSEILS POUR LA RÉDACTION D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Il doit être concis (une page dans l'idéal).

Son contenu implique de répondre aux questions suivantes :

- . Qui communique (lieu d'enseignement supérieur XX) ?
- . Sur quoi et où (campus sans tabac, date, lieu, etc.) ?
- . Quand (date de mise en place) ?
- . Pourquoi (bénéfices d'un campus sans tabac) ?
- . Comment (modalités de mise en place, politiques, aides à l'arrêt, règlement intérieur) ?

Un communiqué de presse suit des règles de mise en forme particulières : le titre attire l'attention et résume l'information ; le 1er paragraphe reprend l'information sous une forme condensée qui pourra être utilisée telle quelle par le journaliste ; les autres paragraphes donnent des détails sur l'action menée, le contexte, les partenaires, les bénéfices de la mesure, un témoignage de la direction, des photos, etc. ; les contacts email et téléphonique sont indiqués à la fin du communiqué de presse.

LA COMMUNICATION AU FIL DE L'EAU

Après le lancement, il est nécessaire d'intégrer la nouvelle politique de campus sans tabac dans la communication institutionnelle de l'établissement. Celle-ci doit alors être pensée dans le cadre d'une stratégie globale : objectifs, cibles, contenus des messages, supports.

Quels sont les objectifs de la communication sur le campus sans tabac ?

Selon les années et en lien avec les résultats des enquêtes d'évaluation, on peut souhaiter communiquer sur différents sujets : aides à l'arrêt disponibles sur le campus, étudiants impliqués dans la démarche, méfaits environnementaux du tabac, bénéfices pour les usagers fumeurs, etc.

Quelles sont les cibles ?

L'établissement doit faire passer les messages sur le campus sans tabac à l'ensemble des usagers du lieu d'enseignement supérieur : personnel, corps professoral, étudiants, usagers extérieurs (fournisseurs, visiteurs, prestataires), chefs de département (leur fournir des éléments de langage/informations nécessaires pour parler au personnel et répondre à leur préoccupation), responsables de formation (pour répondre directement aux questions des étudiants qu'ils accueillent).

Quel contenu ?

De manière générale, le contenu des messages est d'informer sur les règles du campus sans tabac, les aides disponibles et les raisons qui justifient cette décision (outils de communication A, B et C).



La communication joue un rôle majeur pour obtenir le soutien des usagers en faveur du campus sans tabac, **le ton doit donc toujours être positif, bienveillant et soutenant**. Par exemple, si un slogan accompagne les messages, il pourra évoquer les bienfaits sur la santé, sur l'environnement, la qualité de l'air, le respect de tous, etc.

Selon les années, les objectifs et les supports, la communication peut mettre en avant l'intérêt du campus sans tabac (lancement), les résultats des enquêtes réalisées (pourcentage d'usagers satisfaits), la propreté du campus (réduction des mégots au sol), les services de soutien et d'aide à l'arrêt disponibles, les usagers qui s'impliquent dans l'initiative, les témoignages de fumeurs ayant réussi à arrêter.



Quels supports de communication ?

Les visiteurs et les usagers réguliers sont informés de la politique de campus sans tabac et des messages associés par le biais de différents canaux :



- . Signalétique
- . Site Internet et intranet du lieu d'enseignement supérieur
- . Réseaux sociaux
- . Newsletters
- . Écrans vidéo
- . Affiches et flyers disposés dans différents endroits (cafétéria, résidences étudiantes, bâtiments administratifs et de cours)
- . Documents et livrets d'accueil des nouveaux étudiants et employés
- . Stands
- . Goodies (porte-clefs, tasses, serviettes en papier, etc.)
- . Évènements (cérémonies de remise de diplômes, conférences, séminaires, évènements scientifiques, salons de recrutement des étudiants, portes ouvertes de l'établissement)
- . Évènements nationaux (le Mois Sans Tabac) ou internationaux (Journée mondiale sans tabac le 31 mai)
- . Signatures électroniques, en-têtes/pieds de page des lettres de l'établissement
- . Message d'attente sur la ligne téléphonique
- . Dossiers d'inscription des étudiants

Le logo du lieu d'enseignement supérieur et du campus sans tabac sont insérés sur ces supports, ainsi qu'une information sur les aides à l'arrêt disponibles et un email de contact (outils de communication A, B et C).

Si de nombreux usagers étrangers fréquentent le campus, il faut prévoir des supports de communication en anglais.

Quelle que soit la date de l'adoption de la politique de campus sans tabac, il est primordial de maintenir une communication constante et de sensibiliser en permanence les usagers du campus.



CAMPUS S/ NS TABAC - MODE D'EMPLOI | www.campusansetabac.fr - contact@campusansetabac.fr



Fiche rédigée par Karine Gallopel-Morvan, Diane Geindreau, Etienne Gnonlonfin et Lou Philippe, EHESP.

Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV-CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.



Des flyers



Des badges



Téléchargez les outils de communication du RESPADD



Des stickers

Des sets de table



4 1pts	4 2pts	4 3pts	4 4pts	4 5pts	POINTS
Quel est votre degré de dépendance des cigarettes. 0 : absolument pas dépendant.e / 100 : extrêmement dépendant.e					
<input type="checkbox"/> 0 - 20	<input type="checkbox"/> 21 - 40	<input type="checkbox"/> 41 - 60	<input type="checkbox"/> 61 - 80	<input type="checkbox"/> 81 - 100	...
Combien de cigarettes fumez-vous par jour en moyenne ?					
<input type="checkbox"/> 0-5 cig / jour	<input type="checkbox"/> 6 - 10	<input type="checkbox"/> 11 - 20	<input type="checkbox"/> 21 - 29	<input type="checkbox"/> 30 et +	...
D'habitude, combien de temps (en minutes) après votre réveil fumez-vous votre première cigarette ?					
<input type="checkbox"/> 0 - 5 min	<input type="checkbox"/> 6 - 15	<input type="checkbox"/> 16 - 30	<input type="checkbox"/> 31 - 60	<input type="checkbox"/> 91 et +	...
Pour vous, arrêter de fumer définitivement serait :					
<input type="checkbox"/> Très facile	<input type="checkbox"/> Plutôt facile	<input type="checkbox"/> Plutôt difficile	<input type="checkbox"/> Très difficile	<input type="checkbox"/> Impossible	...
Après quelques heures passées sans fumer, je ressens le besoin irrésistible de fumer.					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...
Je suis stressé.e à l'idée de manquer de cigarettes.					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...
Avant de sortir, je m'assure toujours que j'ai des cigarettes sur moi.					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...
Je suis prisonnier.ère des cigarettes.					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...
Je fume trop.					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...
Il m'arrive de tout laisser tomber pour aller chercher des cigarettes.					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...
Je fume tout le temps					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...
Je fume malgré les risques que cela entraîne pour ma santé.					
<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt d'accord	<input type="checkbox"/> + ou - d'accord	<input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	...

CIGARETTE DÉPENDANCE SCALE

≤ 24pts
Dépendance
MODÉRÉE

AUTO-TEST

CIGARETTE DÉPENDANCE SCALE

25 à 44pts
Dépendance
MOYENNE

AUTO-TEST

CIGARETTE DÉPENDANCE SCALE

45pts et +
Dépendance
FORTE

AUTO-TEST

Total

0

Num gratuit : 3989 | tabac-info-service.fr | www.respadd.fr

En quête de liberté, BULLEZ !



**Ça
colle
avec le
patch.**

Patché.e, la dépendance à la nicotine
s'estompe rapidement.

École de santé
sans tabac



ars
Ateliers de Santé
Régionale
Site d'Étude

Pour pas lutter, BULLEZ !



**Ça
colle
avec le
patch.**

**Le patch : une réserve de nicotine
qui évite le manque.**

École de santé
sans tabac



ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

COMMENT ÇA FUME, UN NON-FUMEUR?



COMME ÇA ↑

**OÙ IL Y A DE LA FUMÉE, IL
Y A DU TABAGISME PASSIF.**



COMMENT ÇA FUME, UN CHAT?



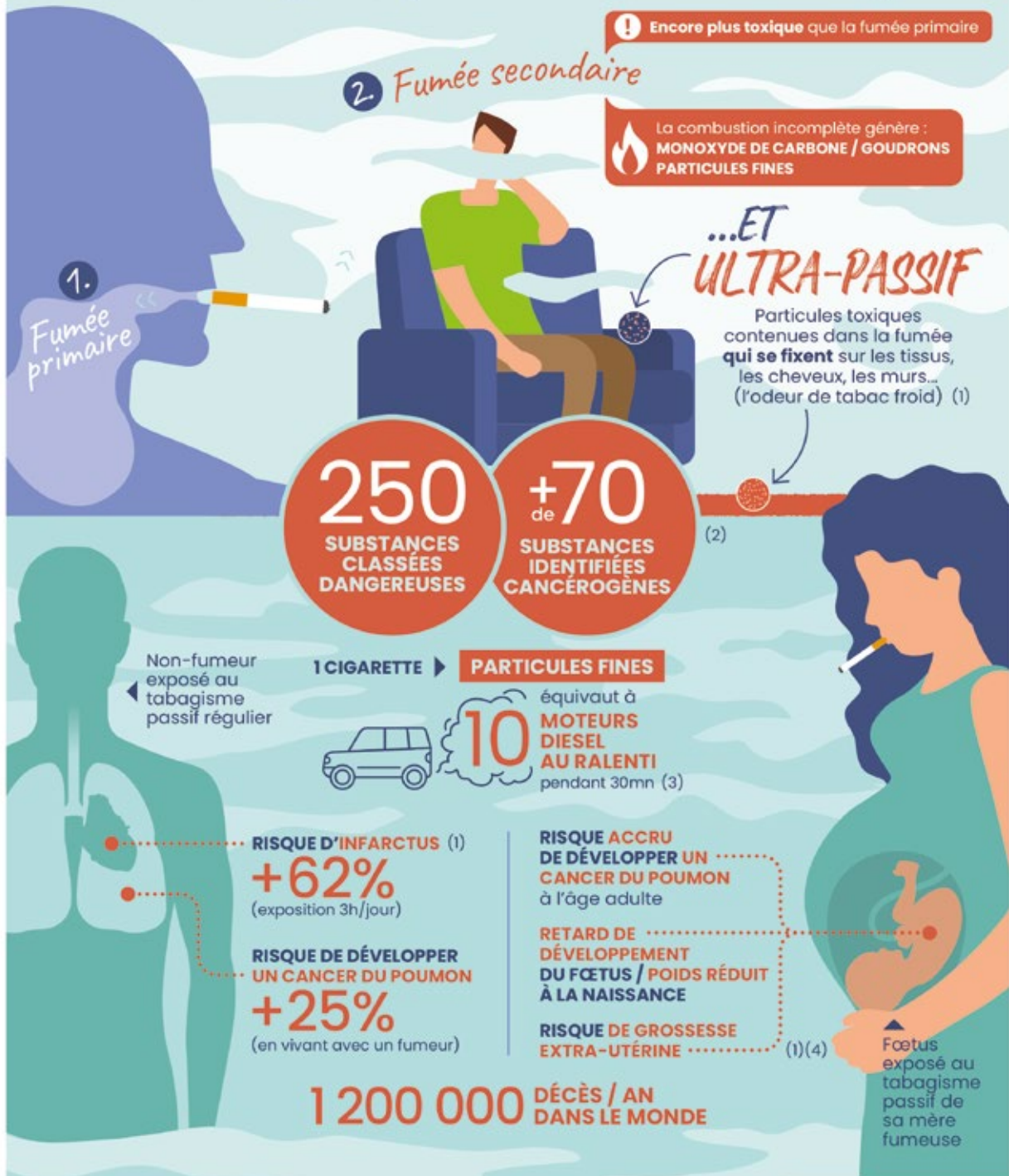
COMME ÇA ↑

**OÙ IL Y A DE LA FUMÉE, IL
Y A DU TABAGISME PASSIF.**





LE TABAGISME PASSIF



Sources :
<https://dnf.asso.fr/ressources/infographies>

ET VOUS, DE QUOI VOUS PRIVE L'INDUSTRIE DU TABAC ?
/ CONTRE-FEU, L'ALLIANCE CONTRE L'INDUSTRIE DU TABAC



16
paquets de
cigarettes

Et vous,
de quoi
vous prive
l'industrie
du tabac ?

AC ALLIANCE
CONTRE
LE TABAC

ET VOUS, DE QUOI VOUS PRIVE L'INDUSTRIE DU TABAC ?
/ CONTRE-FEU, L'ALLIANCE CONTRE L'INDUSTRIE DU TABAC



Et vous,
de quoi
vous prive
l'industrie
du tabac ?



#JourneeMondialeSansTabac

LES BÉNÉFICES DE L'ARRÊT DU TABAC

Il n'est jamais trop tard pour arrêter, mais le plus tôt est le mieux. Outre la réduction des risques sur le plan cérébral et cardiovasculaire, l'arrêt du tabac apporte de nombreux autres bénéfices. Il permet de réduire le risque de contracter certains cancers, renforce le système immunitaire et améliore grandement la capacité respiratoire.

20 MINUTES APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

Votre fréquence cardiaque et votre tension artérielle chutent.



12 HEURES APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

Le niveau de monoxyde de carbone dans votre sang redevient normal.



2 SEMAINES À 3 MOIS APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

Votre circulation s'améliore et votre fonction pulmonaire augmente.



1 À 9 MOIS APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

La toux et l'essoufflement diminuent. Les cils de vos bronches qui évacuent le mucus commencent à retrouver une fonction normale, avec une meilleure élimination des mucus, une réduction des risques d'infection.



1 AN APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

L'excès de risque de maladie coronarienne est deux fois moins élevé que chez une personne qui fume encore. Votre risque de crise cardiaque diminue considérablement.



5 ANS APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

Votre risque de cancer de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de la vessie est réduit de moitié. Le risque de cancer du col utérin redevient équivalent à celui d'une non-fumeuse. Il en est de même à l'issue de 2 à 5 ans d'arrêt de votre risque d'accident vasculaire cérébral.



10 ANS APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

Votre risque de mourir d'un cancer du poumon est environ la moitié de celui d'une personne qui fume encore. Votre risque de cancer du larynx et du pancréas diminue.



15 ANS APRÈS AVOIR ARRÊTÉ

Votre risque de maladie coronarienne est celui d'un non-fumeur.



GST
GÉNÉRATION SANS TABAC

TABAC ET DROITS HUMAINS

En produisant, commercialisant et vendant un produit mortel, l'industrie du tabac, par son activité même, va à l'encontre des droits les plus élémentaires des êtres humains.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Droit à la santé et à la vie



L'industrie du tabac est directement responsable de la mort prématurée de **huit millions de personnes** dans le monde chaque année. Le tabac entraîne une réduction de l'espérance de vie des fumeurs de l'ordre de **10 à 15 ans**, mais également une réduction de l'espérance de vie en bonne santé.

Droit des enfants



On estime qu'environ **1,3 million d'enfants** à travers le monde travaillent dans la production de tabac. Les jeunes sont également plus vulnérables aux **stratégies marketing de l'industrie du tabac** qui les cible délibérément pour remplacer les fumeurs décédés. Enfin, les enfants sont plus souvent **victimes du tabagisme passif**.

Droit à l'éducation



Le travail des enfants dans la production de tabac les prive de toute **possibilité d'éducation**. L'argent dépensé pour le tabac au sein des familles pauvres ne peut être consacré à l'éducation.

Droit à l'information



L'industrie du tabac continue à **nier et à minimiser les conséquences sanitaires de ses produits** sur la santé des individus. Elle présente ses nouveaux produits du tabac comme étant à risque réduit alors que les risques sont simplement modifiés. Les niveaux de connaissance des risques du tabac demeurent très inégaux selon le statut économique et social des individus.

Droit à un environnement propre et sain



L'industrie du tabac est l'une des industries **les plus polluantes au monde**. La culture de ses produits et les déchets des mégots **polluent durablement les nappes phréatiques**, les sols, et portent atteinte à la faune et la flore. L'industrie du tabac est également un facteur majeur de déforestation.

Droits des femmes et des minorités



Les femmes, la communauté LGBT, les minorités raciales et les populations autochtones ont été **fortement ciblées par le marketing du tabac**. Les femmes sont également nombreuses à travailler dans les champs de tabac. Le tabagisme porte atteinte à la santé reproductive des femmes.

09.

Évènements et animations dans la démarche CESST



Pour accompagner la communication spécifique, certains évènements clés dans l'année peuvent présenter une opportunité de mettre en place des actions de sensibilisation et fédérer les acteurs locaux.

La Journée Mondiale Sans Tabac

Tous les 31 mai, la journée Mondiale Sans Tabac mise en place par l'Organisation Mondiale de la Santé permet de marquer un temps fort pour communiquer autour des dangers de la consommation de tabac. Le thème change tous les ans, ce qui permet d'adapter les actions à des thématiques spécifiques.

Pour en savoir plus



- Les communautés "Facebook" régionales
- Les kits d'aide à l'arrêt...

Hauts-de-France Addictions est la structure ambassadrice du Mois Sans Tabac dans les Hauts-de-France. Pour toute question relative au déploiement de la campagne en région, contactez nous :

✉ moissanstabac.hdf@hautsdefrance-addictions.org

En tant qu'ambassadeur, l'objectif principal est de rejoindre les professionnels désireux de mettre en place des actions auprès de leurs publics, et les outiller pour agir. Pour cela, plusieurs actions sont mises en place :

1. Un site internet spécifique, des newsletters et les réseaux sociaux ;
2. Des rencontres territoriales pour mobiliser les acteurs ;
3. La mobilisation des partenaires têtes de réseaux ;
4. Des formations et des webinaires thématiques pour mobiliser et accompagner ;
5. Un escape game spécialement conçu pour intervenir dans les lycées professionnels ;
6. Des outils adaptés créés et mis à disposition.

Au sein de votre structure, le Mois Sans Tabac peut représenter une excellente opportunité pour communiquer avec les usagers sur leur consommation et de promouvoir votre démarche CESST. Pour en savoir plus, participer aux formations ou savoir comment commander les outils spécifiques rendez-vous sur le site :

mois-sans-tabac-hautsdefrance.fr

Le Mois Sans Tabac

Un défi national collectif, qui invite tous les fumeurs volontaires à passer 30 jours sans fumer. Chaque année, la campagne débute le 1er novembre.

Tous les ans, la campagne accompagne les fumeurs volontaires, via des actions de communication et de prévention de proximité. Les mots d'ordre de la campagne sont :

- Positif : elle parle du tabagisme, plutôt que des fumeurs pour ne pas les stigmatiser ;
- Collectif : elle s'appuie sur l'esprit d'équipe et le soutien des non-fumeurs qui encouragent les fumeurs dans leur sevrage.

Elle propose des outils pour mettre toutes les chances de son côté :

- Le 3989 pour contacter un professionnel de l'arrêt du tabac
- L'application à télécharger
- L'annuaire des tabacologues



Pour mobiliser les usagers et les professionnels lors du Mois Sans Tabac vous pouvez également organiser des actions ludiques de prévention, souvent gratuites ou à faible coût. Pour trouver des idées vous pouvez vous rendre sur la plateforme OSCARS qui recense les actions régionales et nationales menées lors du Mois Sans Tabac. N'hésitez pas à y ajouter vos actions pour participer à cet échange de pratiques régional.



Exemples d'actions que vous pouvez organiser :

Un stand d'information Mois Sans Tabac

Au sein de votre structure vous pouvez installer un stand d'information avec des brochures, des outils ou des goodies pour attirer les usagers et les sensibiliser. Il est également possible de proposer des consultations de tabacologie directement sur le stand. Vous pouvez vous procurer des nappes et des oriflammes auprès de Hauts-de-France Addictions et des brochures et outils auprès de Santé publique France (voir Ressources Mois Sans Tabac dans cette BAO).

Une marche solidaire

Vous pouvez organiser une marche sur un parcours déterminé pour sensibiliser sur les bienfaits du sport dans le processus d'arrêt du tabac. Cette action promeut une démarche globale de santé et peut permettre de parler des bienfaits physiques de l'arrêt du tabac comme l'amélioration du souffle et de l'endurance. Cette marche est également une occasion de sensibiliser les participants et de favoriser les échanges entre pairs. Vous pouvez également en faire un défi sportif avec des récompenses à la clé pour motiver le plus grand nombre.

Un ramassage de mégots

Dans un secteur déterminé, organisez un ramassage solidaire de mégots avec des usagers et d'autres partenaires, afin de sensibiliser à l'impact environnemental des déchets issus du tabac. Ce ramassage peut également être un moment opportun de prévention, de sensibilisation et d'information pour les participants.

Pour trouver des outils à utiliser ou distribuer lors du Mois Sans Tabac vous pouvez consulter la documentation ABCédaire de Santé publique France dédiée aux professionnels. Vous pouvez également trouver des infos dans la rubrique Ressources de cette BAO.



Le Géocaching

Depuis plusieurs années, en partenariat avec l'association "Géocaching Loisirs", Hauts-de-France Addictions met en place cette initiative pour les partenaires du Mois Sans Tabac. Le géocaching est une activité ludique de plein air, qui consiste à retrouver, à l'aide d'un smartphone, des boîtes cachées. Une fois ces boîtes découvertes (appelées aussi "caches" ou "géocaches"), elles peuvent être partagées auprès des usagers et du grand public. Cette activité utilise la technique du géo-positionnement par satellite. Pourquoi le faire dans le cadre du Mois Sans Tabac ? Il s'agit d'un challenge à faire en groupe ou seul(e) et l'occasion de pratiquer une activité physique, de rompre l'ennui, de partager un moment... et d'oublier la cigarette. Les caches à trouver dévoilent des mots-actions symboliques de la campagne Mois Sans Tabac : marcher, respirer, prendre soin de soi, se divertir...

Dans chaque ville, 4 caches sont à retrouver : elles sont situées dans divers lieux - parc des loisirs, jardin public... Pour aller à leur recherche, vous pouvez télécharger l'application "Géocaching" : la version pour les débutants est gratuite. Ensuite, vous vous géocalisez grâce à l'application, et c'est parti pour une chasse au trésor !

Les géocachings sont disponibles dans 13 villes en région :

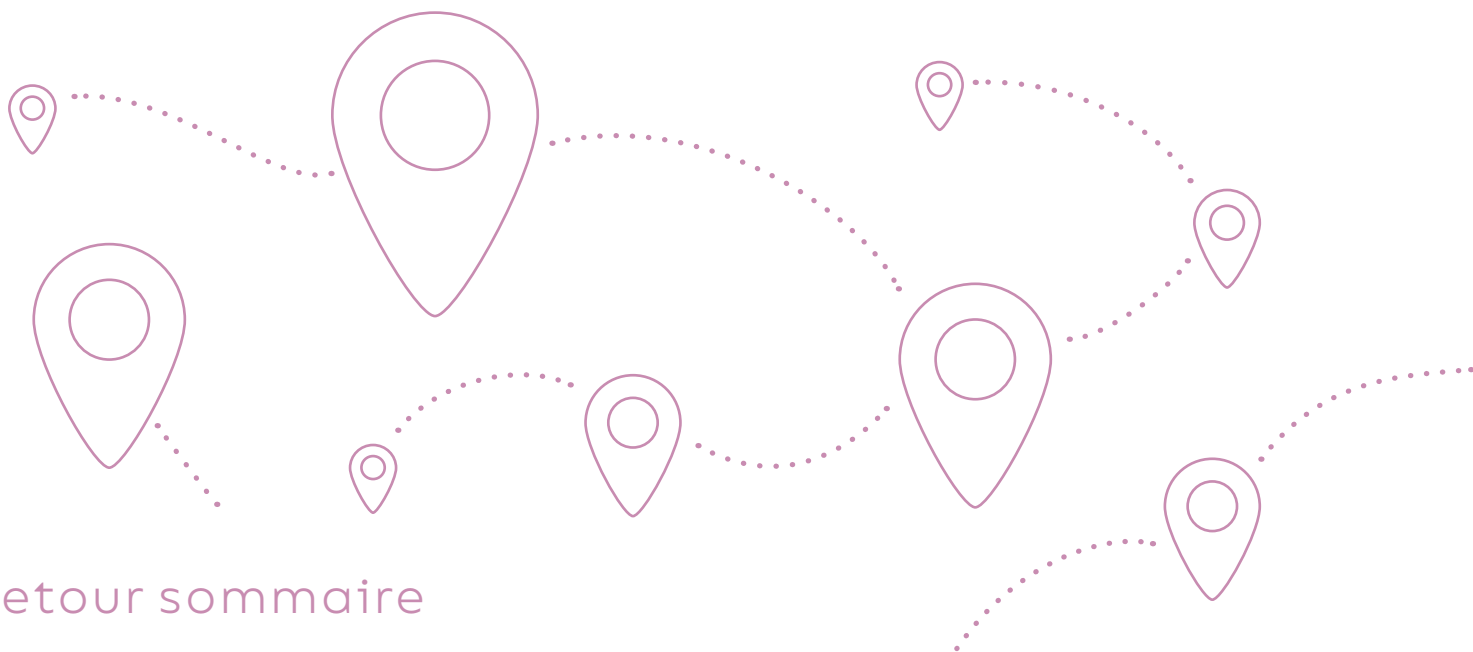
- 📍 Amiens (Parc Saint Pierre)
- 📍 Beauvais (Parc la Grenouillère)
- 📍 Béthune (Base nautique)
- 📍 Boulogne-sur-Mer (Promenade Diderot)
- 📍 Calais (devant le CH)
- 📍 Compiègne (Forêt domaniale)
- 📍 Dunkerque (Canal Exutoire)
- 📍 Fourmies (Centre hospitalier)
- 📍 Helfaut (Bois du centre hospitalier)
- 📍 Loos (Parc de Loisirs et de Nature)
- 📍 Péronne (Étang du Cam)
- 📍 Poix-de-Picardie (derrière le stade)
- 📍 Vervins (Jardins ouvriers)

Pour participer, téléchargez l'application sur smartphone

The graphic contains the following elements:

- A QR code for app download.
- The Geocaching logo.
- A flyer with the title "Géocaching Mois Sans Tabac".
- Text on the flyer: "Le Géocaching est une activité ludique de plein air, qui consiste à retrouver à l'aide d'un smartphone des boîtes cachées." and "Hauts-de-France Addictions et Géocaching ont placé des caches pour le Mois Sans Tabac dans 13 villes de la région."
- A map of the Hauts-de-France region with 13 green icons indicating cache locations.
- A "MOIS SANS TABAC" logo with a hand holding a cigarette.

Pour avoir des idées supplémentaires d'événements ou d'animations à mettre en place, vous pouvez consulter [la fiche 14 « Pérenniser » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP \(p.143\).](#)



COMMENT FAIRE VIVRE UN CAMPUS SANS TABAC ET ASSURER SA PÉRENNITÉ ?

Lancer un campus sans tabac est une chose, le faire vivre et assurer sa pérennité en est une autre... l'engouement et la motivation du départ peuvent, au bout de quelques années, laisser place à une routine et à une motivation moindre des usagers à s'engager dans le projet. Pour éviter cela, **il est recommandé d'organiser régulièrement des activités et événements pour promouvoir et faire vivre le campus sans tabac.**

EXEMPLES D'ÉVÈNEMENTS ET D'ANIMATIONS À METTRE EN PLACE SUR LE CAMPUS

Voici quelques idées et actions concrètes qui peuvent être conduites par les usagers du campus (étudiants, élèves, personnels). Elles peuvent avoir plusieurs objectifs : accroître la connaissance sur le campus sans tabac et ses composantes, sensibiliser sur les risques sanitaires et environnementaux du tabac, dénoncer la manipulation de l'industrie du tabac, inciter les usagers fumeurs à utiliser les services d'aide à l'arrêt proposés, promouvoir le bien-être individuel et collectif associé à un campus sans tabac, donner envie aux étudiants de réaliser une thèse / un mémoire sur ce sujet, etc.

- **Organisation de jeux-concours, de défis avec des lots à gagner (goodies)** en utilisant des supports ludiques pour engager les usagers (roue des économies, quiz sur le marketing du tabac, sur les méfaits du tabac, blind test, escape game tabac, etc.).
- **Échange** d'une cigarette de son paquet contre une petite plante verte.
- **Organisation d'un concours de créations de vidéos** pour mettre en avant les bienfaits du campus sans tabac et recueillir les témoignages des étudiants.



Collecte et comptage des mégots sur l'ensemble du campus, avec fourniture du matériel (gilet, gants, sacs) et déjeuner offert aux bénévoles. **Organisation d'un « concours » auprès des usagers pour deviner le nombre de mégots récoltés** et présentés dans un bocal transparent, avec cadeau à la clé. Cet événement permet de repérer les endroits où les usagers continuent de fumer, de faire un point sur l'état des cendriers et des abris fumeurs, et de les nettoyer pour un campus moins pollué.



Collecte de mégots par des étudiants bénévoles sur le campus de l'EHESP en 2024

Diffusion, sur les écrans vidéo et l'intranet de l'université, de témoignages d'usagers satisfaits du campus sans tabac, de témoignages des ambassadeurs sur leur motivation, des résultats des enquêtes d'évaluation (mettre notamment l'accent sur l'acceptabilité, le respect de l'interdiction, la satisfaction des usagers, etc.).



Podcast interne à l'EHESP pour fêter les 5 ans du campus sans tabac

Présentation du campus sans tabac par la direction du lieu d'enseignement supérieur lors des rentrées académiques des étudiants.

Organisation de webinaires / de conférences sur des sujets relatifs au tabagisme (impact environnemental, nouveaux produits du tabac, inégalités sociales, etc.), animés par des experts français ou internationaux.



MARDI 31 MAI 2022

Lutte contre le tabac en Nouvelle-Zélande: imaginer les choses autrement.

Intervenante : Janet HOEK, Professeure de santé publique à l'Université d'Ottago Wellington (Nouvelle-Zélande), directrice du Centre de recherche ASPH 2023

À l'occasion de la journée mondiale sans tabac, nous nous tournons vers la Nouvelle-Zélande pour découvrir les politiques de lutte contre le tabac mises en place. Alors que le tabagisme cause des milliers de mort chaque jour dans le monde, les tentatives de contrôle du tabagisme n'apportent pas de changement rapide. La Nouvelle-Zélande s'est engagée dans un programme révolutionnaire, qui vise à devenir en 2025 un pays sans tabac.

Webinaires sur le tabac organisés à l'EHESP
dans le cadre de la journée mondiale sans tabac



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la UNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Etant donné la faible utilisation, en général, des aides à l'arrêt proposées aux fumeurs sur les campus sans tabac, il est recommandé de rappeler leur existence et leur intérêt pour arrêter de fumer plus facilement. Cela peut se faire à travers plusieurs animations telles que :

- **Des stands d'informations tenus par le tabacologue/addictologue** qui vient sur le campus, avec informations sur le tabac, des conseils pour arrêter, et la mesure du CO expiré (monoxyde de carbone). Cela peut se faire de façon ludique avec des consultations de sevrage « express » (speed quitting), des paniers garnis à gagner pour les fumeurs qui s'inscrivent (d'une valeur équivalente au prix que coûte la consommation de tabac sur une semaine).
- **Des horaires étendus pour permettre plus de consultations tabacologiques**, des ateliers découvertes de la sophrologie proposés aux fumeurs (en plein air si le temps le permet).
- **La diffusion sur les écrans vidéo, les emails des usagers, l'intranet et les réseaux sociaux de l'université, de témoignages** d'usagers ayant réussi à arrêter de fumer grâce au campus sans tabac et aux aides proposées, d'informations sur les aides à l'arrêt proposées sur le campus.
- **L'installation d'un grand panneau de post-it vierges à la cafétéria, dans le hall**, que les usagers fumeurs / anciens fumeurs peuvent remplir pour partager leurs conseils pour arrêter de fumer, formuler des encouragements à leurs amis fumeurs pour arrêter, etc.
- **La distribution des kits à l'arrêt du tabac** proposés par Santé publique France dans le cadre du Mois sans tabac aux fumeurs usagers (par les ambassadeurs par exemple)¹.
- **La mise en place de groupes de soutiens** en face à face ou sur les réseaux sociaux entre usagers qui veulent arrêter de fumer pour un renforcement mutuel de leur motivation, des échanges sur les réussites de l'arrêt, les difficultés rencontrées, des conseils, etc.



Exemples de messages diffusés / d'animations organisées à l'EHESP autour du thème de l'arrêt du tabac

¹ <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/documents/outils-d-intervention/mois-sans-tabac-le-kit-pour-arreter-de-fumer>



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Des animations en lien avec le bien-être en général, l'activité physique, la baisse de la consommation d'alcool peuvent également être proposées aux usagers :

- **L'organisation de cours de Zumba** et de renforcement musculaire.
- **L'installation d'un vélo à smoothie** pour pédaler et produire en même temps une boisson que l'on consomme à la fin de l'effort.



- **L'organisation d'un pique-nique** avec cocktail sans alcool offert par l'université.



- **La création d'animations ponctuelles** « Café sans tabac » où des cafés (et boissons chaudes) sont proposés gratuitement dans le hall de l'université sur le temps de pause, pour éviter la pause cigarette et aider les fumeurs à résister à la tentation de sortir fumer.
- **L'organisation de concerts / chorales.**
- **Des animations / zones bien-être** (pour se reposer sereinement, gérer son stress, etc.).



Zones « zen » de siestes à l'EHESP avec possibilité de télécharger des audios de relaxation

- **La proposition d'activités qui « remplacent » la pause cigarette :** activités manuelles pour utiliser ses mains autrement que pour fumer, des promenades courtes sur le campus (5 min.) pour remplacer la pause cigarette par une activité physique à faire à plusieurs.
- **L'organisation ponctuelle de consultations gratuites** avec un diététicien pour faire le point sur l'arrêt du tabac et la prise de poids, la qualité nutritionnelle, etc.
- **La participation au Défi de janvier** pour améliorer la santé en général, au-delà de l'arrêt du tabac².

D'autres idées d'animations à mettre en place en lien avec le tabac sont recensées sur le site <https://www.oscarsante.org/moisanstabac/national>. Plus de 700 actions menées par des lieux d'enseignement supérieur dans le cadre du Mois sans tabac y sont ainsi répertoriées.

² <https://defi-de-janvier.fr/>



FICHE 14 – « PÉRENNISER »

À QUELS MOMENTS METTRE EN PLACE CES ANIMATIONS ? QUI PEUT LES ORGANISER ET COMMENT EN INFORMER LES USAGERS ?

Les actions et animations associées au campus sans tabac peuvent être organisées à l'occasion d'événements nationaux (Mois sans tabac en novembre, semaine nationale de lutte contre le cancer en mars), internationaux (journée mondiale de l'OMS sur la lutte contre le Tabagisme le 31 mai), locaux (anniversaires de l'instauration du campus sans tabac, rentrées des étudiants, cérémonies de remise de diplômes, portes ouvertes de l'établissement, journées du personnel, etc.), ou à d'autres moments opportuns pour le lieu d'enseignement supérieur et ses usagers.



Animations organisées à l'EHESP pour le Mois sans tabac et la journée mondiale sans tabac

Les informations sur les événements organisés sur le campus sans tabac peuvent être diffusées aux usagers par le biais d'affiches, de courriers électroniques, de l'intranet / Internet / réseaux sociaux du lieu d'enseignement supérieur, des écrans dynamiques sur le campus, de la newsletter, etc.

Pour aider à organiser les événements et trouver de nouvelles idées, il est vivement recommandé de **mobiliser les associations des étudiants**. À travers les animations qu'elles organisent régulièrement, la capacité à mobiliser et à motiver les étudiants, les journaux étudiants, les soirées, les initiatives lancées relatives au bien-être des apprenants en général, les associations sont des ressources clés pour valoriser et soutenir le campus sans tabac.

Au-delà des événements ponctuels...

Au-delà des animations, une diffusion régulière des informations liées à la politique de campus sans tabac et aux aides disponibles est nécessaire pour rappel et pour information des nouveaux usagers.

Une mise à jour des informations sur le campus sans tabac est également importante sur tous les canaux de communication : documents officiels, Internet et Intranet, écrans dynamiques, flyers distribués par les ambassadeurs, contrats avec les vacataires, prestataires de service entre autres.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

CAMPUS S/ NS TABAC - MODE D'EMPLOI www.compussanstabac.fr - contact@compussanstabac.fr

01

COMMUNIQUER SUR LE CAMPUS SANS TABAC HORS DU LIEU D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La valorisation et la promotion du campus sans tabac, pour assurer sa pérennité et le faire vivre, passent aussi par des **occasions d'en parler au-delà du lieu d'enseignement supérieur**.

Cela peut par exemple passer par des communications / des posters présentés dans des congrès professionnels ou scientifiques, un lancement médiatique pour fêter les 1 an, 5 ans du campus sans tabac, la diffusion d'articles de vulgarisation courts dans des revues destinées aux professionnels, aux autres lieux d'enseignement supérieur, etc.



Article de vulgarisation sur le campus sans tabac de l'EHESP dans une revue de professionnels de l'addiction, présentations dans des colloques professionnels et scientifiques

En résumé, faire vivre et pérenniser un campus sans tabac après son déploiement requiert des actions de communication continues. Cela comprend la diffusion régulière d'informations à travers les supports institutionnels, l'organisation d'événements et d'actions par les usagers sur le lieu d'enseignement supérieur, et une communication extérieure qui valorise le campus sans tabac auprès des différentes parties prenantes de l'établissement.

Fiche rédigée par Karine Gallapel-Morvan, Diane Geindreau, Etienne Gnononfin, Lena de la Calle, Lou Philippe et Raphaël Furon, EHESP. Merci à Anne Garat, Maitresse de conférences des universités-praticienne hospitalière en pharmacie à la faculté de pharmacie (Université de Lille) pour le partage des expériences et des idées !



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LINC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.



03.

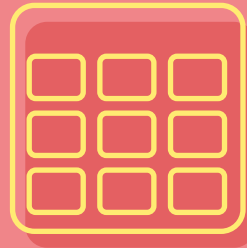
Méthode projet et évaluation



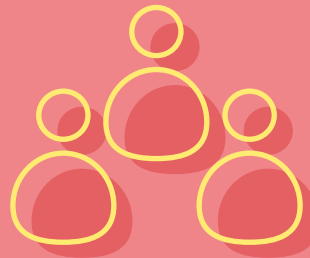
Élaboration
des **objectifs**
du projet



Planification
du projet



Formalisation
des **indicateurs**



Organigramme



Évaluation :
les étapes clés

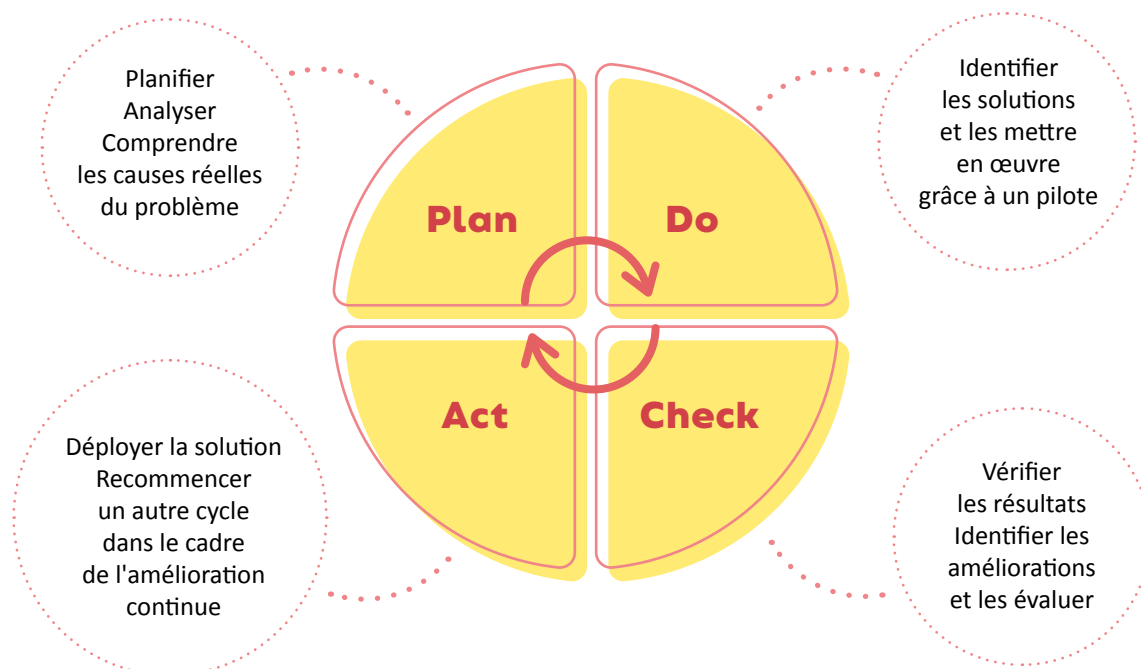
10.

L'élaboration de projet

Les outils de **la méthode projet**

Pour vous aider dans la gestion et la méthodologie de projet, vous trouverez ci-dessous les étapes clés, les objectifs et les livrables attendus. La page suivante reprend les différents éléments méthodologiques à retrouver dans votre démarche projet.

Étapes	1. L'émergence	2. L'étude	3. L'élaboration	4. La réalisation	5. La clôture et le suivi
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Analyser la demande Identifier les besoins Formaliser la commande 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et formuler le projet Rendre le projet réaliste/faisable 	Planifier le projet dans : <ul style="list-style-type: none"> Le temps Financièrement Techniquement Humainement L'évaluation 	Conduire/piloter le projet ou les actions <ul style="list-style-type: none"> Suivre l'avancement Réajuster les besoins et les jalons du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer le projet Capitaliser l'expérience Effectuer le relais Pérenniser
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> La note de cadrage 	<ul style="list-style-type: none"> L'étude de faisabilité La note de cadrage 	<ul style="list-style-type: none"> Le cahier des charges La fiche projet Le budget prévisionnel La planification du projet (diagramme de Gantt) 	<ul style="list-style-type: none"> Les comptes-rendus de réunion Le bilan intermédiaire Le tableau de bord ou outil de suivi des actions 	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport d'activité Le bilan final



Les données épidémiologiques au service des projets en santé

Lire les données épidémiologiques permet d'adapter le projet au public ciblé par le projet et de prioriser les actions. Le projet doit répondre à une problématique de santé sur le territoire.

Les données épidémiologiques en santé évoluent constamment.

Vous trouverez ci-dessous les principales données utiles pour vous aider dans la littératie en santé.



● PRS

(projet régional de santé 2018-2028)



● Baromètre 2024

Tabagisme : usage, envie d'arrêter et tentatives d'arrêt



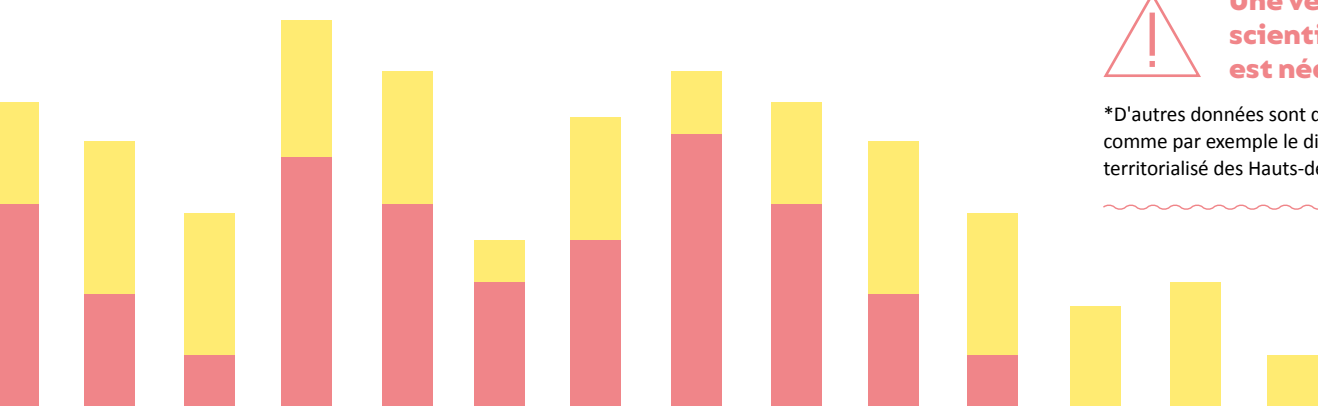
● ESCAPAD 2022

(Enquête sur la Santé et les Consommations lors de la Journée d'Appel et de préparation à la Défense)



Une veille scientifique est nécessaire

*D'autres données sont disponibles comme par exemple le diagnostic territorialisé des Hauts-de-France.

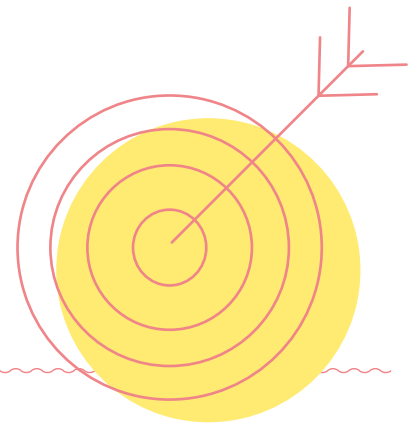


L'élaboration d'un diagnostic et la définition des besoins **en amont du projet**

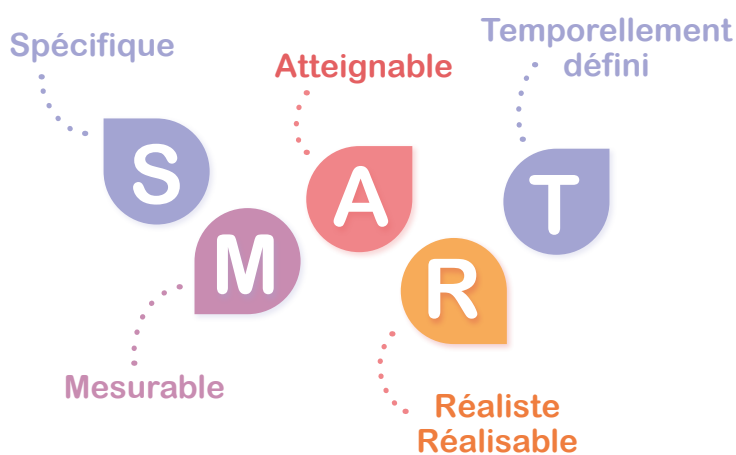
Exemple : La matrice des forces et des faiblesses



La définition des **objectifs** du projet et la **fiche projet**



<p>Objectif général</p>	<p>Objectif de santé à atteindre pour une population donnée</p>	<p>Exemples : 1. Mettre en place un campus ou une école de santé sans tabac 2. Réduire la prévalence tabagique des étudiants</p>
<p>Objectifs spécifiques</p>	<p>Ce sont des sous objectifs, appelés aussi intermédiaires ou secondaires. Ces objectifs constituent les différents axes à travailler pour atteindre l'objectif général</p>	<p>Exemples : 1. Proposer un accompagnement au sevrage aux étudiants 2. Favoriser la montée en compétence du personnel dans la prise en charge du tabac</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Ce sont les activités/actions concrètes à mettre en place pour atteindre les différents objectifs spécifiques</p>	<p>Exemples : 1. Mettre en place des plages de consultations dédiées au sevrage tabagique pour les étudiants 2. Former des étudiants ambassadeurs tabac</p>

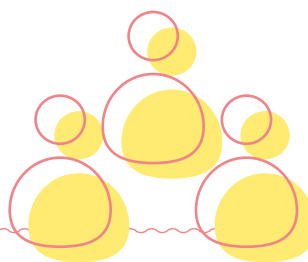


Un objectif est centré sur un résultat **Spécifique** de santé, pertinent, sur une population définie, inscrit dans le temps et **Mesurable**. Le libellé d'un objectif doit être **Réaliste** et **Réalisable** et permettre de caractériser ce qu'on fait, auprès de qui, en combien de temps, et ce qui est attendu. Il doit être **Atteignable**. Tout objectif doit être précis et évaluable dans le **Temps** et commencer par un verbe d'action.

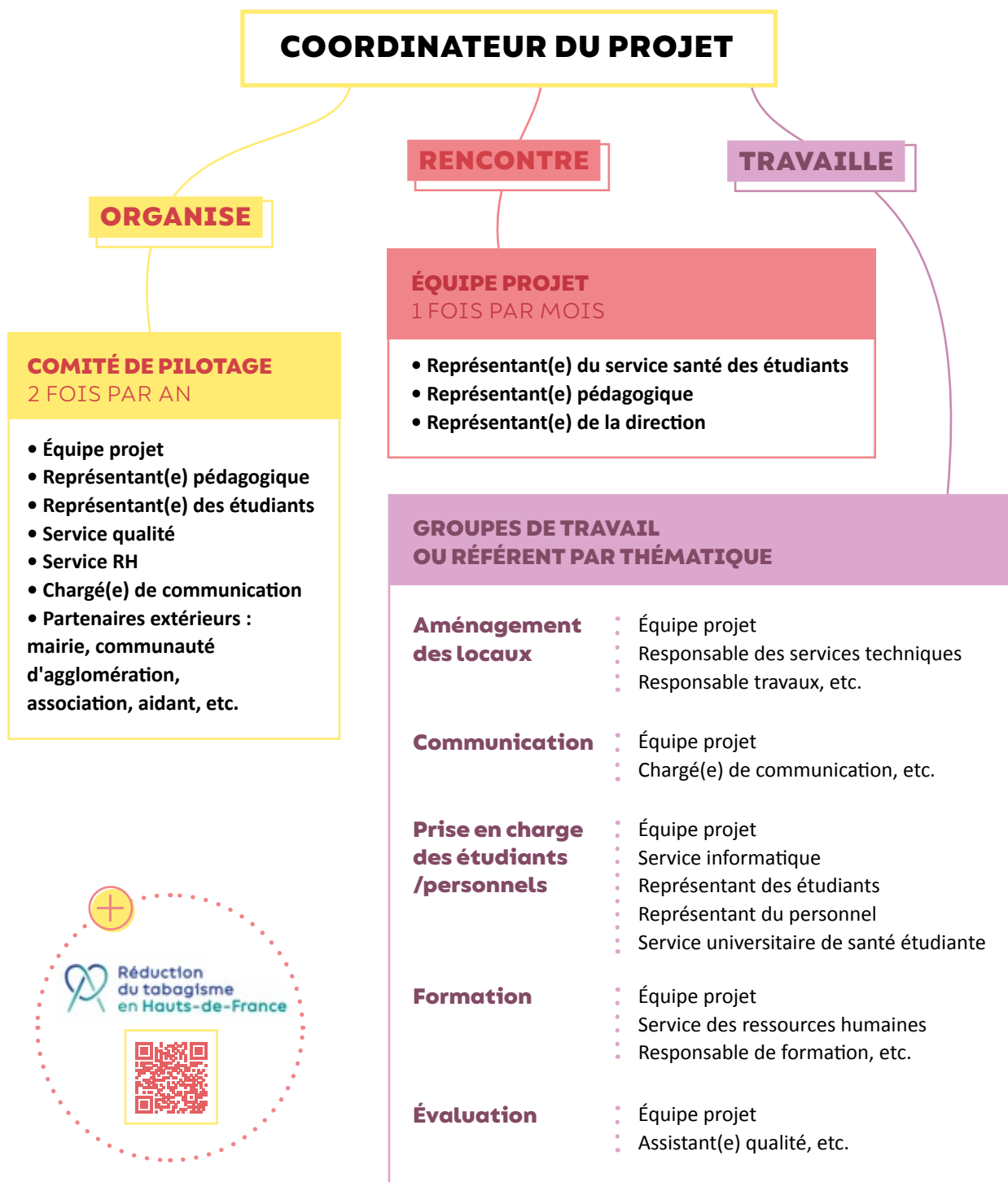


Pour vous aider à établir vos objectifs et indicateurs vous pouvez également consulter **le guide d'évaluation créé par l'ARS Hauts-de-France**

L'organigramme



Quel professionnel solliciter pour monter un projet ou pour mettre en place une action spécifique ?



11.

L'évaluation des actions

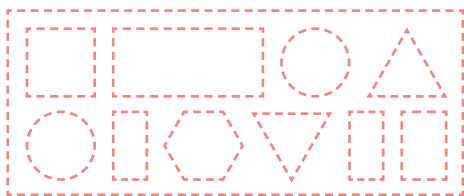


L'évaluation : **les étapes clés**

L'évaluation s'axe autour de 4 étapes : la structuration de l'évaluation, la collecte de données tout au long du projet, l'analyse de l'information recueillie et la capitalisation des éléments recueillis.

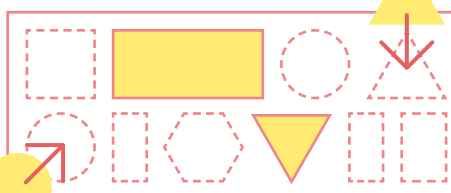
1.

Élaborer un recueil de données (objectifs, indicateurs...) harmonisé en amont de la mise en œuvre.



2.

Recueillir les données en impliquant l'ensemble des professionnels concernés.



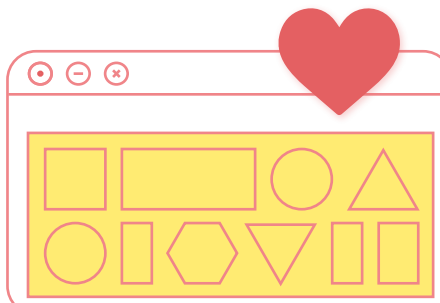
3.

Analyser et réaliser une synthèse des résultats.



4.

Valoriser les actions menées en communiquant sur les résultats.



L'évaluation : Qu'est-ce que l'évaluation **dans le cadre de la mise en place de projets ?**

Une évaluation est "un moyen systématique de tirer les leçons de l'expérience et de s'en servir pour améliorer les activités en cours et promouvoir une planification plus efficace par un choix judicieux entre les actions ultérieures possibles. Cela implique une analyse critique de différents aspects de l'élaboration et de l'exécution d'un programme et des activités qui le composent, de sa pertinence, de sa formulation, de son efficacité, de son coût et de son acceptation par toutes les parties intéressées." OMS

L'évaluation : **Pourquoi faire une évaluation ?**

L'évaluation comporte de nombreux objectifs. Elle permet en effet de :

- **Prendre du recul et de faire le point** sur ce qui a été accompli et ainsi légitimer la démarche ;
- **Mesurer l'efficacité du projet** en vérifiant si les objectifs ont été atteints ;
- **Améliorer la qualité du projet** mis en place, en vérifiant si les actions se sont déroulées comme prévu et en expliquant les écarts, le cas échéant ;
- **Décider de la poursuite ou de l'abandon du projet ou d'une action ;**
- **Identifier des pistes d'amélioration** et les mettre en œuvre ;
- **Guider la reconduction du projet ;**
- **Rendre compte** des financements mobilisés ;
- **Communiquer et valoriser.**

**Évaluer la qualité
du projet**
(processus
et activités)

Leviers et freins
Moyens et ressources utilisés
Activités
Atteinte de la population ciblée

**Évaluer
l'efficacité
du projet**

Atteinte et degrés
d'atteinte de l'objectif
général
Ce qui a évolué/changé

**Évaluer
l'efficience
du projet**

Rapport entre
le résultat d'une action
et les moyens engagés

**Évaluer
l'impact
du projet**

Effets immédiats
ou non/positifs
ou non

Pour avoir des informations supplémentaires sur pourquoi et comment évaluer un campus sans tabac, vous pouvez consulter **la fiche 15 « Pérenniser » du dispositif Campus sans tabac de l'EHESP (p.167).**

Vous pouvez également vous appuyer sur un auto-diagnostic de la politique de campus sans tabac tel que décrit dans la démarche Campus sans tabac de l'EHESP (**Fiche 16 « Pérenniser » (p.171)**). Cette fiche permet de prendre conscience des points de faiblesses à améliorer dans le déploiement de la stratégie.

L'évaluation : **la temporalité**



Avant

Établir les objectifs et les indicateurs liés, la méthode d'évaluation, les personnes en charge de l'évaluation (interne ou externe), le mode de rendu des résultats, ...



Pendant

S'assurer que le suivi se fait correctement, que les résultats sont transmis aux bonnes instances (direction, ARS, ...), ajouter si besoin des indicateurs si modification des actions, ...



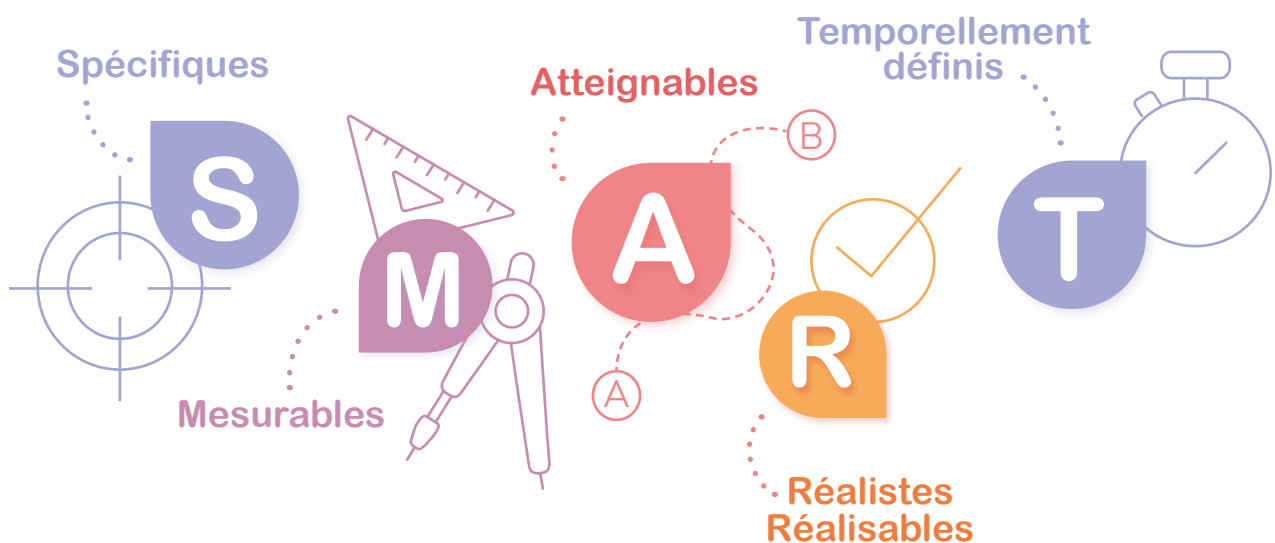
Après

Apprendre des résultats, réfléchir en équipe à la pérennisation du projet en fonction des indicateurs et de leur évolution sur une période donnée.

La formalisation des indicateurs

**Dès l'écriture du projet, l'évaluation est à prévoir.
C'est une étape clé pour le bon déroulement de ce dernier.
Pour évaluer correctement les différentes actions,
il est nécessaire d'établir des indicateurs d'efficacité du projet.**

Ces indicateurs doivent être :

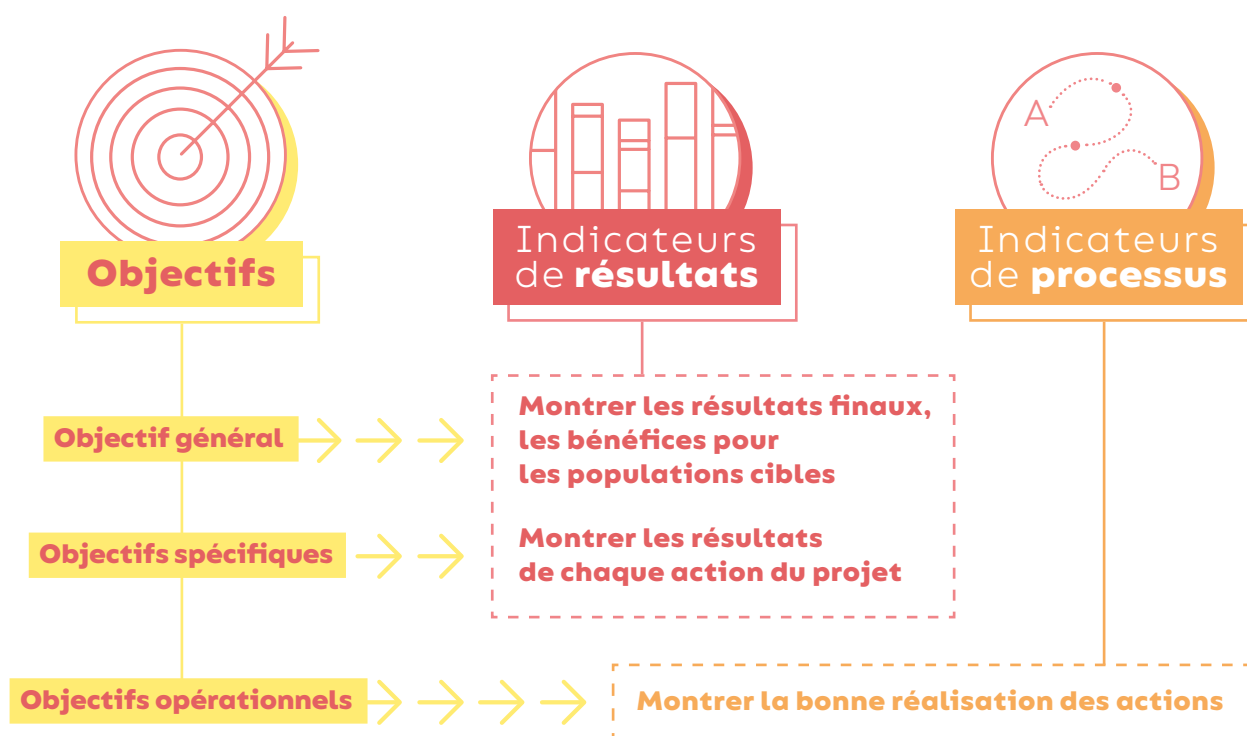


Les indicateurs d'évaluation sont :

- Soit des indicateurs quantitatifs
- Soit des indicateurs qualitatifs

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
<p>Peuvent être directement comptés et exprimés par un nombre</p> <p>Exemples : pourcentage, fréquence, ratio, quantité, délai...</p>	<p>Impliquant la perception, ils ne peuvent pas être analysés de manière quantitative</p> <p>Exemples : satisfaction, ressenti, typologie...</p>
<p>Cas pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évolution annuelle de la prescription de substituts nicotinique • Évolution annuelle du taux de repérage du statut tabagique 	<p>Cas pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que pensez-vous de la démarche Campus et École de Santé Sans Tabac au sein de l'établissement ? • Est-ce que les étudiants savent à qui s'adresser pour échanger sur leur consommation ?

Liens entre **objectifs** et **indicateurs**



Les données

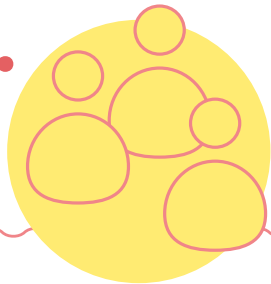
Il est important d'identifier, par indicateur, les sources de données et la manière de les recueillir.

- Des données sont d'ores et déjà exploitables grâce aux outils existants.
- Ces outils doivent être intégrés dans les outils de travail au quotidien, ce qui implique de **penser l'évaluation soit dès le début du projet, soit dès le diagnostic.**
- Le recueil de données est effectué par la personne référente identifiée dans l'outil de suivi et de pilotage. Il s'effectue avant, pendant et après l'action.

Outils de suivi de projet	Outils d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu • Feuille d'émargement • Calendrier • Tableau de bord et de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entretiens individuels ou collectifs • L'enquête/questionnaire • Le SWOT • Le benchmark

Les différents **outils** d'évaluation

1.



Les entretiens individuels ou collectifs

Sont des outils utilisés pour explorer et approfondir les principales fonctions ou éléments attendus.

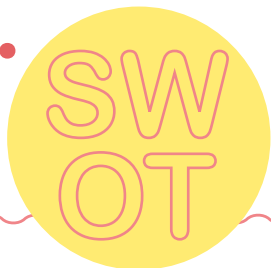
2.



L'enquête / questionnaire

Est un outil qui permet de collecter des opinions et des données, et produire une information structurée. Les questions peuvent être ouvertes ou fermées.

3.



Le SWOT

Est un outil d'analyse stratégique, il permet de prendre en compte à la fois les facteurs internes et externes.

4.



Le benchmark

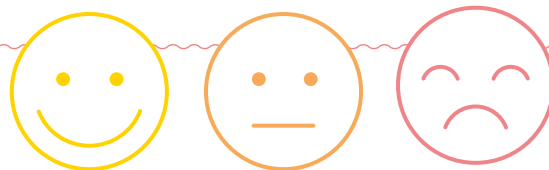
Est un outil qui permet de fournir des points de comparaisons entre la pratique de l'établissement et celles des autres acteurs.



Quand faire une évaluation ?

- Tous les ans
- À chaque action mise en place
- Tout au long du projet
- À la fin du projet

L'évaluation de **la satisfaction**



L'évaluation de la satisfaction s'inscrit dans une démarche continue d'évaluation de la qualité.

Voici quelques outils permettant d'évaluer la satisfaction :

- Les enquêtes / questionnaires
- Les auto-questionnaires
- Les entretiens



Les **objectifs** de l'évaluation

Ces évaluations doivent permettre de :

1.

n°1	n°2
x	v
x	x
v	v

Comparer les données d'une année à l'autre

2.



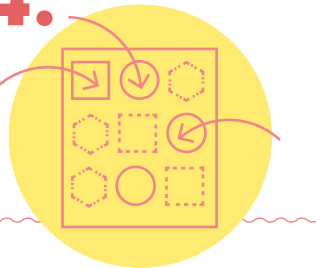
Rendre compte de l'évolution du projet

3.



Montrer que les inégalités sociales et territoriales de santé sont prises en compte dans les modalités d'interventions

4.



Réaliser une analyse plus approfondie et une synthèse globale des données

5.



Rendre compte de la démarche qualité mise en place au sein de la structure

6.

n°1	n°2	n+1
x	v	→
x	x	↗
v	v	→

Formuler des recommandations concernant les suites du projet

POURQUOI ET COMMENT ÉVALUER UN CAMPUS SANS TABAC ?

À QUOI ÇA SERT ?

L'évaluation d'un campus sans tabac est une étape importante et utile pour le lieu d'enseignement supérieur pour plusieurs raisons :

- **Vérifier que les objectifs et bénéfices** associés à cette politique (Fiche 1) **ont bien été atteints** en termes de connaissances sur le tabac, de changement de la norme, des comportements tabagiques et du respect du campus sans tabac.
- **Faire évoluer le dispositif** : les résultats des évaluations aident à l'améliorer au fur et à mesure des années, pour l'adapter aux spécificités du lieu d'enseignement supérieur et aux usagers.
- **Rendre des comptes aux parties-prenantes** : étant donné le temps, l'énergie et les moyens financiers que cette politique requiert, analyser son impact et son efficacité est nécessaire pour maintenir la motivation et rassurer les parties-prenantes impliquées (membres du COPIL, direction, financeur, etc.).

L'objectif de cette fiche est de présenter **les indicateurs et méthodes pertinentes pour évaluer un campus sans tabac** après son déploiement (sans prétendre à l'exhaustivité). Les outils qui peuvent être utilisés (et adaptés) pour ce faire sont présentés dans les fiches 3 (questionnaires), 4 (guide d'entretien) et 5 (scan environnemental) et pourront être adaptés au contexte de l'évaluation.

D'autres méthodes existent, non détaillées ici, telle qu'une analyse des commentaires sur les réseaux sociaux de l'université et des articles dans la presse relatifs au campus sans tabac. Cela permet d'évaluer si les retombées sur cette politique sont positives ou négatives. Il existe également des appareils qui mesurent le taux de monoxyde de carbone et les particules fines liés à la fumée du tabac pour évaluer objectivement la pollution de l'air et les niveaux d'exposition dans et autour du campus.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

On distingue deux grands types d'évaluation :
les évaluations de processus et d'efficacité (ou d'impact).

Les évaluations de processus

Elles sont assez simples à mettre en place. Elles consistent à décrire le campus sans tabac réellement déployé en comparaison avec ce qui était initialement prévu. Elles répondent à la question : comment le campus sans tabac a-t-il été mis en place concrètement ? Si un écart est constaté entre le prévu / réalisé, cela permet de comprendre pourquoi le dispositif n'a peut-être pas produit les effets escomptés.

Voici quelques questions à se poser dans le cadre d'une évaluation de processus (voir aussi la Fiche 16 « Autodiagnostic ») :

- . Comment la communication du campus sans tabac s'est-elle déployée ? (nombre d'affiches, de panneaux signalétiques, de brochures distribuées, d'animations organisées, de journalistes contactés, etc.)
- . Combien de fois le COPIL s'est-il réuni ? Est-ce que tous les représentants des usagers y sont représentés, y compris les fumeurs ? Sont-ils régulièrement présents ?
- . Combien de consultations d'aide à l'arrêt du tabac ont été proposées ? Combien d'usagers les ont utilisées ?
- . Etc.

Les évaluations d'efficacité (ou d'impact)

Elles répondent à la question générale « est-ce que le campus sans tabac a atteint son(ses) objectif(s) spécifique(s) ? » (tels que décrits dans la Fiche 1).

Ces évaluations sont plus complexes à concevoir, à mettre en œuvre et à analyser que les évaluations de processus. L'idée est de décomposer la question générale en plusieurs sous-questions : « est-ce que le campus sans tabac est bien accepté / respecté ? est-ce que les aides à l'arrêt proposées sont connues / utilisées par les usagers ? est-ce que le campus est moins pollué qu'auparavant par les mégots ? », etc. Différents indicateurs sont utilisés pour répondre à ces questions.



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

QUELS INDICATEURS UTILISER ?

Le tableau suivant recense les **principaux indicateurs** utiles pour mesurer l'efficacité d'un campus sans tabac

<p>Quelles sont les connaissances des usagers du campus sur le tabac en général ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Méfaits des produits du tabac - Bénéfices de l'arrêt du tabac - Campus sans tabac, ses composantes et ses règles - Efficacité perçue des aides proposées pour arrêter de fumer
<p>Quelle est l'acceptabilité des usagers par rapport au campus sans tabac ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptabilité du campus sans tabac et de ses règles - Satisfaction de travailler et d'étudier dans un campus sans tabac - Attitude envers le tabagisme, la fumée secondaire et la pollution des mégots
<p>Est-ce que le campus sans tabac a fait évoluer les normes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de l'acceptabilité sociale du tabagisme - Soutien des usagers à l'arrêt du tabac et au respect du campus sans tabac - Réduction de la visibilité du tabac sur le campus
<p>Quel est l'impact du campus sans tabac sur les intentions et les comportements tabagiques ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation à réduire sa consommation tabagique, à arrêter - Motivation à ne pas commencer (non-fumeurs) / à se maintenir dans l'arrêt (ex-fumeurs) - Tentatives d'arrêt, arrêt du tabac, diminution de sa consommation - Utilisation des aides à l'arrêt disponibles - Respect du campus sans tabac
<p>Autres indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition à la fumée secondaire du tabac sur le campus (perçue par les usagers et réelle) - Propreté du campus (mégots) - Baisse des coûts financiers (moins de ramassage des mégots, moins d'entretien des cendriers, etc.) - Évolution des inscriptions des étudiants dans les formations proposées dans un campus sans tabac (en comparaison avec un campus avec tabac) - Image et réputation du lieu d'enseignement supérieur (retombées médias, bouche à oreille, etc.)

Ces indicateurs sont liés aux objectifs généraux attendus avec la mise en place d'un campus sans tabac (et montrés dans la littérature scientifique). Ils vont au-delà de l'impact sur les comportements. Il faut donc être attentif à **ne pas mesurer seulement les changements de comportements tabagiques** lorsque l'on évalue un campus sans tabac.



QUELLES MÉTHODES UTILISER ?

Selon le temps et les ressources disponibles, on peut mettre en place des enquêtes quantitatives (questionnaires), des entretiens qualitatifs et/ou des observations (scan environnemental par exemple) pour évaluer l'impact d'un campus sans tabac. Les méthodes quantitatives sont les plus utilisées. Il est recommandé d'adopter une méthodologie mixte pour une analyse plus complète et plus globale de l'effet du dispositif. Par exemple, un questionnaire peut être diffusé aux usagers (approche quantitative), et des entretiens (approche qualitative) aideront à mieux comprendre et à approfondir les résultats de l'enquête. L'observation complètera ces données déclaratives en constatant « réellement » si le campus sans tabac est respecté ou non et en ramassant les mégots au sol par exemple.



Pour évaluer l'efficacité d'un campus sans tabac, un des grands principes est de pouvoir comparer des résultats obtenus auprès d'usagers exposés ou non à l'intervention. Plusieurs solutions existent pour ce faire :

- **Les études transversales** répétées sur des échantillons d'usagers indépendants par questionnaires et observation (ramassage des mégots au sol, nombre de fumeurs hors zones autorisées sur le campus) **avant et après** la mise en place du campus sans tabac. Conduire des études avant le déploiement du campus sans tabac est nécessaire pour disposer d'un point de référence et constater ou non des évolutions sur les indicateurs mesurés.

- **Les études longitudinales** répétées sur les mêmes usagers et sur plusieurs années, **avant et après** le déploiement de la politique, afin de voir si l'effet du campus sans tabac évolue au fil du temps.

Ces deux types d'évaluation souffrent de la limite de mesurer peut-être un effet issu d'un autre facteur que le campus sans tabac qui pourrait expliquer les effets observés. On parle de facteurs confondants ou de facteurs de confusion. Par exemple, une baisse du tabagisme des jeunes dans le pays pourrait, plus que le campus sans tabac, expliquer les résultats dégagés sur les changements de comportements tabagiques des étudiants du lieu d'enseignement supérieur. Pour pallier ce problème, il est recommandé de conduire au même moment et auprès d'usagers de profils similaires des évaluations dans des campus qui autorisent le tabac (groupes de contrôle).

En résumé, l'évaluation d'un campus sans tabac est une activité importante qui permet d'améliorer le dispositif et de garantir son succès sur le long terme. Il est recommandé de réaliser des évaluations avant et après sa mise en place, et de les répéter à intervalles réguliers dans le temps (tous les 2-3 ans par exemple).



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

RÉALISER UN AUTO-DIAGNOSTIC DE SON CAMPUS SANS TABAC

À QUOI ÇA SERT ?

Nous terminons les fiches pratiques par une grille qui pourra être utile aux lieux d'enseignement supérieur qui souhaitent réaliser un auto-diagnostic de leur politique de campus sans tabac tel que décrit sur ce site Internet. Cela permettra de prendre conscience des points de faiblesses pour améliorer le dispositif.



- Lieu d'enseignement supérieur :
.....
- Date de mise en place du campus sans tabac :
.....
- Auto-diagnostic réalisé par :
.....
- Date de l'auto-diagnostic :
.....

Données générales sur le lieu d'enseignement supérieur

- Nombre d'étudiants :
- Logements étudiants ou non sur le campus et capacité d'accueil :
- Nombre d'étudiants résidant sur le campus :
- Nombre de salariés :
- Surface du campus extérieur :
- Le lieu d'enseignement supérieur partage-t-il des espaces extérieurs communs à d'autres établissements / lieux (autres écoles, voie publique, jardin public, etc.) ? :
.....
- Le lieu d'enseignement supérieur a-t-il des campus satellites et si oui ont-ils mis en place un campus sans tabac ? :
.....



- Prévalence du tabagisme parmi les usagers :

Politique campus sans tabac	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
L'interdiction de fumer s'applique à l'ensemble des espaces intérieurs et extérieurs du campus				Fiche 8
Une interdiction de vapoter est également appliquée sur l'ensemble des espaces intérieurs et extérieurs (recommandé)				Fiche 8
Des enquêtes exploratoires auprès des usagers ont été conduites AVANT le lancement du campus sans tabac pour adapter la politique aux spécificités du lieu d'enseignement supérieur.				Fiches 3, 4, 5
La politique du campus sans tabac a été validée par le comité de direction (et/ou d'autres comités pertinents).				Fiche 8
La politique du campus sans tabac a été rédigée dans un document officiel.				Fiche 8
Ce document détaille les limites de l'interdiction (géographiques et produits du tabac / de la nicotine interdits ou autorisés) et les composantes du campus sans tabac (aides proposées, sanctions en cas de non-respect, etc.).				Fiche 8
Ce document est intégré au projet stratégique du lieu d'enseignement supérieur.				Fiche 8
Les usagers sont informés de cette politique de campus sans tabac (site Internet, contrat de travail, dossiers d'inscription des étudiants, livret d'accueil, etc.).				Fiches 8 et 10
Ce document est accessible facilement par les usagers.				Fiches 8 et 10



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEVCAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FICHE 16 - « PÉRENNISER »

Engagement de la direction et gouvernance	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
Un comité de pilotage a été installé.				Fiche 6
Un (ou deux) chef de projet a (ont) été officiellement nommé(s).				Fiche 6
Le comité de pilotage implique toutes les parties prenantes et différents usagers du lieu d'enseignement supérieur : . représentants du personnel . représentants des étudiants . service RH, communication, etc. . syndicats des salariés . associations étudiantes . fumeurs . etc.				Fiche 6
Le comité de pilotage implique des partenaires extérieurs (associations de prévention, ARS, mairie, etc.).				Fiche 6
La fréquence des réunions est régulière, un nombre suffisant de personnes y participe, des comptes rendus sont rédigés et diffusés aux membres.				Fiche 6
La direction de l'établissement affiche en interne et en externe son soutien au campus sans tabac.				Fiche 2
La direction est proactive dans le dispositif (valide des arbitrages, renouvelle les budgets, intervient en cas de non-respect, etc.).				Fiche 2
La direction valorise l'engagement des usagers de l'école dans le campus sans tabac (ECTS, remerciements officiels, etc.).				Fiches 2 et 12

CASSEY CAMPUS SANS TABAC - MODE D'EMPLOI | www.campusanstabac.fr - contact@campusanstabac.fr



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Budget	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
Le campus sans tabac fait l'objet d'un budget dédié et fléché.				Fiche 7
Suite à des subventions externes éventuelles obtenues pour la mise en place, le campus sans tabac pourra fonctionner sur fonds propres.				Fiche 7
Le campus sans tabac fait l'objet d'un financement extérieur (lequel et montant de l'enveloppe).				Fiche 7

Environnement / signalétique	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
Une signalétique indique l'interdiction de fumer / de vapoter sur l'ensemble des espaces intérieurs et extérieurs du campus.				Fiche 9
La signalétique a été disposée de façon stratégique et pertinente (zones d'affluence et/ou de passage, hall d'entrée, sorties, etc.).				Fiche 9
Le nudge a été mobilisé pour améliorer la visibilité de la signalétique et accroître le respect du campus sans tabac.				Fiche 9
La signalétique est claire, visible, identifiable, homogène et compréhensible.				Fiche 9
La signalétique est entretenue, voire renouvelée en cas de détérioration.				Fiche 9
Aux abords du campus, les zones où les fumeurs peuvent fumer sont clairement signalées.				Fiche 9
Tous les cendriers ont été retirés du campus et sont installés uniquement aux différentes entrées et dans les zones fumeurs.				Fiche 9
Les mégots ne sont pas recyclés (non recommandé).				Fiche 9 et menu 2



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEVCAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FICHE 16 - « PÉRENNISER »

Communication	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
Le campus sans tabac dispose d'un logo.				Fiche 10
Ce logo est systématiquement repris sur tous les supports de communication (affiche, brochure, papiers à en-tête, signature de mails, évènements, etc.).				Fiches 10 et 14
Une brochure / affiche ont été conçues pour présenter le campus sans tabac.				Fiche 10 et outils de communication A, B, C
Le campus sans tabac dispose d'une page web dédiée sur le site du lieu d'enseignement supérieur.				Fiche 10
Les différentes cibles de communication sont identifiées (étudiants, enseignants, chercheurs, administratifs, prestataires, vacataires, conférenciers, etc.) et font l'objet de messages adaptés.				Fiches 10 et 14
Les outils de communication intègrent des arguments variés et adaptés aux cibles et aux opportunités (objectifs du campus sans tabac, aide à l'arrêt, santé, environnement, etc.).				Fiches 10 et 1
Le campus sans tabac est présenté dans le livret d'accueil des étudiants / des nouveaux salariés (ou dans d'autres documents transmis à ces usagers).				Fiche 10
Les étudiants sont sensibilisés à la thématique du tabac (via différents angles) dans les enseignements.				Menu 3
Dans les lieux d'enseignement supérieur en santé, les étudiants sont formés au repérage précoce et à l'intervention brève et à la tabacologie.				Menu 3
Le campus sans tabac est annoncé dans les documents d'inscription des étudiants.				Fiche 10
Le campus sans tabac est présenté dans les contrats signés avec les prestataires de service (entreprises de sécurité, de ménage, de restauration, etc.).				Fiche 10
Une charte « je m'engage à respecter le campus sans tabac » est à faire signer par les nouveaux étudiants / salariés (communication engageante).				Fiche 10

www.campus-sans-tabac.fr - contact@campus-sans-tabac.fr
 CAMPUS SANS TABAC - MODE D'EMPLOI



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV-CAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

01

FICHE 16 - « PÉRENNISER »

Une campagne de communication interne a été menée / est prévue pour annoncer et accompagner la mise en place du campus sans tabac.				Fiche 10
Une campagne de communication externe (relations presse, etc.) a été menée / est prévue pour annoncer et accompagner la mise en place du campus sans tabac.				Fiche 10
Une stratégie et des actions de communication au long cours sont prévues pour entretenir la notoriété, renforcer l'adhésion au campus sans tabac, etc. (événements, animations, colloques).				Fiche 14
Les usagers (étudiants, salariés) sont impliqués dans l'animation et les événements liés au campus sans tabac.				Fiche 14
L'implication des usagers dans l'animation du campus sans tabac est encouragée et valorisée.				Fiche 12
La communication est évaluée et renouvelée régulièrement.				Fiche 15

Aides à l'arrêt et autres services proposés aux fumeurs	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
Le lieu d'enseignement supérieur propose des consultations d'aide à l'arrêt gratuites.				Fiche 11
Des substituts nicotiques sont proposés gratuitement aux usagers.				Fiche 11
Le lieu d'enseignement supérieur propose différents services autres que l'aide à l'arrêt auxquels les fumeurs / ex-fumeurs ont accès gratuitement (ateliers de gestion du stress, activités physiques, ateliers diététiques, etc.).				Fiche 11
L'aide à l'arrêt et les autres services sont promus auprès des usagers.				Fiche 11 et outil de communication C
L'aide à l'arrêt et les autres services sont accessibles facilement sur le campus (lieu, horaire).				Fiche 11
Il est facile de s'inscrire / de contacter ces services (information claire et accessible, numéro ou email dédié).				Fiche 11
Ces services, en particulier leur fréquentation, sont régulièrement évalués.				Fiche 15



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEVCAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

FICHE 16 - « PÉRENNISER »

Respect du campus sans tabac	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
Une stratégie de gestion des situations de non-respect et des sanctions associées a été pensée et est mise en application.				Fiches 8 et 13
Cette stratégie est clairement affichée et communiquée aux usagers (elle est inscrite dans la politique campus sans tabac).				Fiches 8 et 13
Une échelle de réponses est prévue et appliquée en cas de récidive du non-respect (avertissement oral, écrit, convocation par l'autorité compétente, avertissement).				Fiche 13
Les conséquences du manquement à l'interdiction sont connues des usagers.				Fiches 8 et 13
L'entité responsable de recevoir et de gérer les situations de non-respect est identifiée.				Fiche 13
Le traitement des situations de non-respect avec récidive est réalisé dans un délai raisonnable.				Fiche 13
Un programme d'ambassadeurs par les pairs, promouvant le dispositif, les aides disponibles, et veillant à son respect a été installé.				Fiche 12
Une procédure de recrutement systématique des ambassadeurs est mise en place (offre de poste, réception lettre de motivation et CV, formation).				Fiche 12
Les ambassadeurs remplissent des fiches de traçabilité pour contribuer à l'amélioration du campus sans tabac et à son respect.				Fiche 12
L'implication des usagers dans les missions d'ambassadeurs du campus sans tabac est encouragée et valorisée.				Fiche 12
La communauté des usagers est encouragée à intervenir auprès d'une personne contrevenant à l'interdiction.				Fiche 12
Les usagers reçoivent des remerciements et feedbacks positifs pour le respect de l'interdiction.				Fiche 8


 CAMPUS SANS TABAC - MODE D'EMPLOI | www.campus-sans-tabac.fr - contact@campus-sans-tabac.fr



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEV-CAMPUS financé par l'INCA, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.

Évaluation du campus sans tabac	Oui	Non	En cours de réalisation	Fiche associée
Des évaluations de processus sont mises en place.				Fiche 15
Des évaluations d'efficacité / d'impact sont mises en place.				Fiche 15
Les évaluations utilisent des indicateurs fiables et validés.				Fiche 15
Les évaluations mobilisent des méthodologies mixtes (questionnaires, entretiens, observatoires).				Fiche 15
Les évaluations sont réalisées sur l'ensemble des usagers (étudiants, enseignants, chercheurs, administratifs).				Fiche 15
Les résultats des évaluations sont utilisés pour améliorer le campus sans tabac.				Fiche 15
Les résultats des évaluations sont diffusés aux usagers du campus sans tabac.				Fiche 14

Résumé de l'auto-diagnostic :

. Points forts :

.....

.....

.....

. Points faibles :

.....

.....

.....

. Pistes d'amélioration concrètes :

.....

.....

.....



Ces documents sont fournis par l'EHESP dans le cadre du projet PRODEVCAMPUS financé par l'INCa, la LNCC et l'ARS Bretagne. Si des documents sont utilisés par votre université, merci de mentionner la source EHESP - projet Campus sans tabac.



MOIS SANS TABAC

dnf DEMAIN SERA NON FUMEUR

RÉSEAU DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS

Santé publique France

CNCT

HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS

tabac info service

ALLIANCE CONTRE LE TABAC

FÉDÉRATION ADDICTION

04.

Témoignages et Ressources

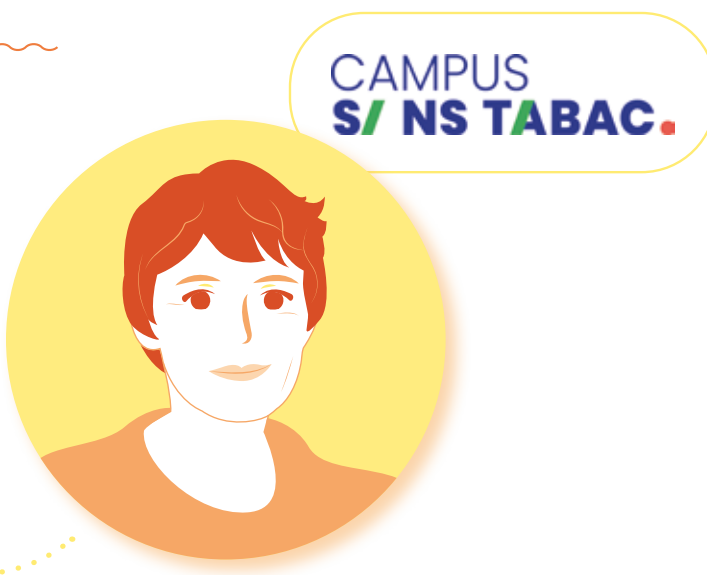


12.

Témoignages

Pr **Gallopel Morvan** EHESP

Professeur des universités au sein de l'EHESP ainsi que pilote du projet Campus sans tabac.



L'École des hautes études en santé publique (EHESP) s'est engagé dans la démarche Campus sans tabac depuis le 31 mai 2018.

Quelles ont été vos motivations pour développer des campus sans tabac ?

L'EHESP a mis en place son campus sans tabac le 31 mai 2018, qui est le 1er en France à ma connaissance (cette mesure est très développée dans les campus internationaux anglosaxons). C'est le Directeur de l'époque qui a insufflé le projet, et étant donné mes travaux de recherche sur la prévention tabac je me suis naturellement impliquée dans le projet. Différentes raisons ont motivé : alors que l'on enseigne la santé et la prévention il était étonnant de voir des personnes fumer sur notre campus, et pour la santé publique on sait que c'est une mesure efficace pour dénormaliser le tabac et réduire l'initiation au tabac des jeunes.

Quelles sont les actions phares mises en place ?

Avant la mise en place, il est nécessaire de prendre du temps (1 an environ) et de convaincre les usagers de l'intérêt de la mesure, d'évaluer la prévalence et les freins ou avantages perçus à la mesure grâce à des enquêtes, d'obtenir le soutien des équipes de direction, de l'administration, des organisations étudiantes et syndicales, et des fumeurs.

La mise à disposition sur site, pour l'ensemble des usagers (étudiants et salariés), d'aides à l'arrêt gratuites, de consultations avec un tabacologue et d'ateliers de gestion du stress sont indispensables au succès du campus sans tabac. Aussi convient-il de promouvoir ces programmes afin qu'ils soient connus et utilisés.

Un campus sans tabac doit s'accompagner de communication reposant sur des messages formulés de façon positive et non stigmatisante qui mettent en valeur les aides disponibles et insistent sur les impacts sanitaires et environnementaux de la démarche. Il est également vivement recommandé d'inclure les questions du tabagisme et du campus sans tabac dans les enseignements des établissements qui se lancent dans l'aventure.

Parallèlement, le respect de l'interdiction de fumer et de vapoter doit être réfléchi, soutenu, évalué et le non-respect sanctionné en cas de récurrence. Différentes stratégies existent pour soutenir ce respect : les sanctions (avertissements, convocation auprès de la direction, etc.), l'autogestion par les pairs (chacun est responsable d'aborder un fumeur contrevenant à la règle) ou encore les programmes d'étudiants ambassadeurs parcourant le campus pour rencontrer les éventuels fumeurs contrevenants. La question du respect est cruciale car un campus sans tabac qui n'est pas, ou peu respecté perd rapidement en crédibilité et se révèle très vite complètement inefficace pour réduire le tabagisme des usagers.

De manière générale, le projet a-t-il été bien accueilli par les étudiants / collègues / partenaires ?

Les étudiants sont-ils investis ou se sentent-ils concernés par la démarche ?

Oui, on pense parfois à tort que les usagers vont être réticents mais ce n'est pas le cas pour la grande majorité d'entre eux. Les évaluations du campus sans tabac de l'EHESP montrent des résultats très encourageants suite aux enquêtes de rentrée réalisées auprès des élèves et étudiants (948 répondants, 2018-2021) : 95% y sont très favorables / favorables (dont 90% des fumeurs), 38% des fumeurs déclarent que le CST les aidera à arrêter, 71% à réduire leur consommation, et 66 % des ex-fumeurs que cela les aidera à rester non-fumeurs. Selon les répondants, les raisons de l'acceptabilité élevée sont la cohérence du campus sans tabac avec les missions d'une école de santé publique comme l'EHESP, la protection contre la fumée de tabac et l'incitation à arrêter de fumer. Élément important de ces enquêtes pour les établissements de santé : 63% des élèves futurs managers estiment que cela les inspirera à mettre en place un lieu sans tabac sur leur futur lieu de travail (structures sanitaires et/ou médico-sociales).

Quelles sont, selon vous, les principales forces de votre projet ?

Ne pas « seulement » interdire, accompagner les fumeurs vers l'arrêt, communiquer positivement, impliquer les élèves dans des animations et faire respecter le campus. Et garder cela sur du long terme et pas seulement au début du campus sans tabac.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez et comment y remédiez-vous ?

Trouver de nouvelles idées car cela fait plusieurs années que le campus sans tabac existe. Il faut innover en termes d'animation et en ce sens les étudiants de l'EHESP nous aident là-dessus.

Quelles sont vos perspectives dans les prochaines années à venir ?

Développer les campus sans tabac au delà de l'EHESP. Forts de notre expérience de premier campus sans tabac en France, nous avons lancé le programme PRODEV-CAMPUS que je dirige, dont l'objectif est d'aider à leur développement en France. L'EHESP propose depuis 2024 un site Internet (campus-sans-tabac.ehesp.fr), des outils de communication (logo, affiche, brochures, etc.) et des formations pour aider les lieux d'enseignement supérieur qui le souhaitent à devenir campus sans tabac (en 2024 et 2025, 4 webinaires méthodologiques ont été proposés aux facultés de médecine). ©EHESP

Les recommandations et aides pratiques proposées reposent sur la littérature scientifique, les recommandations de l'OMS, et l'expérience de l'EHESP.

Ces outils d'accompagnement s'adressent aux écoles post-bac désireuses de s'engager dans l'aventure en leur fournissant une méthodologie clé en main pour gagner du temps, être plus efficace et enclencher ainsi un phénomène d'émulation inter-établissements. Ils s'adressent également à toute personne intéressée par la santé publique et désireuse d'accueillir les usagers du campus d'un lieu d'enseignement supérieur plus sain, plus propre, promoteur de santé et en soutien aux politiques nationales de prévention du tabac.

Enfin, quel(s) conseil(s) donneriez-vous à un homologue qui souhaiterait se lancer dans la démarche de Campus sans tabac ?

Lancez-vous, cela ne rapporte que des choses positives et cela permet de mettre le pied dans la porte vers d'autres actions pour améliorer la santé des étudiants (alcool, écrans, etc.) et améliorer les politiques de développement durable des lieux d'enseignement supérieurs !

Dr Anne Garat
UFR3S
Pharmacie,
Université
de Lille



Maître de Conférences
au sein de l'UFR3S,
Praticien Hospitalier
au CHU de Lille,
ainsi que pilote du projet
Campus sans tabac.

Le département de Pharmacie de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de Santé et du Sport (UFR3S, Université de Lille) s'est engagé dans la démarche Campus sans tabac depuis septembre 2022.

Pourriez-vous tout d'abord nous expliquer en quelques mots en quoi consiste votre rôle de pilote sur ce projet ?

Le pilote est le coordinateur d'une équipe, l'interlocuteur privilégié des instances et des partenaires. Toutefois, le projet Campus sans tabac – UFR3S-Pharmacie a été imaginé et se déploie grâce à un comité de pilotage (COPIL) très impliqué et dynamique dont je suis finalement le porte-voix.

Quelles ont été vos motivations pour répondre à l'appel à projet de l'ARS ? Pourquoi développer des campus sans tabac ?

L'appel à projet m'a été présenté par Hauts-de-France Addictions avec qui je collabore depuis longtemps. Quand j'ai lu le cahier des charges de l'AAP, la mise en place d'un Campus sans tabac apparaissait parfaitement adaptée aux valeurs portées par notre institution. Travaillant dans une UFR Santé-sport, nous avons en effet un devoir d'exemplarité. Il fallait tenter notre chance. Alors assesseur du doyen sur la thématique santé et accompagnement et enseignante en toxicologie et santé publique, j'avais tous les arguments pour y répondre. Je me suis alors rapprochée de plusieurs collègues pour bénéficier de leurs expertises, ainsi que d'étudiants particulièrement investis dans la vie de la faculté. Le COPIL s'est ainsi naturellement organisé et mis en place.

Quelles sont les actions phares mises en place ?

Parmi nos actions phares, nous avons mis en place des sessions de formation, des campagnes de sensibilisation, le recrutement d'étudiants ambassadeurs, des campagnes de communication autour du projet... et de nouvelles actions sont en cours de développement.

Campus sans tabac propose des consultations d'accompagnement au sevrage tabagique avec l'aide d'un.e professionnel.le de santé formé à cet effet. Par ailleurs, le projet vise à promouvoir la pratique d'activités physiques, manuelles ou de relaxation afin de réduire le stress d'une part, et de renouer ou renforcer le lien entre les étudiants et les personnels d'autre part.

En parallèle de ces actions phares, nous avons déployé des actions comme « Adopte un fumeur » en collaboration avec le Collectif pour l'INformation, l'Amélioration et la Protection de la Santé sur les lieux d'Études (CINAPSE), l'idée étant de créer une émulation collective.

Cette action permet à un fumeur d'être coaché par un non-fumeur, étudiant ou personnel. Ce n'est pas un accompagnement médical ou paramédical. J'ai personnellement « adopté » un collègue (désormais non-fumeur !) et j'avais déjà « adopté » un étudiant auparavant. Je lui envoie des messages de temps en temps et lui apporte du soutien, nous fixons ensemble ses objectifs... il sait qu'en cas de crise ou de manque, il peut venir me voir pour en parler.

Nous collectons aussi les mégots jetés dans l'enceinte de notre site environ une fois par mois depuis le début du projet. Quand nous ramassons ces mégots, nous en profitons pour informer de notre action les personnes se trouvant autour de nous. Cette action à la fois pédagogique, physique et citoyenne est nécessaire. Il est indispensable de continuer la collecte des mégots ayant un impact catastrophique sur notre environnement.

Les étudiants sont particulièrement investis dans l'ensemble de ces actions, ils se sont désormais totalement approprié le projet et devenus force de propositions. Dans les actions à venir, nous souhaitons proposer des rassemblements réguliers pour marcher une heure autour du département. Nous avons également imaginé des circuits de marche de 6 à 8 minutes, ce qui équivaut au temps moyen pour fumer une cigarette. Ces circuits passeront possiblement par des escaliers pour monter et descendre des marches, avec des panneaux ludiques et des signalétiques de prévention sur le tabac.

De manière générale, le projet a-t-il été bien accueilli par les étudiants / collègues / partenaires ?

Les étudiants sont-ils investis ou se sentent-ils concernés par la démarche ?

Campus sans tabac a été très bien accueilli par l'ensemble de la faculté. Plus de 97% des étudiants y sont favorables ou très favorables ainsi que plus de 90% des personnels, et nombreux sont ceux qui nous ont signalé vouloir s'impliquer dans le projet.

Quelles sont, selon vous, les principales forces de votre projet ?

La pluridisciplinarité du COPIL, son dynamisme et la proximité de notre offre de consultations de sevrage tabagique. Nous avons une très bonne représentativité et une complémentarité des membres du COPIL, comprenant à la fois des étudiants et des personnels de disciplines multiples. Le COPIL s'organise en sous-groupes de travail par binôme ou trinôme; ainsi il n'y a jamais de membre isolé. Cela permet d'assurer une fluidité dans les groupes de travail et la continuité du projet. Toutes les décisions se prennent de manière collégiale au sein du COPIL. Au sein de ce COPIL, chaque membre est spécialisé sur une thématique : communication, conception de questionnaire et analyse de données... Les étudiants sont totalement intégrés aux prises de décision et sont force de propositions ! Le projet a pour but de proposer à l'ensemble des personnels et des étudiants tout ce qu'il est possible de mettre en place pour qu'ils puissent étudier et travailler dans un environnement bientôt totalement dépourvu de tabac. Le projet s'attache à accompagner les fumeurs dans leur démarche de sevrage ou du moins les aider à prendre la décision d'arrêter et de tout faire pour que le lieu dans lequel ils évoluent soit un lieu facilitant.

Communiquer sur le tabac permet par ailleurs d'aborder d'autres conduites addictives : protoxyde d'azote, alcool... Il est important d'ouvrir la prévention et l'accompagnement à l'ensemble des conduites addictives. Concernant la proximité des consultations d'aide au sevrage tabagique, nous avons réussi à aménager un bureau dédié, proche des lieux d'enseignements. Ces consultations sont bien sûr soumises au secret médical et professionnel. En cas de difficulté ou de manque, les personnes peuvent consulter ou solliciter très rapidement le ou la professionnel.le de santé formé.e en tabacologie. Le message qui m'a été remonté indique clairement que si les personnes avaient dû prendre par elles-mêmes un rendez-vous avec un professionnel au sein d'une structure externe, elles n'y seraient pas allées.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez et comment y remédiez-vous ?

Le temps dédié pour coordonner le projet ainsi que la durée du projet. Trente-six mois, ça passe très vite. La conception et l'animation des actions menées dans le cadre de Campus sans tabac viennent s'ajouter à notre charge de travail et ce n'est pas toujours simple.

Quelles sont vos perspectives dans les prochaines années à venir ?

Nous allons développer le projet Campus sans tabac à l'échelle de l'UFR3S, grâce au soutien renouvelé de l'ARS des Hauts-de-France.

Enfin, quel(s) conseil(s) donneriez-vous à un homologue qui souhaiterait se lancer dans la démarche de Campus sans tabac ?

Si vous êtes convaincu.e de l'intérêt de ce projet, lancez-vous ! Les difficultés que vous pourrez rencontrer seront largement compensées par votre conviction et par les retours encourageants que vous recevrez. Le fait qu'on fumait aussi dans les locaux il y a 20 ans choque les étudiants et personnels actuels ; dans quelques années, un Campus sans tabac apparaîtra comme une évidence. Ce projet représente donc un enjeu de santé publique, mais l'intérêt collectif y côtoie l'intérêt individuel, car pour un fumeur, chaque cigarette non fumée compte et le rapproche un peu plus du sevrage, et donc d'une meilleure santé !

13.

Ressources en région

Ressources en ligne

Mois Sans Tabac

- Mois Sans Tabac HDF - mois-sans-tabac-hautsdefrance.fr
- Tabac Info Service - tabac-info-service.fr

Communication

- Association Addictions France - addictions-france.org/les-addictions/tabac
- Contre-Feu, l'alliance contre l'industrie du tabac - contre-feu.org
- Comité National Contre le Tabagisme - cnct.fr
- Demain Sera Non Fumeur - dnf.asso.fr
- Documenthèque du site Réduction du Tabagisme en Hauts-de-France
www.programme-sante-tabac-hdf.fr/36/documentation
- Fédération Addiction - federationaddiction.fr
- Génération Sans Tabac - generationsanstabac.org
- Santé publique France - santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/outils/#tabs

Ressources vidéos

- Chaîne YouTube Association Addictions France - youtube.com/@AddictionsFrance
- Chaîne YouTube Fédération Addiction - youtube.com/@federationaddiction
- Chaîne YouTube Hauts-de-France Addictions - youtube.com/@hauts-de-franceaddictions452
- Chaîne YouTube Santé publique France - youtube.com/c/SantépubliqueFrance
- Vidéos Génération Sans Tabac - generationsanstabac.org/fr/ressources/nos-vidéos

Documentation pour les usagers

- Documenthèque du site Réduction du Tabagisme en Hauts-de-France
www.programme-sante-tabac-hdf.fr/36/documentation
- Santé publique France - santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/outils/#tabs

Documentation pour les usagers en FALC

- Documenthèque du site Réduction du Tabagisme en Hauts-de-France
www.programme-sante-tabac-hdf.fr/36/documentation
- Santé BD - santebd.org



- Santé publique France : Arrêter de fumer : pour comprendre
santepubliquefrance.fr

Outils d'animation

- Outils Hauts-de-France Addictions - hautsdefrance-addictions.org/14/outils-d-animation

Outils pour les professionnels

- Documenthèque du site Réduction du Tabagisme en Hauts-de-France
www.programme-sante-tabac-hdf.fr/40/outils-pour-les-professionnels
- Fédération Addiction - federationaddiction.fr/publications



- RESPADD
respadd.org

Lieu de Santé Sans Tabac :

- RESPADD
respadd.org/actions/lieu-de-sante-sans-tabac

Campus et écoles de santé sans tabac :

- EHESP - campus-sans-tabac.ehesp.fr
- RESPADD - lieudesantesanstabac.org
- Gallopel-Morvan K., E. Gnonlonfin, J. Raude, J. Hoek, N. Sirven (2025), « Breaking new ground in tobacco control: Student reactions to France's first smoke-free campus », BMC Public Health.
- Gnonlonfin E., Gallopel-Morvan K., E. Breton (2025), Unpacking the transformations activated by Smoke-Free Campuses: A Logic Model of France's First Initiative, Health Education & Behavior.
- Geindreau D., Girault A., Gallopel-Morvan K. (2025), The role of deans in implementing smoke-free campus policies: the case of medical schools in France, BMC Health Services Research, 25, 316.
- Geindreau D., Girault A., Gallopel-Morvan K. (2024), Tobacco-free university campus policies: a systematic review, Journal of American College Health, 1–12.
- Gnonlonfin E., Geindreau D., Gallopel-Morvan K. (2024), What are the effects of smoke-free and tobacco-free university campus policies, and how can they be assessed? A systematic review, Journal of Epidemiology and Population Health, 72, 2, 1-8.
- <https://theconversation.com/sans-tabac-les-campus-universitaires-respirent-mieux-mais-les-initiatives-restent-limitées-en-france-269830>

Information pour les professionnels

- Portail Addict'AIDE - addictaide.fr
- Site Intervenir Addictions - intervenir-addictions.fr

Documentation spécifique



- Guide "jeunes et tabac" par la Fédération Addiction et le RESPADD :
portail.federationaddiction.fr/shop

Documentation - ressources pour les étudiants relais santé

- Étudiant Relais Santé
guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif921
- Les Etudiants Relais Santé (ERS), au cœur de la prévention sur les campus :
drogues.gouv.fr

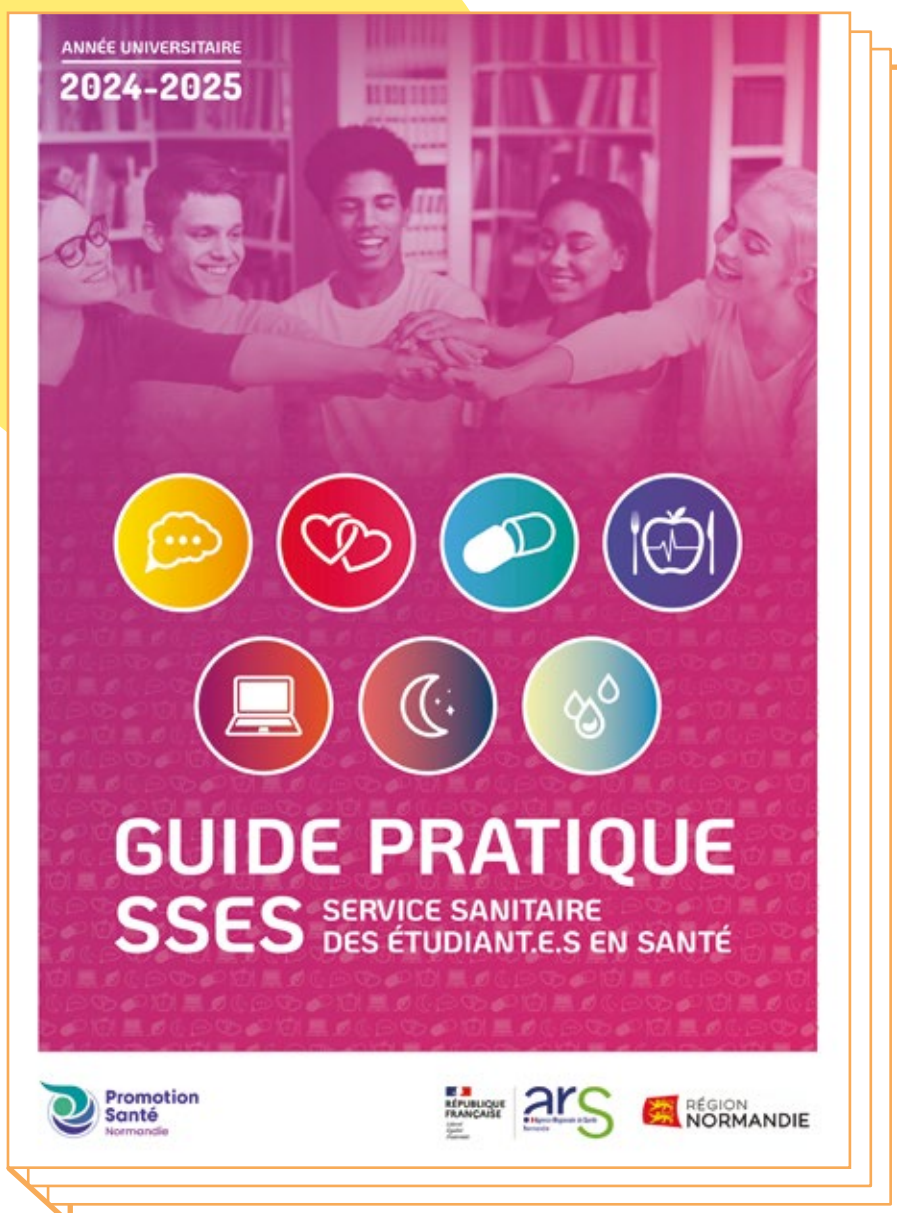


- Étudiants relais-santé
enseignementsup-recherche.gouv.fr



Guide Pratique SSES

(Service Sanitaire des Étudiant.e.s en Santé),
Promotion Santé Normandie



Téléchargez
le kit



Guide Pratique de la mise en place de votre Campus Sans Tabac



> campus-sans-tabac.ehesp.fr

Ce site a pour objectif de vous accompagner dans la mise en place de votre Campus sans tabac, défini comme un lieu d'enseignement supérieur où il est interdit de fumer et de vapoter sur l'ensemble du campus (intérieur et extérieur).

Une initiative mondiale pour la santé des jeunes

Les lieux d'enseignement et universités sans tabac font partie des mesures recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé pour réduire le tabagisme et protéger la santé des jeunes, aider à ne pas commencer, encourager les fumeurs à arrêter, et réduire l'exposition au tabagisme passif et à la pollution des mégots.

Une initiative à développer en France

Alors que la consommation de tabac baisse parmi les jeunes en France, elle demeure encore très élevée en comparaison avec d'autres pays. Par ailleurs, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable dans notre pays. Il est donc nécessaire de déployer des mesures efficaces pour changer les comportements tabagiques, dont les campus sans tabac. Ces derniers sont recommandés dans le programme national de lutte contre le tabac 2023 – 2027.

Un guide fondé sur la littérature scientifique et sur l'expérience de l'EHESP

A partir de la littérature scientifique et de l'expérience de l'École des Hautes Études en Santé Publique (1^{er} campus sans tabac en France en 2018), nous vous proposons de vous aider à déployer votre campus sans tabac en suivant différentes étapes et en vous appuyant sur les outils mis à disposition sur ce site.

Ce site s'adresse...

à toute personne de l'enseignement supérieur (directeur, chargé de projet, enseignant, étudiant, personnel) intéressée par la santé publique et désireuse d'accueillir les usagers du campus dans un environnement plus sain, plus propre, promoteur de santé et en soutien aux politiques nationales de prévention du tabac.



Les étapes de mise en place d'un Campus sans tabac

- **N°1 Réfléchir** à un campus sans tabac
 Motivé pour déployer un campus sans tabac ? Avant de se lancer, un petit temps de réflexion s'impose : assurez-vous que la direction est motivée, mobilisez des arguments convaincants en interne, et réalisez des enquêtes préalables pour déployer un campus sans tabac adapté à votre lieu d'enseignement supérieur.
- **N°2 Préparer** son campus sans tabac
 La décision de mettre en place un campus sans tabac est actée ? Il faut alors préparer son déploiement : constitution d'un comité de pilotage, rédaction de la politique « campus sans tabac », calcul du budget nécessaire et modification de l'environnement physique du lieu d'enseignement supérieur (signalétique, retrait des cendriers, etc.).
- **N°3 Déployer** son campus sans tabac
 Après la préparation, le déploiement... Un campus sans tabac sera d'autant plus accepté par les usagers et efficace pour réduire le tabagisme qu'il s'appuiera sur une offre de services d'aides à l'arrêt, une communication positive et sur des ambassadeurs bienveillants pour le faire respecter.
- **N°4 Pérenniser** son campus sans tabac
 Votre campus sans tabac est lancé ? Il faut alors assurer sa pérennité et le faire vivre. Pour cela, il est nécessaire de l'évaluer, de communiquer régulièrement, de le faire respecter et de remplir un auto-diagnostic pour l'améliorer.

14.

Glossaire

CAARUD

(Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues)

Un CAARUD [...] s'adresse à des personnes qui ne sont pas forcément engagées dans une démarche de soin, ou qui sont exposées à des risques majeurs (accidents, infections – notamment hépatite C et VIH, etc.) du fait de leurs modes de consommation ou des produits consommés. Une attention particulière est portée aux usagers les plus marginalisés.

Les CAARUD sont financés par l'Assurance Maladie et portés soit par des associations, soit par des établissements publics de santé, pouvant par ailleurs gérer des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

intervenir-addictions.fr

Campus Sans Tabac

(CST)

Lieu d'enseignement supérieur où il est interdit de fumer ou de vapoter sur l'ensemble du campus (intérieur et extérieur). L'objectif est d'encourager les fumeurs du campus à arrêter ou réduire leur consommation de tabac et de prévenir l'initiation au tabagisme des étudiants. Il veut pouvoir accueillir les usagers dans un campus sain et agréable, sans fumée de tabac, sans mégots au sol. Il se veut également exemplaire en promotion de la santé et veut faire progresser les politiques de développement durable au sein du campus.

campus-sans-tabac.ehesp.fr

CJC

(Consultations Jeunes Consommateurs)

Les CJC se déroulent principalement au sein des Centres spécialisés d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), mais aussi parfois dans des lieux spécialisés dans l'accueil des jeunes (Maisons des adolescents – MDA – et Points accueil écoute jeunes – PAEJ) ou dans des centres hospitaliers.

Elles pratiquent principalement l'intervention précoce, à l'interface entre la prévention et le soin en matière d'addictions, à destination d'un public qui ne se considère pas comme « addict », même s'il peut ressentir des difficultés avec la consommation, et qui ne se serait pas rendu en centre de soins. Un profil qui correspond particulièrement aux jeunes entre 12 et 25 ans, même si les consultations peuvent accueillir des personnes plus âgées.

Elles accueillent gratuitement toute personne, mineure ou majeure, qui se présente spontanément ou adressée par un tiers (acteur institutionnel ou professionnel de santé, des secteurs scolaires et judiciaires, etc.), et accompagnent également l'entourage, quel qu'il soit. L'accueil en CJC est soumis au principe de confidentialité.



Cartographie des CJC dans les Hauts-de-France

intervenir-addictions.fr

Comité de pilotage (COPIL)

Le COPIL est une instance décisionnelle qui supervise et guide la mise en œuvre d'un projet. Composé généralement de parties prenantes stratégiques (direction, chargé de projet, experts sur le sujet, représentants des personnels/ usagers etc.), le COPIL a pour mission de valider les grandes orientations, de suivre l'avancement, de gérer les risques majeurs et d'arbitrer les décisions structurantes.

Il assure la cohérence entre les objectifs du projet et la stratégie globale de l'organisation. Le COPIL ne gère pas le projet au quotidien mais intervient de manière récurrente au moins 2 fois par an.

Comité technique (COTECH)

Le COTECH est une instance opérationnelle chargée d'assurer le suivi technique et la mise en œuvre concrète d'un projet. Composé de l'équipe projet, de professionnels de divers métiers de l'établissement (communication, ressources humaines, techniciens travaux/technique, cadre), le COTECH prépare les éléments nécessaires à la prise de décision du Comité de Pilotage (COPIL) et veille à la bonne exécution des actions sur le terrain.

Il se réunit régulièrement pour analyser l'avancement détaillé du projet, résoudre les problèmes techniques, ajuster le planning et proposer des solutions aux éventuels blocages.

Comorbidité

La comorbidité se réfère à une ou plusieurs autres maladies présentes en même temps qu'une maladie principale. Ces affections peuvent interagir entre elles et influencer l'évolution de la maladie sous-jacente.

Conseil minimal

Le conseil minimal est une approche simple, rapide et efficace qui consiste à engager un court échange avec le patient pour l'encourager à arrêter de fumer et le soutenir dans sa démarche. En pratique, il s'agit de poser systématiquement deux questions à chaque patient : « Est-ce que vous fumez ? » et « Souhaitez-vous arrêter ? ». Si le patient répond oui, il est recommandé de lui remettre une brochure ou une première information adaptée.



→ **La prise en charge du patient fumeur en pratique quotidienne** / Santé publique france

CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

"Les CSAPA [...] assurent, pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une dépendance aux substances psychoactives ainsi que pour leur entourage :

- l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage ; dans ce cadre, ils peuvent mettre en place des consultations de proximité en vue d'assurer le repérage précoce des usages nocifs ;
- la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;

- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative. Elle comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion."

intervenir-addictions.fr

FALC

(Le facile à lire et à comprendre)

Le FALC est une méthode qui a pour but de traduire un langage classique en langage compréhensible par tous. Le texte ainsi simplifié peut être compris par les personnes en situation de handicap, mais aussi par d'autres comme les personnes dyslexiques, malvoyantes, les personnes âgées, les personnes qui maîtrisent mal le français.
(Mon parcours handicap)

LSST

(Lieu de santé sans tabac)

"Un Lieu de santé sans tabac est un établissement de santé ayant une stratégie de progression dans l'aide aux fumeurs et dans la disparition du tabagisme et au sein duquel on s'abstient de fumer au-delà du simple respect de la législation en vigueur. On y met en œuvre une politique active qui inscrit la prévention et la prise en charge du tabagisme dans le parcours des patients et qui prévoit des mesures spécifiques pour les personnels."
(RESPADD, Guide Lieu de santé sans tabac, 2023)

MOOC

(Massive Open Online Course)

Le MOOC est une formation en ligne ouverte à tous, accessible via Internet.

RPIB

(Repérage Précoce et l'Intervention Brève)

Le RPIB est un outil de prévention destiné aux professionnels de santé et de l'accompagnement. Son objectif est d'identifier rapidement les consommations à risque de substances psychoactives chez les patients ou usagers, afin de les sensibiliser et de les aider à réduire ces consommations.

Sevrage concomitant

Le sevrage concomitant consiste à arrêter simultanément deux substances ou comportements addictifs (par exemple le tabac et l'alcool, ou le tabac et le cannabis) lors d'une même démarche de sevrage.

Tabagisme passif

Le tabagisme passif désigne l'inhalation involontaire de la fumée de tabac présente dans l'air ambiant.

Tabagisme ultra-passif

Le tabagisme ultra-passif ou « fumée tertiaire » désigne les résidus de fumée de tabac qui se déposent sur les surfaces et les objets présents (vêtements, murs, meubles, tapis, cheveux...) après que la fumée de tabac visible se soit dissipée. Contrairement à la fumée secondaire (ou tabagisme passif) qui est inhalée par les non-fumeurs, la fumée tertiaire persiste longtemps après que la cigarette a été éteinte. Ces résidus pourront être relâchés dans l'air ambiant au cours des jours et des semaines suivantes.

Test de Fageström

Le test de Fageström élaboré en 1978 par Karl Fagerström, est l'outil le plus couramment utilisé pour évaluer le niveau de dépendance à la nicotine. Il aide les professionnels de santé à adapter leurs prescriptions de substituts nicotiques. Ce questionnaire peut être administré en face à face lors d'une consultation ou être complété directement par le fumeur sous forme d'autoquestionnaire.



Test de Fageström / Addictaide

TSN (Traitement de substitution nicotinique) ou **TNS** (Traitement nicotinique de substitution)

Les TNS ont pour objectif de soulager les symptômes de sevrage à la nicotine. Ils permettent un apport quotidien de nicotine sous une forme différente du tabac, en évitant la toxicité des cigarettes. Ce traitement de substitution permet au fumeur d'envisager plus facilement le sevrage, voire de réduire sa consommation avant l'arrêt total. (HAS / Service des bonnes pratiques professionnelles / Nouvelle version - Octobre 2014)

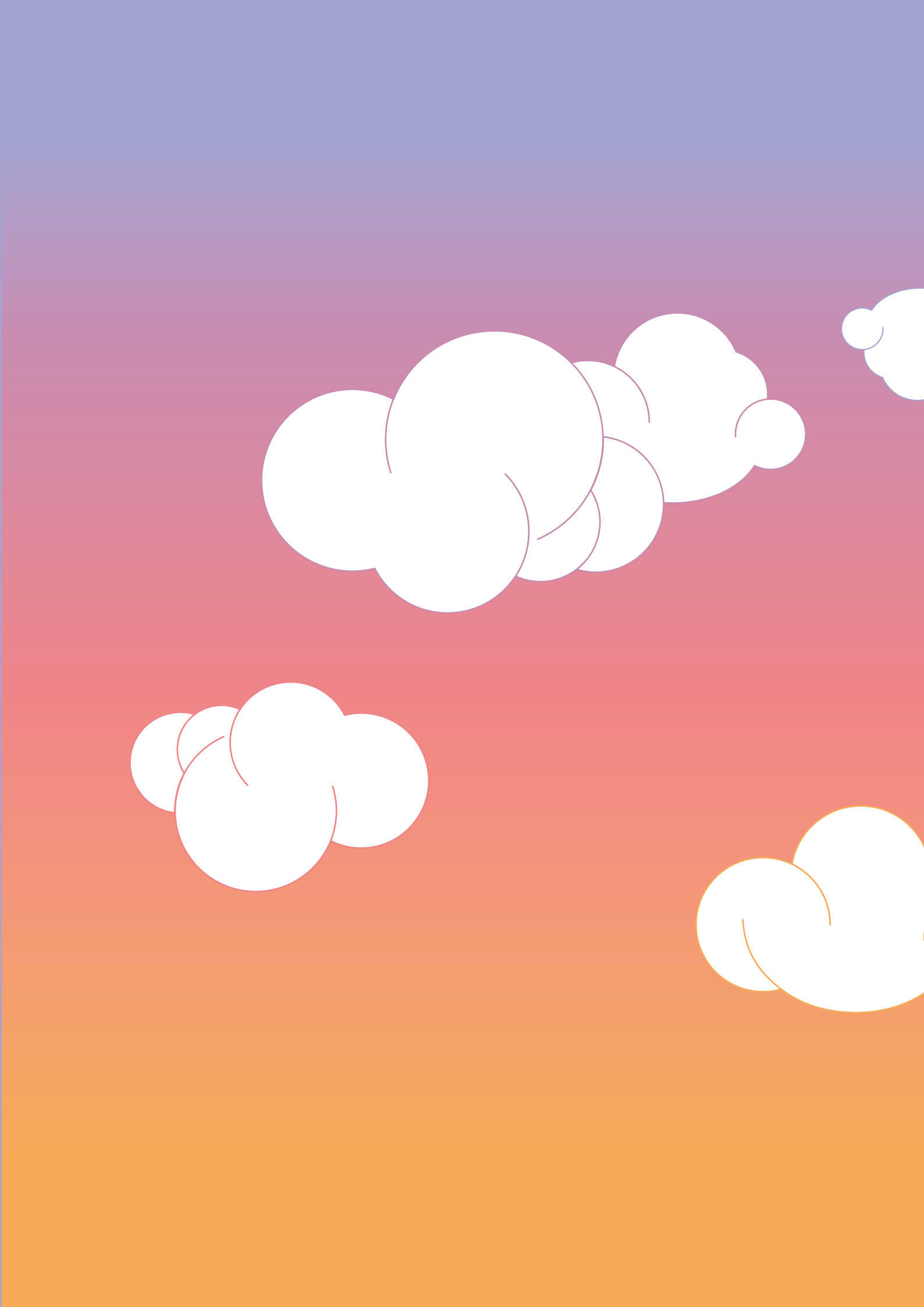
Zone de tolérance (fumeur)

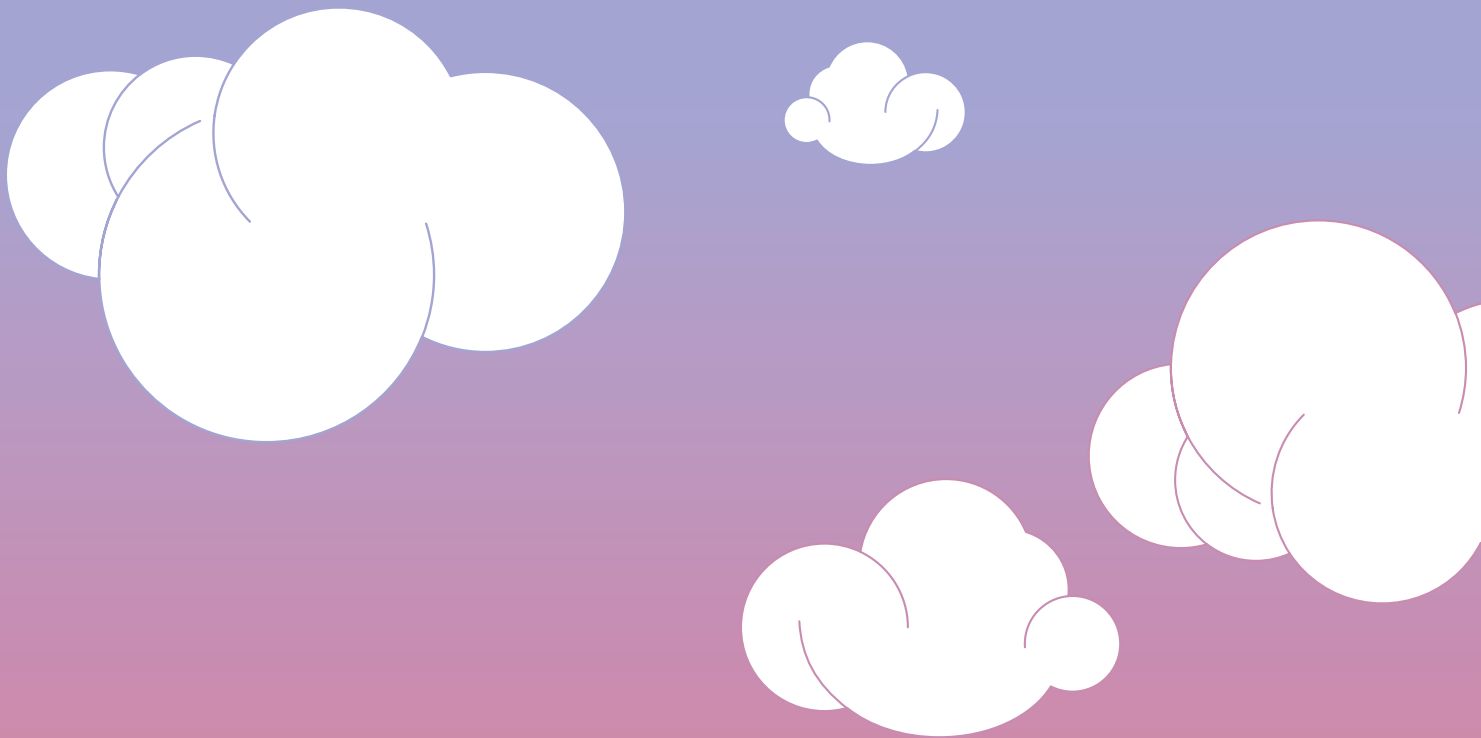
Les zones de tolérance désignent des espaces spécifiquement aménagés et autorisés, où il est permis de fumer en extérieur ou dans des zones délimitées. Elles sont mises en place pour limiter l'exposition des non-fumeurs au tabagisme passif.

15.

Index des outils

- Fiche 1 « Réfléchir » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**09**
- Fiche 4 « Réfléchir » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**17**
- Fiche 2 « Réfléchir » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**23**
- Fiche 8 « Préparer » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**25**
- Fiche 6 « Préparer » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**29**
- Fiche 12 « Déployer » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**38**
- Fiche 3 « Réfléchir » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**45**
- Test de Fagerström / HAS ... p**54**
- Questionnaire « Testez votre dépendance à la cigarette / RESPADD ... p**55**
- Repérage précoce et à l'intervention brève / HAS ... p**57**
- Repérer la consommation de tabac et adapter son intervention / RESPADD ... p**59**
- Fiche 11 « Déployer » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**64**
- Repérer la consommation de tabac et adapter son intervention - Étape 3 & 4 / RESPADD ... p**66**
- L'entretien motivationnel / RESPADD ... p**70**
- Affiche Arrêter de fumer / Hauts-de-France Addictions ... p**73**
- Prescription de substituts nicotiques / Hauts-de-France Addictions ... p**74**
- Dosage et évaluation de l'efficacité du traitement / Hauts-de-France Addictions ... p**79**
- Plaque La VAPE - La C-E / Hauts-de-France Addictions ... p**80**
- Service des bonnes pratiques professionnelles / HAS ... p**82**
- Fiche 5 « Réfléchir » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**94**
- Fiche 9 « Préparer » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**100**
- Fiche 13 « Pérenniser » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**103**
- Fiche 7 « Préparer » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**107**
- Charte / Campus sans tabac / EHSEP ... p**118**
- Affiches « Merci de ne pas fumer / vapoter » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**119 - 120**
- Flyer « Bienvenue sur notre campus sans tabac » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**121**
- Fiche 10 « Déployer » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**124**
- Annexe outils de communication RESPADD ... p**128**
- Annexe affiche / RESPADD / En quête de liberté, bullez ! ... p**130**
- Affiche Tabagisme passif « comment ça fume, un non-fumeur ? / Hauts-de-France Addictions ... p**132**
- Affiche Tabagisme passif « comment ça fume, un chat ? / Hauts-de-France Addictions ... p**133**
- Affiche Cigarette : un cocktail chimique / Demain sera non fumeur ... p**134**
- Affiche Le tabagisme passif / Demain sera non fumeur ... p**135**
- Affiche Et vous, de quoi vous prive l'industrie du tabac ? / Contre Feu ... p**136 - 137**
- Affiche Les bénéfices de l'arrêt du tabac / Génération sans tabac ... p**138**
- Affiche Tabac et droits humains / Génération sans tabac ... p**139**
- Fiche 14 « Pérenniser » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**143**
- Fiche 15 « Pérenniser » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**167**
- Fiche 16 « Pérenniser » / Campus sans tabac / EHSEP ... p**171**





**Pour plus d'information,
n'hésitez pas à contacter la Mission d'Appui**

MEYNIEU Mathilde

Chargée de mission - Mission d'Appui
missiondappui@hautsdefrance-addictions.org

03 20 21 06 05

Dr ZARCONE Gianni

Chargé de mission - Mission d'Appui
gzarcone@hautsdefrance-addictions.org

03 20 21 06 05

programme-sante-tabac-hdf.fr

 @Mission d'appui de l'ARS Hauts-de-France

